

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION**

Département des sciences commerciales

**Mémoire de fin de cycle
Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

**Les défis d'importation et d'exportation de l'industrie
agroalimentaire algérienne face à la crise :**

Etude de cas dans la wilaya de Bejaia

Réalisé par :

BENDELLALI Zahra

IZOUAOUENE Taous

Encadré par :

KENDI Nabila

Membre du jury :

Président : ABBACI Ayoub

Examinatrice : BOULAHOUAT Mehdi

Rapporteur : KENDI Nabila

DEDICACES

Je dédie ce travail :

A ma très chère mère, l'être le plus noble qui a sacrifié les belles années de sa vie pour voir un jour franchir le seuil de la réussite, j'espère pouvoir te rendre ne serait qu'une once de ce que tu m'as donné ;

A la mémoire de mon père, que Dieu le tout puissant lui accorde son infinie miséricorde et l'accueil dans son vaste paradis ;

A mes très chers frères et sœurs : Djamel et sa femme Dalila, Mourad et sa femme Farida, Hakim, Saleh, Taous, Hakima et son mari Hakim et Tassadit ;

A mes chers(es) petits (es) nièces et neveux: Dehia, Assirem, Syfax, Yasmine ;

A tous(tes) mes amis(es) ainsi qu'à ma meilleure amie Sara ;

A mon binôme Taous et à toute sa famille ;

A toute la promotion FCI ;

A tous ceux qui me sont chers.

BENDELLALI Zahra

DEDICACES

Je dédie ce travail :

À ma mère, car elle a tant sacrifié sa vie pour nos études ;

A la mémoire de mon père, que dieu le tout puissant lui accorde son infinie miséricorde et
l'accueil dans son vaste paradis ;

A mes chères sœurs, en particulier Lila ;

A mes chers frères, à leurs femmes et à leurs enfants ;

A mon mari ainsi qu'à toute sa famille ;

A mon adorable amie Meriem qui égaye ma vie ;

A mes chères amies sans exception ;

A mon binôme Zahra et à toute sa famille.

IZOUAOUENE Taous.

REMERCIEMENTS

Nous remercions, particulièrement, notre encadreur, madame HIDRA-KENDI Nabila, pour son soutien tout au long de ce travail, pour ses précieux et judicieux conseils qui nous ont guidé dans notre travail, pour ses encouragements et ses recommandations efficaces. Grâce à ses nombreuses lectures critiques nous avons pu enrichir considérablement notre travail.

Nous manifestons beaucoup de gratitude pour ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail. Nous pensons ici aux responsables d'entreprises qui ont accepté de collaborer avec nous et de répondre à notre questionnaire d'enquête.

Nous voudrions, ensuite, remercier tous les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail.

Que tous ceux que nous n'avons pas cités, trouvent ici, l'expression de nos profondes reconnaissances.

LISTE DES ABREVIATIONS

ACI : Accords Cadres Internationaux

ANDI : Agence National de Développement des Investissements

ANDPME : Agence Nationale pour le Développement des Petites et Moyens Entreprises

AI : Agro-Industrie

BTPH : Bâtiments Travaux Public et Hydraulique

CF : ce référer

CIHEAM : Centre National de Haute Etude Agronomiques Méditerranées

CNIS : Centre National de L'informatique et des Statistique

CREDOC : Crédit Documentaire

DA : Dinars Algérienne

ECOFIE : Etude Economique D'analyse Financière et de L'Evaluation Prospective

EPE : Entreprise Public Economique

ENAJUC : Ensemble Boissons-Jus-Conserves

ENASUCRE : Entreprise Nationale du Sucre-Raffinage de Sucre

ENCG : Entreprises Nationale des Corps Gras

ERIAS : Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivés

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

FAO : Organisation des Nations Unies pour L'alimentation et L'agriculture

FMN : Firmes Multinationales

FMI : Fonds Monétaire International

IAA : Industrie Agroalimentaire

I.S.M.M.E.E : Industrie Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques, Electroniques et Electriques

GATT : Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce

GIPLAIT : Groupe Interprofessionnel du Lait

LPS : Lait Pasteurisé en Sachets

Mds € : Milliard d'Euro

M€ : Million d'Euro

Mds DZD : Milliard de Dinar Algérien

NSA : Nomenclature par Secteur D'activité

OMC : Organisation Mondiale de Commerce

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONS : Office Nationale des Statistiques

OTC : Obstacle Technique au Commerce

OING : Organismes Internationaux Non Gouvernementaux

PAS : Plan d'Ajustement Structurel

PHR : Pays à Haut Revenu.

PED : Pays En Développement.

PIB : Produit Intérieur Brut.

PME : Petite et Moyen Entreprise

PCSC : Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance

PSRE : Plan de Soutien à la Relance Economique

REMDOC : Remise Documentaire

SAA : Système Agroalimentaire

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SNC : Société en Nom Collectif

SPA : Société Par Action

SPS : Accord sur les Mesures Sanitaires et Phytosanitaires

TIC : Technologie d'Information et de Communication

T.U.C : Taux D'utilisation des Capacité de Production

TVA : Taxe sur la valeur Ajoutée

UE : Union Européenne

USD : Dollar Américain

VA : Valeur Ajouté

VALHYD : Valorisation des Hydrocarbures

Sommaire

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
<u>CHAPITRE I</u>: APERCUE GENERALE SUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRES DANS LE MONDE.....	6
INTRODUCTION.....	6
I. L'économie de l'industrie agroalimentaire.....	6
II. L'évolution de l'industrie agroalimentaire.....	16
CONCLUSION.....	25
<u>CHAPITRE II</u>: ETAT DES LIEUX DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN ALGERIE.....	26
INTRODUCTION.....	26
I. Présentation de secteur agroalimentaire en Algérie.....	26
II. Le poids de l'industrie agroalimentaire dans l'économie nationale.....	38
III. Le commerce extérieur de l'industrie agroalimentaire en Algérie.....	47
CONCLUSION.....	53
<u>CHAPITRE III</u>: RESULTATS D'ENQUETE SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DE LA WILAYA DE BEJAIA FACE A LA CRISE : PRODUCTION, IMPORTATION ET EXPORTATION.....	54
INTRODUCTION.....	54
I. Présentation du lieu et de l'échantillon de l'enquête de terrain.....	54
II. Présentation et déroulement de l'enquête de terrain.....	56
III. Résultats de l'enquête de terrain.....	58
CONCLUSION.....	80
CONCLUSION GENERALE.....	81
BIBLIOGRAPHIE.....	85
ANNEXE	
LISTE DES TABLEAUX, FIGURES et schémas	
TABLE DES MATIERES	

Introduction générale

Introduction générale

Le secteur des industries agroalimentaires occupe une place stratégique au sein de l'économie, compte tenu de son objectif principal qui vise la satisfaction des besoins essentiels de la population.

La définition classique de l'industrie agroalimentaire est définie comme l'ensemble des activités industrielles qui transforment des productions alimentaires issues de l'agriculture ou de la pêche en aliments industriels destinés à la consommation humaine, essentiellement, et animales.

La définition moderne de l'industrie agroalimentaire se rapporte à toutes les opérations conduisant à la production, au conditionnement, à la distribution et à la commercialisation des aliments. Il regroupe l'ensemble des systèmes des deux secteurs primaire et secondaire mis à la chaîne pour former à partir d'un élément cultivé ou élevé un produit fini vendu à grande échelle. Ce secteur d'activité dispose de son propre économie : il requière de la main d'œuvre, des matières premières, des moyens techniques et financiers, de la technologie, etc. Les cultures à des fins non alimentaires (pharmaceutiques, chimiques, textiles et énergétiques) bien que liées à des filières agroindustrielles spécifiques restent regroupées dans cette branche générale d'activité.

Au cours de ces dernières années, les cents premières firmes multinationales de l'industrie agroalimentaire représentent le quart du total estimé de la production de cette activité. Il y'a environ une quarantaine qui sont européennes dont la majorité d'entre elles sont françaises (Savencia Fromage & Dairy, Danone, Lactalis) et britanniques. Et il y'a notamment presque autant aux États-Unis (Kraft Food Inc, Mars incorporated, Sara Lee corporation) et une douzaine au Japon (Ezak Glico, Suntory). Il s'agit, en effet, donc d'un secteur concernant majoritairement les pays industrialisés et développés, où subsistent, parfois non sans succès, de petites et moyennes entreprises.

Le principal défi de l'industrie agroalimentaire est de faire face à l'accroissement de la population mondiale (5,3 milliards d'individus en 1990), (6 milliards de personnes en 2000) et (8,3 milliards en 2030)¹, à laquelle s'ajoutent chaque année quelques 90 millions de personnes. A ce déficit s'ajoute le problème de la mauvaise répartition où une part non négligeable de la population mondiale souffre de malnutrition ou de la sous-alimentation, particulièrement dans les pays en voie de développement.

¹ Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture 2017. In www.fao.org consulté le 4 avril 2018.

Les industries agroalimentaires en Algérie ont connue leur essor dans les années 70 avec les programmes publics de développement des projets des industries industrialisantes visant à la création de sociétés nationales dans les filières céréales, lait, eau et boissons. A partir des la fin des années 80, l'économie nationale a connu des déséquilibres macro-économiques importants causés essentiellement par le retournement de la conjoncture pétrolière, la chute de prix de pétrole et la chute des recettes d'exportations (hors hydrocarbures). Pendant cette période l'industrie agroalimentaire a connu depuis les années 2000, la situation des industries agroalimentaires s'est renverser bénéficiant d'important d'investissement et aides dans les plans de soutien et de consolidation à la croissance économique. Ainsi, les industries agroalimentaire connaissent un développement remarquable et les perspectives de croissance sont encor plus importantes pour le future, compte tenue de l'importance de la demande et les possibilités d'exportation dans certains secteurs².

Malgré que l'Algérie détienne un important potentiel de production dans le domaine des industries agroalimentaire, la facture d'importation des produits alimentaires (céréales et dérivées) ont été importées pour un montant de 2,77 milliard de dollar en 2017 contre 2,81 mds USD. En 2016 (en baisse de 1,34%), les viandes ont été importées pour 188,47 millions de dollars en 2017 contre 233,34millions de dollars, en 2016 (soit une diminution de 19,23%), laits et produits laitiers a bondi à 1,41 mds USD en 2017 contre 985,1 millions de dollars en 2016, (une augmentation de 43,11%), l'importation en sucre et sucreries a atteint 1,03 mds USD en 2017 contre 912,25 millions de dollars, en 2016 (en hausse de 13,4%)³.

Le secteur des industries agroalimentaire détient une importance capitale parce qu'il assure, plus au moins, la sécurité alimentaire nationale, et emploi (directement et indirectement) prés de 23 % de la population active et contribue pour 2 % au PIB de l'Algérie en 2016. Pendant cette année, les industries agroalimentaire représentent au moins 17000 entreprises et génèrent plus de 140000 emplois⁴ directs. En 2013, ce secteur assure plus de 1,6 millions d'emplois directs et indirects, ce qui représente 13% de la population active. Pendant, cette année, le secteur des industries agroalimentaires représente 40% du hors hydrocarbures.

Le secteur des industries agroalimentaires souffre d'une production insuffisante et d'un manque d'infrastructure en aval pour le traitement post-récolte. En effet, la production

² E. cherif « le marché des industries alimentaire en Algérie ». In www.agroligne.com, consulté le 4 avril 2018.

³ Algérie presse service, « Hausse de la facture d'importation des laites et sucre en 2017 ». In www.aps.dz/economie/68861-hausse-de-la-facture-d-importation-des-laites-et-sure-en-2017 Consulté le: 14 mai 2018.

⁴ Ambassade de suisse/Alger, « Rapport économique Algérie 2016 », édition 2017. In: http://www.s-ge.com/default/files/cserver/publication/free/rapport-economique-algerie-201710_0.pdf Consulté le 17 décembre 2017.

agricole et de la pêche, ne répondent pas encore aux défis de la sécurité alimentaire en Algérie.

Pour la diversification de l'économie algérienne, fragile et fortement dépendante des hydrocarbures, des promotions et des aides ont été mise en place par l'investissement dans les industries hors hydrocarbures. Par ailleurs, le faible niveau des exportations hors hydrocarbures a incité les pouvoirs publics à tracer une démarche nationale en matière du développement économique des entreprises, en l'occurrence agroalimentaires, qui visent la valorisation des ressources naturelles du pays, la substitution à l'importation, la diversification de la production nationale ainsi que la promotion des exportations.

L'Algérie est une économie extravertie où le commerce extérieur représente 58% du PIB. L'Algérie importe essentiellement des biens d'équipement, des produits alimentaires et des biens de consommation. Elle exporte, presque exclusivement, du pétrole, du gaz et des produits dérivés.

La chute des prix des hydrocarbures, d'environ 50 % en 2014, avait affectée négativement l'économie algérienne fortement dépendante des hydrocarbures. L'impact de ce choc externe sur l'économie nationale s'est accentué au cours du 4^{me} trimestre de l'année 2015⁵.

La wilaya de Bejaia dispose d'un tissu industriel important et diversifié. Elle dispose de 220 unités industrielles en activité couvrant presque toutes les branches d'activité. Cependant, les unités manufacturières et particulièrement de transformation agroalimentaire sont dominantes (les corps gras, le sucre, les produits laitiers et les produits céréaliers). L'activité de ce secteur agroalimentaire dans la wilaya de Bejaia s'est progressivement développée durant la période de 2000-2010 suite à l'ouverture du pays à l'économie de marché et la mise en place d'une nouvelle politique d'investissement. Celle-ci a permis à un certain nombre d'unités industrielles de transformation de voir le jour au niveau des zones d'activités industrielles de la wilaya, à l'exemple de la zone industrielle TAHARACHT (AKBOU).

Dans ce contexte, nous posons la question suivante : **Quel est l'impact de la crise pétrolière qui a frappé l'économie algérienne, depuis mi-2014, sur l'activité des entreprises agroalimentaires ? Et, quels sont les défis d'importation et d'exportation auxquels ces entreprises font face en période de crise ?**

⁵ Banque d'Alger, « Tendances monétaires et financières au 4^{me} trimestre de 2015, sous l'effet du choc externe ». In : www.bank-of-algeria.dz. Consulté le 04 mai 2018.

De cette question centrale découle l'objet de notre travail qui consiste à expliquer et à soulever sur terrain les différents défis auxquels sont affrontées les industries agroalimentaires en Algérie entre la production, l'importation et l'exportation.

De l'objet de notre travail, les questions suivantes nous interpellent :

- Quel est l'état des lieux de l'industrie agroalimentaire en Algérie ?
- Quelle est la part de l'industrie agroalimentaire dans le commerce extérieur en Algérie ?
- Comment la crise a-t-elle affecté les industries agroalimentaires en Algérie ? Quelle réalité dans la wilaya de Bejaia ?

Hypothèses de la recherche

Afin de répondre à notre problématique, nous posons les hypothèses suivantes :

H1 : En raison de la fragilité de l'économie algérienne fortement dépendante des hydrocarbures et en raison du recule de l'agriculture et de la pêche, nous supposons que le secteur des industries agroalimentaires en Algérie souffre de lacunes de production, et dépend des importations de matière première, de produits semi-finis, et arrive très faiblement à exporter.

H2 : Le secteur agroalimentaire semble être négativement affecté (production, volume d'exportation et volume d'importation) par la crise qui a frappée l'économie algérienne en raison de sa dépendance au marché international.

H3 : Pendant la crise, nous supposons que le renchérissement des produits agroalimentaires finis importés constitue plutôt une opportunité pour les entreprises nationales de conquérir plus de parts de marchés grâce aux subventions de l'Etat, à l'exonération fiscale et aux aides à l'importation.

Méthodologie de la recherche

Sur le plan méthodologique, nous avons effectué une recherche bibliographique en consultant des livres, mémoires, sites internet, articles et rapports divers. Ensuite, nous avons collecté des données secondaires sur le volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits agroalimentaires en Algérie. Enfin, nous avons effectué une collecte de données primaires via une enquête de terrain auprès des entreprises agroalimentaires située dans la wilaya de Bejaia afin de répondre à l'objet de notre travail.

Structure du travail

En fonction des données disponibles, nous allons structurer notre travail en trois chapitres, présentés comme suit : le premier chapitre intitulé « Etat des lieux de l'industrie

agroalimentaire dans le monde », basé essentiellement sur la recherche bibliographique, porte sur la situation de l'industrie agroalimentaire dans le monde. Dans ce chapitre, nous essayerons de définir quelques notions théoriques relatives à l'industrie agroalimentaire, les facteurs de production de l'industrie agroalimentaire, et ses enjeux. Nous allons présenter également la genèse de l'industrie agroalimentaire, son développement, et son internationalisation.

Dans le deuxième chapitre intitulé « Etat des lieux de l'industrie agroalimentaire en Algérie », nous présenterons, dans un premier temps, le secteur agroalimentaire en Algérie et ses différentes phases d'évolution, puis, le poids de l'industrie agroalimentaire dans l'économie nationale. Enfin, dans le troisième chapitre, nous allons présenter les principaux résultats de notre étude de terrain qui consiste à vérifier l'impact de la crise sur l'activité des entreprises agroalimentaires.

Chapitre I :
Etat es lieux de l'industrie
agroalimentaire dans le
monde.

Introduction

Le secteur alimentaire est né probablement en même temps que l'agriculture. L'agroalimentaire avait pour origine une forme artisanale et familiale de transformation des matières premières agricoles périssables en denrées stockables et directement utilisables pour la préparation des repas.

Aujourd'hui, la forme artisanale de l'agroalimentaire s'industrialise et s'inscrit dans la dynamique globale des systèmes agroalimentaires. L'agroalimentaire représente un secteur en pleine expansion utilisant la haute technologie, les industries agroalimentaires réinventent notre alimentation.

Dans ce premier chapitre, nous présenterons, l'industrie agroalimentaire à l'échelle mondiale. Dans la première section, nous donnerons quelques notions et concepts de base relative à notre thème. Dans la deuxième section, nous présenterons l'évolution de l'industrie agroalimentaire dans le monde.

I. L'économie de l'industrie agroalimentaire

Dans cette section, nous allons présenter l'activité économique de l'industrie agroalimentaire, et les facteurs nécessaires dans le processus de production de l'industrie agroalimentaire, et les enjeux de l'IAA.

1. Généralités sur l'industrie agroalimentaire

Dans ce point, nous allons donner quelques définitions et quelques concepts de base, afin de mieux comprendre et clarifier la notion de l'industrie agroalimentaire.

1.1. L'industrie agroalimentaire

L'industrie agroalimentaire¹ est au cœur du système alimentaire mondial. En effet, l'industrie comprend l'ensemble des activités économiques ayant pour objet, d'une part, l'exploitation des richesses minières et des sources d'énergie et, d'autre part, la transformation des matières premières en produits finis².

Ainsi, l'industrie agricole concernent la transformation du produit brut (minoterie, sucrerie, etc.), alors que l'industrie alimentaire préparent et conditionnent les produits destinés au consommateur (conserves, surgelés, etc.)³.

¹ Pierre J. Et Rajendra K. Et Laurence T. : « Développement, alimentaire, environnement: changer l'agriculture ? », Regards 2012, chapitre 11, p 275. In : <http://regardssurlaterre.com/lindustrie-agroalimentaire-au-coeur-du-systeme-alimentaire-mondial>.

² Dictionnaire : « académie des sciences commerciales », In : http://academie-des-sciences-commerciales.org/dictionnaire_new/definition.php?id=40 Consulté le : 25 mars 2018.

³ Boboun A. : « Agriculture et Développement dans le monde », Ellipses Edition Marketing S.A. 2006.

L'industrie agroalimentaire regroupe l'ensemble des activités industrielles qui transforment des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche en produits alimentaires destinés à la consommation humaine ou animale⁴. Ces industries interviennent à différents niveaux de transformation. Par exemple, les entreprises de désassemblage réalisent la première transformation du produit agricole et le fragmentent en différents éléments. Les fabricants de produits alimentaires intermédiaires élaborent des produits ayant subi une première transformation et les entreprises d'assemblage fabriquent des produits finis.

Nous distinguons généralement huit branches d'activités⁵ qui composent le secteur de l'IAA :

- **La fabrication de produits alimentaires élaborés** : fruits, légumes, poissons, plats cuisinés, confitures, champignons, produits appertisés, surgelés.
- **La fabrication de produits à base de céréales** : pain, pâtisserie industrielle, pâtes, farine, biscuits, semoule et pâtes alimentaires, aliments pour animaux d'élevage et domestique, fécule et produits dérivés.
- **La fabrication des produits alimentaires divers** : chocolat, confiserie, herbes aromatique, aliments diététiques, aliments pour bébés, café et thé conditionnés, épices, sauce préparées, vinaigres, sauces préparées, levures, potages, produits de régimes.
- **La fabrication des huiles, des corps gras et des margarines.**
- **La fabrication des produits sucriers.**
- **L'industrie de la viande** : abattage de bétail, de la volaille, charcuterie et conserverie de viande.
- **La fabrication des boissons non alcoolisées et alcoolisées** : jus de fruits, boissons gazeuses, eaux de vie, eaux minérale, vins, distillation d'alcool, etc.
- **La fabrication des produits laitiers** : fabrication de lait, des yaourts, des fromages, du lait en poudre ou concentré, du lait pour l'industrie alimentaire et fabrication de crème glacées et glaces.

1.2. Le secteur agroalimentaire

Le secteur est l'ensemble des entreprises qui ont le même type de propriété, qui produisent des biens ou fournissent des services analogues entrants dans une même catégorie. Par

⁴ Ayadi.N. Et Rastoin.JL. Et Tozanli S. : « Les opérations de restructuration des firmes agroalimentaires multinationales entre 1987 et 2003 », N°8 / 2006, p 5.

⁵ Une branche d'activité regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises classées selon leurs activités principales. . Ainsi, une entreprise peut appartenir qu'à un seul secteur et peut appartenir à divers branches In: Lettres infos Onisep: « l'industrie agroalimentaire », n°36-janvier 2016. In : <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Publications-de-la-region/Publications-pour-les-equipes-educatives/Letres-infos-Onisep-equipes-educatives> Consulté le: 09 Avril 2018.

exemple, les industries textiles et habillement, l'industrie pétrolière, l'industrie agroalimentaire, etc.⁶

Un secteur regroupe des entreprises qui exercent la même activité principale, c'est-à-dire l'activité qui procure la plus grande partie de leur chiffre d'affaires⁷.

Le secteur agroalimentaire est un secteur d'activité correspondant à l'ensemble des entreprises des secteurs primaire (les exploitations agricoles qui produisent des aliments), et secondaire (l'industrie agroalimentaire qui transforme le bétail et les végétaux cultivés en produits alimentaires industriels).

1.3. L'agriculture

On peut définir l'agriculture comme la culture des plantes et l'élevage d'animaux, dont elle assure principalement l'alimentation des humains et des animaux. Elle représente un maillon indispensable dans la chaîne agroalimentaire, en lui assurant l'approvisionnement en matières premières. Un secteur agricole développé est indispensable au développement des industries agroalimentaires, car il inclut leur amont.

1.4. L'économie agricole

L'économie agricole est un domaine d'étude portant sur l'application de la théorie de l'économie à des problèmes et à des questions qui ont trait à la production, à la transformation, à la distribution et à la consommation de produits agricoles⁸.

L'économie agricole se définit également comme le secteur d'activité dont la fonction est de produire un revenu financier à partir de l'exploitation de la terre (culture), et de l'animale (élevage)⁹.

1.5. L'économie agroalimentaire

L'économie agroalimentaire met en avant deux disciplines scientifiques : les sciences économiques et les sciences agronomiques.

L'économie agroalimentaire peut être considérée comme une discipline en cours d'élaboration. Elle envisage l'ensemble des activités qui, dans la nation, concourent à la fonction « alimentaire ». Cette discipline s'intéresse à la formation et au développement des

⁶ Ecoline : « Guide en sciences économiques et de gestions ». In: http://urfist.chartes.psl.eu/anciensite/Ecoline/TEXT_theme_secteurs.htm Consulté le : 14 Avril 2018.

⁷ Louis M.Gérard : « Initiation a l'économie agro-alimentaire », Ed. Hatier 1992, p 102.

⁸ Moncrieff, P. : « Economie Agricole », dans l'Encyclopédie canadienne. Toronto: Historica, 2012. In: <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/economie-agricole/> Consulté le : 15 avril 2018.

⁹ Munoy E, G. : « Apport de l'ONG Codefer à la promotion de l'agriculture comme facteur de développement socio-économique dans la ville province de Kinshasa », Université catholique du Congo - Licence 2013. In: <https://www.memoireonline.com/03/14/8786/Apport-de-l-ONG-Codefer--la-promotion-de-l-agriculture-comme-facteur-de-developpement-socio-econ.html> Consulter le 26 mars 2018.

modèles de consommation alimentaire, aux transformations de l'appareil de production et au rapport entre modèles de consommation et de production¹⁰.

L'économie agroalimentaire se définit notamment comme : « l'analyse de l'ensemble des activités qui concourent à la fonction alimentaire dans une société donnée »¹¹.

1.6. Les agro-industries

L'agro-industrie est l'ensemble des industries ayant un lien direct avec l'agriculture. Cela comprend l'ensemble des activités qui sont liés et qui traduisent la succession des divers stades technologiques et économiques de la production agricole, de la transformation en objets finis, de la consommation, et de leur distribution aux consommateurs.

Il existe deux types d'agro-industrie : l'agro-industrie d'amont et l'agro-industrie d'aval.

1.6.1. Les agro-industries d'amont : Les agro-industries d'amont procèdent à la première transformation des produits agricoles. Ce sont par exemple les rizeries et les minoteries, les tanneries, les usines d'égrenage du coton, les huileries, les scieries et les conserveries de poisson.

1.6.2. Les agro-industries d'aval : Les agro-industries d'aval transforment les produits intermédiaires pour obtenir un produit fini: pain, biscuits et pâtes alimentaires, fils et tissus, vêtements et chaussures papier et articles en caoutchouc.

1.7. Le système agroalimentaire (SAA)

Un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisés en fonction d'un but, il s'agit d'un complexe économique¹². On peut décrire le système agroalimentaire « comme l'ensemble des agents en interaction dynamique participent à la production et au transfert des produits alimentaires en vue d'assurer l'alimentation d'une population donnée »¹³

¹⁰ Rédigé par nos soins à partir de : Malassis, L et Ghersi, G. : « initiation à l'économie agro-alimentaire », Hatier, 1992. Et Moussi O, « Analyse de la dynamique des industries agroalimentaires : cas de la wilaya de Bejaia », mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister en sciences économiques, option : « gestion du développement », université A.M de Bejaia, 2005.

¹¹ Malassis L et Ghersi G. : « initiation à l'économie agro-alimentaire », p11, Hatier, 1992. Cité par : Moussi O, « Analyse de la dynamique des industries agroalimentaires : cas de la wilaya de Bejaia », mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister en sciences économiques, option : « gestion du développement », université A.M de Bejaia, 2005.

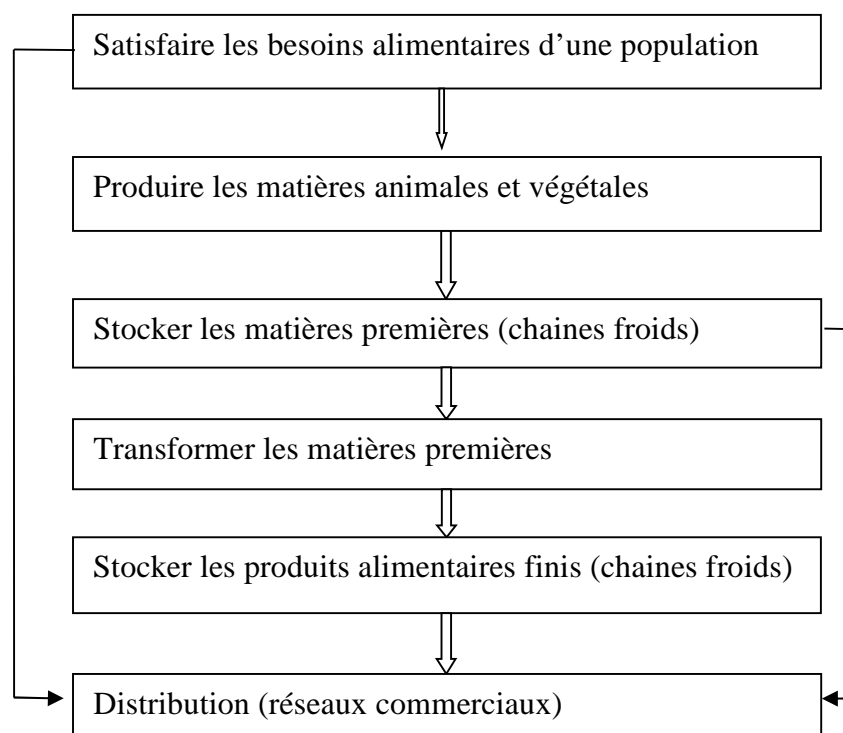
¹² Il concerne toutes les entreprises agroalimentaires qui transforment les produits agricoles en produits alimentaires par le biais de techniques industrielles traditionnelles ou sophistiquées.

¹³ Malassis L et Ghersi G. : « Initiation a l'économie agro-alimentaire », Ed. Hatier 1992, P.99.

Les SAA se caractérisent en premier lieu par une demande à faible croissance si on examine les tendances des budgets des ménages sur la longue période¹⁴.

Le SAA il ait un caractère durable, c'est-à-dire qu'il puisse répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Cela nécessite donc, que le système agroalimentaire maintienne la santé des écosystèmes ruraux, la fertilité des sols agricoles et limite sa dépendance aux fluctuations économiques et politiques extérieurs¹⁵.

Schéma n°01 : La complexité d'un système agroalimentaire



Source : Ouyahia. M, « Analyse des dynamiques des industries agroalimentaire : cas de la wilaya de Bejaia » Mémoire de magister, université de Bejaia, 2005, p20.

On trouve trois types de système agroalimentaire¹⁶ :

- Le système artisanal dans lequel le chef d'entreprise, l'artisan, apporte à lui seul tous les facteurs d'exploitation (capital-travail) nécessaires à sa production. La grande majorité des exploitations agricoles peuvent être classées dans ce système. Ces unités de production intègrent en général la notion d'entreprise et celle de ménage, aussi bien

¹⁴ Raston, J-L. : « Tendances lourdes de l'agro-industrie mondiale », médit N° 1/93. P 04.

¹⁵ Document agence de développement et réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, « système alimentaire et sécurité alimentaire : comprendre et agir », Février 2015.

¹⁶ Malassis L et Ghersi G. : « Initiation à l'économie agro-alimentaire », Ed. Hatier 1992, P.110.

au niveau comptable qu'au niveau physique et font appel à la notion d'entrepreneur individuel.

- Le système manufacturier naît de l'introduction, dans la forme artisanale de production, des technologies modernes. Cette introduction entraîne une division plus poussée des tâches (totalement intégrées dans le système artisanal). Mais ces dernières demeurent relativement complexes et diversifiées. Dans le secteur de la production agroalimentaire, la modernisation et la capitalisation des exploitations conduisent à l'adoption de ce système de production, précapitaliste.
- Le système industriel quant à lui, affiche plusieurs caractéristiques : une capitalisation et une industrialisation élevée des mécanismes de gestion et de contrôle efficaces, une production et une consommation de masse, et une spécialisation poussée des tâches tout au long des chaînes agroalimentaires.

1.8. La filière agroalimentaire

Une filière se rapporte à l'itinéraire suivi par un produit (ou un groupe de produits) au sein de l'appareil agroalimentaire. Elle concerne l'ensemble des agents (entreprises et administrations) et des opérations (de production, de répartition, de financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'à son stade final d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des facteurs et des produits le long de la filière et à son stade final¹⁷.

L'identification d'une filière se fait sur la base d'un produit. Qu'il s'agisse d'un produit de base dont on suit les itinéraires jusqu'à sa consommation finale, la filière du bœuf par exemple, ou d'un produit de consommation finale à partir duquel on remonte toutes les étapes de sa production-distribution en suivant tous les itinéraires possibles, la filière des fruits et légumes, par exemple. Les limites d'une filière doivent ensuite être fixées sur le plan vertical (hauteur de la filière), sur le plan horizontal (largeur de la filière). Elle doit être également bornée dans l'espace (région, pays, groupe de pays, monde) et dans le temps (année, saison, etc.).

2. Les facteurs de production de l'industrie agroalimentaire

La production est l'activité économique de base, car c'est l'opération qui va permettre la création des biens et services.

¹⁷Malassis. L. : « Economie agro-alimentaire » tom III, Ed. Paris, 1986.

Pour produire, l'industrie agroalimentaire doit disposer d'un certain volume de ressources productives ou de facteurs de production qui sont les facteurs humains, naturels, financiers et techniques.

2.1. Le facteur humain de l'industrie agroalimentaire

La disponibilité de la main-d'œuvre et du travail sont des considérations importantes dans l'industrie agroalimentaire. Le travail est le facteur de production essentiel. La production est réalisée par le travail de l'homme, à partir de l'élément qu'il trouve dans la nature et d'éléments qu'il a déjà fabriqués par son travail et qui constituent le capital.

2.2. Ressources naturelles pour l'industrie agroalimentaire

Pour la plupart des consommateurs, les produits alimentaires demeurent étroitement liés dans leur esprit à l'agriculture ; il est aujourd'hui possible de produire des aliments de bien des façons. L'origine de l'approvisionnement alimentaire pour l'industrie agroalimentaire et comme suite :

- Les produits agricoles végétaux ou animaux, c'est-à-dire les produits frais. Il s'agit du blé, du lait et des animaux vivants, mais aussi des produits qui sont dérivés comme le pain, le beurre et la viande, ainsi que tous les produits agricoles transformés tels que le chocolat et les saucisses et saucissons. Sont également inclus les vins, l'eau-de-vie et les produits du tabac. Les poissons et les produits à base de poisson en sont cependant exclus, tout comme les produits de la sylviculture¹⁸.
- Les produits de la pêche et de l'aquaculture qui constituent des prélèvements effectués par les hommes sur les chaînes alimentaires marines naturelles (pêche) ou contrôlées (aquaculture).

2.3. Le facteur technique dans l'industrie agroalimentaire

Le progrès technique suppose d'abord un élargissement des connaissances scientifiques. Il est classique de distinguer trois stades dans le processus qui conduit au progrès techniques : la recherche scientifique, la recherche appliquée, les développements des inventions techniques aux stades de la production industrielle ou agricole. En effet, le progrès technique permet l'allègement des périodes de conservation des matières premières, l'utilisation des nouvelles procédures pour la production, la conservation, le stockage, le transport des produits

¹⁸Organisation Mondiale de Commerce : « Agriculture-introduction » in : https://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/ag_intro01_intro_f.htm Consulté le: 02 avril 2018.

agroalimentaires, et le raccourcissement des délais de fabrication de transformation et de livraison.

2.4. Le facteur financier de l'industrie agroalimentaire

Pour produire, une entreprise doit investir afin de renouveler son capital, d'augmenter sa production, de moderniser son appareil de production et pour remplacer la main d'œuvre. Le financement des banques joue un rôle primordial dans le développement des industries agroalimentaires. Le secteur agroalimentaire est le secteur qui bénéficie le plus de financement bancaire vu son importance dans la société. Par ailleurs, le financement bancaire joue également un rôle important dans les concrétisations des opérations d'importation et d'exportation des produits agroalimentaires. En effet, les moyens de paiement internationaux permettent aux deux parties liées (l'importateur) à savoir l'acheteur et son fournisseur (l'exportateur), de bénéficier d'un procédé rapide et sûr nécessaire au dédouanement de l'opération. Les moyens de paiement utilisés pour le règlement de ces opérations d'importation ou d'exportation sont la remise documentaire (remdoc), le crédit documentaire (crédoc) et le transfert libre (règlement facture)

2.5. Le facteur de recherche, développement et innovation

L'innovation constitue l'un des principaux leviers de la compétitivité des industries agroalimentaires. Axée sur les procédés et les services, l'innovation peut être à l'origine de gains de productivité importants sur les produits. Elle peut générer de nouveaux marchés et la création de valeur. Le marché a toujours joué un rôle moteur pour orienter l'innovation dans le secteur car les entreprises innovent avant tout pour répondre à la demande des consommateurs.

Les innovations technologiques de rupture sont peu fréquentes et les industries agroalimentaires privilégient l'innovation incrémentale¹⁹ qui s'appuie sur la modification, la transposition ou l'amélioration de produits et de procédés existants²⁰.

¹⁹ Il s'agit de la multitude d'améliorations quotidiennes que chaque salarié ou groupe de salariés introduit dans les produits ou dans les processus de fabrication existants : meilleur réglage des machines, modification de la composition des produits pour en accroître la solidité. Ces innovations incrémentales n'apparaissent pas par hasard, elles résultent d'initiatives précises qui arrivent à des rythmes différents, selon les époques, selon les industries et selon les entreprises, bien que les effets des innovations incrémentales soient extrêmement importants pour la croissance de la productivité des entreprises, aucune d'elles pris séparément n'a d'effet décisif. Elles reflètent plutôt l'efficacité d'une dynamique collective.

²⁰ Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : « Enjeux pour les industries agroalimentaires », page.03. Rapport du MAP de France, 2008.

3. Les enjeux de l'industrie agroalimentaire

Dans ce point, nous avons pour objectif d'expliquer les enjeux de l'industrie agroalimentaire.

3.1. La création d'emploi

L'industrie agroalimentaire est un employeur important, avec un taux élevé de main d'œuvre. Les industries agroalimentaires comptent environ 22 millions de salariés en 2007 dans le monde. La part d'emplois atypiques est également importante : saisonniers, temps partiel ou à contrats à durée déterminée.

Ces dernières années, l'augmentation de la consommation de produits alimentaires a eu un impact sur l'emploi dans le secteur agroalimentaire. De nombreuses entreprises mondiales de transformation réorganisent leur activité afin de se rapprocher des lieux de production, ce qui entraîne une nouvelle répartition géographique des besoins de main d'œuvre. Les innovations, l'automatisation de la production et l'accélération des rythmes de travail, la concurrence accrue entre les fabricants, les évolutions réglementaires portant sur la sécurité des aliments mais aussi sur la chaîne de distribution (supermarchés et restauration rapide), sont autant de facteurs qui ont des incidences quantitatives et qualitatives sur l'emploi.

Ces mutations entraînent une diminution de la main-d'œuvre non qualifiée et une augmentation de la demande de salariés plus qualifiés induisant parfois des tensions sur le marché de l'emploi²¹.

3.2. Développement durable

Les enjeux du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique sont importants pour le secteur des IAA. De nombreux défis se présentent : la contribution à l'équilibre alimentaire mondial, la sécurité sanitaire, la qualité des aliments produits, l'économie d'énergie tout au long du processus de production, la limitation des émissions de gaz à effet de serre, la gestion globale du cycle de vie du produit (valorisation des sous-produits, recyclage et prévention à la source des déchets, etc.) et bien entendu la prévention des pollutions provoquées par le secteur lui-même²².

²¹Barnier M, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : « enjeux des industries agroalimentaires », 2008. In : www.panoramaiaa.agriculture.gouv.fr Page 08. Consulté le : 15 février 2018.

²² Rapport de MAP de France, opcite page 3.

3.3. La logistique, emballage et technologie de l'information et de la communication

L'accroissement de la compétitivité des industries agroalimentaires passent également par l'augmentation de leurs performances dans le domaine de la logistique. C'est un enjeu crucial, de l'achat des matières premières à l'expédition des produits en passant par les ateliers de production, le conditionnement ou la gestion des stocks, qui concerne avant tout leur organisation interne. La rationalisation de la chaîne logistique nécessite de développer des partenariats entre industriels et distributeurs, mais également avec les transporteurs et les équipementiers. Le transport frigorifique et les entrepôts logistiques représentent des maillons essentiels de la chaîne du froide.

La transparence de la provenance des marchandises, l'acheminement des matières premières des produits finis ou semi finis, la gestion des flux, en particulier des produits frais et surgelés et de leur préparation, la gestion des dates, le suivi des numéros de lots sont autant de points de vigilance qui exigent une traçabilité ascendante et descendante absolue. Acteurs économiques, et notamment les industries agroalimentaires. Elle privilégie les engagements volontaires et préférentiellement collectifs à la mise en place d'outils coercitifs (réglementation, taxation). Ainsi, l'offre alimentaire est amenée à évoluer en termes de reformulation des produits, de diminution des tailles des portions, d'amélioration de l'information du consommateur. Ces engagements sont formalisés à travers des chartes validées et signées par les pouvoirs publics²³.

3.4. La création de la valeur ajoutée

L'industrie agroalimentaire est un secteur à fort potentiel de création de valeur ajoutée directe. Les entreprises agroalimentaires sont en majorité des très petites entreprises. Elles réalisent, au niveau interne, tous les processus de fabrication des produits mis sur le marché. Il n'y a pas de sous traitance. Pour que l'entreprise soit dans une dynamique positive de création de valeur et d'emploi, il faut que la valeur ajoutée directe²⁴ issue de la production couvre au moins le coût de la structure de production²⁵. C'est pourquoi, la préoccupation fondamentale des entreprises est la maîtrise des coûts des entrants (matières premières, emballages, etc.) pour avoir des prix de vente compétitifs sur le marché.

²³ Op.cit., page 11.

²⁴ Valeur ajoutée directe= chiffre d'affaires de la production vendue- consommations directes entrant dans la production. Le ration valeur ajoutée directe/cout de la structure= taux d'équilibre économique.

²⁵ Agefma. : « Industrie agroalimentaire, secteur des industries agroalimentaires ».Rapport 2009. In : www.agmefma.org. Consulté le : 13 avril 2018.

3.5.L'adaptation de l'offre à la demande

La demande mondiale de produits alimentaires augmente avec la croissance démographique et l'urbanisation. En effet, cette démographique naturelle aurait pour conséquence une forte mobilité des populations et donc le premier résultat de cette mobilité est le développement des villes. Ces changements vont entraîner nécessairement un accroissement de la demande des produits alimentaires, ce qui constitue indéniablement des opportunités de développement considérable pour l'industrie agroalimentaire²⁶.

3.6.L'indépendance alimentaire

L'enjeu consiste à augmenter la sécurité alimentaire en garantissant à chaque ménage un accès réel à une quantité suffisante d'aliments pour tous ses membres et en lui maintenant cet accès. Cela signifie non seulement qu'un pays doit disposer de suffisamment d'aliments, mais aussi que ses habitants ont les moyens de les acheter. Il existe plusieurs manières d'améliorer la sécurité alimentaire : accroître la production alimentaire et la productivité locale, augmenter les importations alimentaires en garantissant la régularité de l'approvisionnement et la sécurité des aliments, offrir d'avantage d'emplois et de revenus à ceux qui sont trop pauvre pour acheter les aliments dont ils ont besoins, et améliorer les systèmes de distribution des aliments.

II. L'évolution de l'industrie Agroalimentaire dans le monde

L'industrie agroalimentaire a connu depuis l'antiquité des révolutions et des évolutions pour arriver à sa situation actuelle.

Dans cette section, nous allons présenter d'abord la genèse de l'industrie agroalimentaire, ensuite son développement et son essor et enfin son internationalisation.

1. Genèse de l'industrie agroalimentaire

L'industrie alimentaire est née probablement en même temps que l'agriculture. Il s'agit de la fabrication de farines et de semoules de (céréales), de fromages et de boissons fermentées, le séchage et le fumage de viandes et de poissons²⁷. L'histoire de l'humanité a révélé que l'industrie agroalimentaire avait pour origine une forme artisanale et familiale de transformation de matières premières agricoles périssables en denrée stockables et

²⁶ Performances Management Consulting (PMC) : « L'industrie agroalimentaire dans l'UEMOA Panorama. Problématique, Enjeux et Perspectives », Juillet 2008, P70-76.

²⁷ Rastoin J-L. : « Une brève histoire de l'industrie alimentaire », revue d'économie rurale, N°255-256, Année 2000, P 61-71

directement utilisables pour la préparation des repas. Peu à peu, les besoins en énergie que réclamait, par exemple, la mouture des graines, ou la coopération nécessaire à la fabrication des gros fromages entraînent les débuts de l'industrie agroalimentaire. On peut associer l'origine de cette industrie, qui prend en charge la succession des transformations allant du produit brut au produit consommé, à la première révolution industrielle qui est liée à l'utilisation de la machine à vapeur comme moteur pour actionner des machines (en particulier dans l'industrie textile et la métallurgie). La production agroalimentaire va devenir considérable, les usines vont remplacer les ateliers artisanaux et les manufactures, le besoin en capitaux pour créer les entreprises agroalimentaire est permis par le développement du capitalisme.

L'urbanisation, le développement de l'industrie et la diversification des activités humaines ont conduit, simultanément, à un accroissement des revenus disponibles et au double souci de consacrer le minimum de temps à leur préparation. On constate ainsi que les ménages aux revenus plus bas consacrent une part plus importante aux dépenses alimentaires, tandis que les revenus plus élevés s'attachent plus à la qualité et aux critères diététiques.

Les dates clé de l'industrialisation de l'alimentation sont²⁸ :

- **1790** : les prémices de la stérilisation à la fin du XVIII^e siècle. Une nouvelle méthode de conservation (autre que le salage, le fumage et le séchage) est inventée par un britannique, à base de chauffage des aliments dans des boîtes hermétiquement closes. Cette méthode, appelée stérilisation, sera bientôt répandue en Europe et dans le monde entier.
- **1876** : L'envoi dans le commerce international du premier navire doté d'un système de réfrigération et de frigorifique pour le transport de la viande entre l'Argentine et la France.
- **1913** : Début de l'électroménager dans les cuisines. Le premier réfrigérateur est construit et sera commercialisé pour les particuliers en 1926. Le congélateur arrivera bien plus tard, dans les années 1960, quasiment en même temps que le four à micro-ondes (1959).
- **1929** : Les grosses entreprises agroalimentaires commencent à voir le jour, à l'exemple de Danone, Kraft Food, United biscuits.

²⁸ Peltier, C.: « Historique de l'industrie de l'alimentation », Futra Santé 2011. In : www.futra-sciences.com. Consulté le 14 avril 2018.

- **2009** : Apparition des premiers emballages actifs et intelligents. Ils ralentissent le processus de dégradation du produit et informent le consommateur sur sa qualité, notamment grâce à des puces fraicheurs aux couleurs changeantes²⁹.

L'espace agroalimentaire des années 2000 est déjà configuré avec deux grandes zones de production et de consommation historiques: la Communauté européenne, première puissance agro-alimentaire mondiale et la toute récente Alena (Association du libre échange nord-américaine), et une zone émergente: l'Asie en raison à la fois de son énorme potentiel démographique (plus du tiers des 6 milliards d'habitants de l'an 2000) et de ses perspectives de croissance économique qui devraient tirer la demande et susciter la création d'un tissu d'entreprises locales.

Aujourd'hui, l'IAA se situe au cœur d'un très important complexe économique (le système alimentaire) dont la finalité est de nourrir les êtres vivants (humains et animaux), le plus souvent à travers des rapports marchands. La place des IAA dans les filières composant le système alimentaire est variable selon les pays. Cependant, il y'a une tendance vers un modèle agro-industriel tertiaire³⁰.

2. Développement et essor de l'industrie agroalimentaire dans le monde

L'abaissement des tarifs douaniers et des autres obstacles aux échanges, pendant les années 1950 s'explique essentiellement par la mise en œuvre des négociations à la fois bilatérale et multilatérale au niveau mondiale. Le commerce international à connue depuis quatre décennies un développement.

L'organisation mondiale du commerce (OMC) dispose de différents accords portant sur un large éventail de domaines, y compris le commerce de marchandises et de services, le règlement de différends et les droits de propriété intellectuelle liés au commerce. Les accords suivants présentent une importance particulière pour le secteur agroalimentaire³¹ : Accord sur

²⁹ Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. : « Vers l'alimentation moderne », histoire de l'industrie-agroalimentaire, 2014. In : <http://agriculture.gouv.fr/>, consulté le 14 avril 2018.

³⁰ Une économie regroupe trois grands secteurs : l'agriculture (le secteur primaire), l'industrie (le secteur secondaire) et toutes les activités restantes sont classées dans ce que l'on appelle le secteur tertiaire. Ce dernier se caractérise par des activités de production des services. Il peut s'agir de services qui nécessitent des capacités techniques tels que les domaines du juridique, de la coiffure ou encore de l'architecture par exemple. Mais aussi de services comme les transports, les activités immobilières, financières, le commerce, l'éducation, la santé, l'action sociale ou encore l'administration et les services aux entreprises et aux particuliers.

³¹ Agrgc. : « Accords de l'organisation mondiale du commerce en matière d'agriculture et d'agroalimentaire », 2017. In : <http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/enjeux-de-commerce-agroalimentaire/enjeux-de-commerce-agricole-a-l-organisation-mondiale-du-commerce/accords-de-l-organisation-mondiale-du-commerce-en-matiere-d-agriculture-et-d-agroalimentaire/?id=1384264832352> Consulté le 27 avril 2018.

l'agriculture, accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et accord sur les obstacles techniques au commerce.

2.1. Accord sur l'agriculture

L'accord sur l'agriculture de l'OMC constituait un premier pas important vers un système de commerce des produits agricoles équitable et axé sur le marché. Les membres de l'OMC s'y engagent notamment à offrir un meilleur accès aux marchés ainsi qu'à réduire le soutien faussant les échanges et les subventions à l'exportation.

2.2. Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires

Sont nécessaires à la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou à la préservation des végétaux à condition que ces mesures ne soient pas incompatibles avec les dispositions du présent accord. Les mesures sanitaires ou phytosanitaires qui sont conformes aux dispositions pertinentes du présent accord seront présumées satisfaire aux obligations incombant aux Membres en vertu des dispositions du GATT de 1994 qui se rapportent à l'utilisation des mesures sanitaires ou phytosanitaires.

2.3. Accord sur les obstacles techniques au commerce

L'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) vise à faire en sorte que les règlements techniques, les normes et les procédures d'évaluation de la conformité soient non discriminatoires et ne créent pas d'obstacles non nécessaires au commerce. De même, il reconnaît aux Membres le droit de mettre en œuvre des mesures permettant d'atteindre leurs objectifs légitimes de politique générale, comme la protection de la santé et de la sécurité des personnes ou la protection de l'environnement. L'Accord OTC encourage fortement les Membres à établir leurs mesures sur la base de normes internationales afin de faciliter le commerce. Au moyen des obligations qu'il a établies en matière de transparence, il vise aussi à créer un environnement prévisible pour les échanges commerciaux.

Le secteur agroalimentaire jouit néanmoins à certains égards d'un statut particulier. Tant à l'OMC qu'ont accords cadres internationaux (ACI) notamment, on reconnaît que des réglementations qualitatives spécifiques à l'agriculture ou à l'alimentation peuvent s'appliquer d'un État à un autre. L'étendue de cette autonomie tend toutefois à être restreinte aux seules problématiques sanitaire et phytosanitaire. Une règle peut aussi être jugée abusive si elle semble servir de paravent à l'agriculture nationale. Les États qui adoptent de telles

règles sanitaires ou phytosanitaires ont dès lors une approche défensive, devant prouver que leur réglementation procède d'un substrat scientifique. Parallèlement, les accords réfèrent habituellement à leurs propres organes décisionnels afin de juger de l'à-propos de tels substrats.

L'OMC, à titre d'exemple, renvoie (par le biais de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) à la commission du Codex alimentarius³² qui est, selon elle, habilitée à juger de la conformité des normes étatiques aux connaissances scientifiques. Les comités du Codex traitent de questions générales, relatives aux élevages et cultures, mais aussi d'autres, plus spécifiques, concernant l'étiquetage et les normes de certification. C'est donc toute une batterie de règles et de politiques relatives à l'agriculture et à l'alimentation des populations qui peuvent être prises dans les restes de telles instances, auxquelles siègent certes des pays membres surtout par la voie de leurs experts, mais aussi les organismes internationaux non gouvernementaux (OING) expression parapluie désignant notamment les multinationales³³.

3. Internationalisation du secteur agroalimentaire

L'accélération des échanges internationaux a été une composante majeure du phénomène de la mondialisation³⁴ qui a marqué les années 1970. Elle a été favorisée par de multiples facteurs : l'abaissement des tarifs douaniers et des autres obstacles aux échanges, la réduction des coûts de transport et l'essor des flux de capitaux internationaux qui a permis de créer des capacités de production industrielle dans des pays émergents. L'intégration de ces pays dans l'économie mondiale a conduit à l'éclatement des chaînes de production entre donneurs d'ordre et sous-traitants disséminés partout dans le monde. Cependant, les entreprises de l'industrie agroalimentaire s'internationalisent pour accéder aux débouchés et aux ressources, pour réduire leurs coûts, ou ne pas être marginalisées dans le phénomène de concentration à

³² Le codex alimentarius (code alimentaire en latin) est un recueil de normes alimentaires, de directives et de codes d'usages internationaux principalement destinés à protéger la santé des consommateurs et à garantir l'équité des pratiques dans le commerce des denrées. Il sert de base à de nombreuses normes alimentaires nationales et réglementations apparentées. La commission du codex alimentarius, coparrainée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a tenu sa première session en 1963 et sa réunit actuellement tous les ans, une fois à Rome, une fois à Genève. Elle compte aujourd'hui 176 pays membres et une organisation membre, auxquels il faut ajouter plus de 200 organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales ayant le statut d'observateurs.

³³ « Valeur ajoutée » Graal du repositionnement stratégique de l'industrie agroalimentaire. In : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1498> Consulté le 28 avril 2018.

³⁴ La mondialisation est un processus qui conduit à des ouvertures (ou libéralisation) dans plusieurs domaines (ouverture économique, intégration financière, internationalisation du processus de production, libéralisation des mouvements de population). La mondialisation est un phénomène dynamique qui s'est réalisé à travers l'histoire.

l'œuvre au niveau mondiale³⁵. Ce mouvement, favorisé par l'ouverture des marchés et par les progrès des techniques de transport, s'est traduit par une forte montée des flux de commerce et d'investissement internationaux.

L'industrie agroalimentaire rassemble dans ses rangs l'ensemble des acteurs qui participent à la transformation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, en aliment et boissons pour les humains ou animaux. Le secteur de l'IAA figure généralement en première place parmi les composantes du tissu économique qui compte une importante proportion de petites entreprises. C'est pourquoi, il joue un rôle essentiel dans le développement économique. Leur développement passe également par la recherche croissante de nouveaux débouchés et le maintien d'un lien étroit entre les productions agricoles et les activités de transformation qui s'opèrent au plan locale, mais aussi au plan international.

3.1. L'internationalisation des grandes firmes agroalimentaires

L'internationalisation de la production agro-alimentaire s'insère dans le processus d'internationalisation du capital. Dès la fin du Moyen Age s'édifient les premiers empires industriels, commerciaux et financiers pour lesquels la mise en culture et la colonisation de territoires nouveaux constitue le fer de lance de l'expansion internationale des pays développés³⁶.

L'expansion internationale des grands groupes industriels agro-alimentaires suivra quelques années après : Corn Product (1892) aux USA, Nestlé (1893) et Unilever (1890) en Europe.

Les grandes firmes agro-alimentaires n'ont cessé de jouer un rôle considérable dans le développement agro-alimentaire mondial par leur puissance financière, leurs capacités d'organisation, de recherche et d'innovation en transférant leur savoir-faire à l'échelle de la planète.

La mondialisation des industries agroalimentaires se caractérise par le développement des poids des grandes firmes et une nouvelle division multinationale du travail, traduisant de nouveaux rapports nord-sud (les firmes du Nord s'appropriant le développement des marques et produits, et celles du Sud offrant des prestations de service d'assemblage et de fourniture de matières premières). Ce mouvement se traduit également par un éclatement des chaînes d'approvisionnement et une insertion relative de certaines filières localisées. Enfin, la mondialisation de l'agroalimentaire rend compte de nouveaux rapports de dépendance et de

³⁵Hatem F. : « Internationalisation des industries agroalimentaires », revue des chambres d'agriculture, numéro 969, Février 2008.

³⁶ Malassis, (L)-Gherssi, (G). : « Initiation a l'économie agro-alimentaire », Ed. Hatier 1992, p 142.

domination, avec notamment le poids croissants des grandes firmes de distribution, permettant un glissement encore plus fort du pouvoir de négociation vers l'aval des filières.

3.2. La globalisation de l'industrie agroalimentaire

La globalisation se caractérise à la fois par une intensification des échanges internationaux de toute nature et, par une nouvelle géopolitique de ces échanges. Ce processus a été permis grâce à la libéralisation des échanges, aux progrès des technologies de l'information et de la communication et à la modernisation des moyens de transport. L'industrie agroalimentaire a accompagné ce mouvement beaucoup plus facilement que l'agriculture en raison de sa capacité à rendre stockables et transportables des produits périssables (les matières premières agricoles). Il s'agit d'une globalisation rapide des marchés agroalimentaires.

Suite à la globalisation de l'industrie agroalimentaire, les exportations mondiales de produits agricoles et alimentaires ont ainsi été multipliées par 4,4 durant les 30 dernières années (1970 à 2000) pour avoisiner 1 000 milliards de dollars en 2009. En revanche, les commodités agricoles (matières premières de base) connaissent une progression beaucoup moins rapide que les produits transformés issus de l'IAA dans les échanges internationaux (dont l'exportation représente, en 2009, 40 % du commerce total des produits agricoles et alimentaires).

L'Union Européenne représente la première puissance agroalimentaire mondiale avec 54 % des exportations et 49 % des importations mondiales de produits transformés. Les 3/4 de celles-ci sont constitués de flux intra-communautaires. Pour les échanges hors l'UE, cette zone occupe : 31% des exportations et 22% des importations mondiales, loin devant le Mercosur (respectivement 20 % et 2 %) et l'Alena (10 % et 17 %). Néanmoins, la croissance rapide des exportations totales de produits alimentaires bruts et transformés de la ferme du monde, le Brésil, et des autres pays émergents, remodèle inexorablement le panorama du leadership mondial³⁷.

3.3. Les grands groupes mondiaux de l'industrie agroalimentaire

Les six plus grosses entreprises agroalimentaires sont mondiales. Elles sont classées par leur chiffre d'affaires réalisé en 2017 comme suit : Nestlé en première position avec 95,6Mds USD, puis, Unilever en deuxième position avec 66,3Mds USD, ensuite PepsiCo avec 63,5Mds

³⁷Pierre J. Et Rajendra K Et PACHAURI et Laurence T. : « Développement, alimentaire, environnement: changer l'agriculture ? », Regards 2012, chapitre 11, p 279. In: <http://regardssurlaterre.com/lindustrie-agroalimentaire-au-coeur-du-systeme-alimentaire-mondial> Consulter: le 02 avril 2018.

USD. The Coca-Cola Company vient en quatrième position avec 35,4 Mds USD, suivie de Danone avec 30,5 Mds USD et de Mondelez avec 25,6 Mds USD.

Tableau n°01 : Le classement des six grandes entreprises agroalimentaires mondiales selon leur chiffre d'affaires (en milliards de dollars).

Entreprises	Pays	Chiffre d'affaires (en milliards de dollars)
Nestlé	Suisse	95,6 Mds USD
Unilever	Royaume-Unis/ Pays-Bas	66,3 Mds USD
PepsiCo	Etats-Unis	63,5 Mds USD
The Coca-Cola Company	Etats-Unis	35,4 Mds USD
Danone	France	30,5 Mds USD
Mondelez	Etats-Unis	25,6 Mds USD

Source : Etablie par nous même à partir des données d'Oxfam.

D'après la lecture du tableau n°01 ci dessus, nous remarquons que les plus importantes entreprises agroalimentaire sont celle qui activent dans les branches de la confiserie, chocolaterie, du café lyophilisé, des eaux embouteillées, des aliments pour animaux domestiques et des plats préparés surgelés (Nestlé). Vient en suit, Unilever qui se globalise sur les produits d'épicerie sèche (soupes déshydratée, produits alimentaires surgelés, thé). La PepsiCO une multinationale américaine spécialisée dans le secteur agroalimentaire intervenant dans 04 branches alimentaires (boissons, jus de fruits, chips, céréales) vient en troisième position. En quatrième position vient la multinationale Coca-Cola Company spécialisée dans la production et la commercialisation des boissons non alcoolisées. Le groupe Danone, leader dans la fabrication des produits laitiers frais, et dans les eaux minérales et de source ainsi que dans la fabrication des biscuits vient en cinquième position. En dernier lieux, on trouve Mondelez qui est une multinationale agroalimentaire Américaine présente dans les branches de biscuiterie et de chocolaterie.

On trouve trois branches d'industries agroalimentaires dont leurs entreprises multinationales ne sont pas classées : la fabrication des huiles, des corps gras et des margarines, la fabrication des produits sucrière et la fabrication de la viande.

3.4. Les principaux pays exportateurs et importateurs mondiaux des produits alimentaires

Dans le tableau, ci-dessous, nous allons présenter le classement des dix (10) principaux pays importateurs et exportateurs des produits alimentaires dans le monde en 2016 en valeur et en pourcentage.

Tableau n°02 : Les principaux pays exportateurs et importateurs mondiaux des produits alimentaires en 2016.

Unité Mds USD.

Exportations		Importations	
Pays	Valeur	Pays	Valeur
Union européenne	518	Union européenne	518
Etats Unis d'Amérique	136	Etats unis d'Amérique	138
Brésil	68	Chine	100
Chine	66	Japon	64
Canada	46	Canada b	34
Argentine	36	Hong Kong	27
Indonésie	32	Corée république	26
Inde	30	Fédération de Russie b	24
Thaïlande	29	Mexique b	24
Mexique	29	Inde	22

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de publication OMC, 2017.

D'après les données de tableau n° 2, nous remarquons que les pays développés sont parmi les premiers principaux exportateurs et importateurs des produits alimentaires dans le monde où l'UE et les USA sont les premiers respectivement sur les deux cotés. Pour les exportateurs, l'Asie est présente fortement avec quatre pays : La Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Thaïlande avec un montant de 157 milliards de dollars. En troisième et en sixième position vient le continent Américain (Amérique du sud) : Brésil (68 Mds \$) et Argentine (36 Mds \$). Le Canada vient en cinquième place, et le Mexique en dixième place. Concernant les pays importateurs des produits agroalimentaires, nous trouvons que l'Asie est une grande importatrice des produits alimentaires (la Chine, le Japon, la Corée et le Hong Kong) avec un montant d'importation de 217 milliards de dollars. Le Canada et le cinquième importateur dans le

monde et la Russie est la huitième. Enfin, le Mexique et l'Inde viennent en dernier avec des montants de 24 et 22 milliards de dollars.

En effet, malgré que l'UE exporte une très grande quantité et réalise des montants très importants (518 milliards de dollars), elle importe en revanche d'importantes quantités des produits alimentaires (518 milliards de dollars). L'USA importe également des quantités importantes en produits alimentaires et ce même ci elle est un pays exportateur mondial en produit alimentaire. Ceci atteste l'importance de ce secteur dans l'économie et le commerce extérieur de ces deux zones économiques.

Conclusion

Ce chapitre était consacré à la présentation de l'industrie agroalimentaire à l'échelle mondiale. Dans la première étape, nous avons essayé de présenter l'industrie agroalimentaire comme une activité économique et de distinguer entre les différents concepts liés à l'agroalimentaire. Nous avons également touché au développement du secteur agroalimentaire. Ensuite, nous sommes passés à la présentation de l'industrie agroalimentaire à l'internationale.

À travers ce chapitre, nous avons expliqué le rôle de ce secteur dans la création de la richesse et de l'emploi. Nous avons notamment expliqué la contribution de ce secteur au développement économique d'un pays et voir à son développement durable.

Chapitre II :
Etat des lieux de l'industrie
agroalimentaire en Algérie.

Introduction

L'économie algérienne, dirigée et administrée depuis 1962, a été contrainte ces deux dernières décennies à se soumettre aux nouvelles données de l'économie mondiale. Ainsi, l'Algérie s'est lancée, dès la moitié des années quatre vingt dix, dans un processus de réformes économiques, nécessaires à sa transition vers l'économie de marché.

Le secteur agroalimentaire en Algérie a connu son essor dans les années 70 avec les programmes publics de développement, notamment par la création de sociétés nationales dans les filières céréales, lait, eaux et boissons. Ces filières restent les plus importantes et sont suivies dernièrement par celles du sucre, des corps gras et des conserves des viandes. Deuxième industrie après les hydrocarbures, l'industrie agroalimentaire est à 95% dominée par le secteur privé.

Notre objectif dans ce chapitre est de donner un état des lieux de l'industrie agroalimentaire en Algérie. Nous présenterons d'abord sa genèse en Algérie, puis sa part dans l'économie nationale et nous terminerons par l'étude de la part de l'industrie agroalimentaire dans le commerce extérieur.

I. Présentation du secteur agroalimentaire en Algérie

Le secteur de l'industrie agroalimentaire en Algérie constitue un maillon important du tissu industriel national du fait du rôle important qu'il joue dans l'économie nationale. Il contribue en effet à l'augmentation du PIB (Produit Intérieur Brut), à la fiscalité et à la résorption du chômage en pleine expansion ces dernières années en Algérie. A cet effet, une attention particulière fut accordée à son développement par les pouvoirs publics à travers, notamment, l'adoption et la mise en application, au cours de ces dernières années, de différentes politiques et stratégies. Ces dernières visent à repositionner le rôle moteur de ce secteur dans la sphère économique du pays par, tout d'abord, une meilleure intégration en amont et en aval de ces activités et par une amélioration qualitative et quantitative de sa compétitivité face à une concurrence de plus en plus rude¹.

Des investissements colossaux ont été consentie par l'Etat dans le secteur agroalimentaire dès le début des années soixante-dix, pour renouveler et moderniser les équipements déjà en place et pour élargir le capital technique installé. Le taux d'utilisation des capacités de production a toujours été plus élevé dans les industries agroalimentaires que dans les autres industries,

¹Horri K. et dahane A. et maatoug. M. : « problématique du développement des industries agroalimentaire en Algérie », European Scientific Journal January, volume 11, 2015. In <http://paperity.org/p/59171236/problematique-du-developpement-des-industries-agroalimentaires-en-algerie> Consulté le 23 mars 2018.

dépassant parfois les 100% en 1991 dans les branches dites stratégiques comme les semouleries minoteries, les huileries et les sucreries².

Depuis les années quatre-vingt –dix, l'industrie agroalimentaire constituait l'un des vecteurs de la croissance de l'économie nationale. Il s'agit de la deuxième industrie du pays, après celle de l'énergie. Les industries agroalimentaires ont bénéficié d'une demande alimentaire à forte croissance liée, entre autres, à l'accroissement démographique, à l'importance des dépenses des ménages consacrées à l'alimentation (plus de 50 % des dépenses totales des ménages) et à une politique de soutien étatique des prix à la consommation des produits alimentaires de base.

Les industries agroalimentaires connaissent un développement remarquable depuis les années 2000 et les perspectives de croissance sont encore plus importantes pour le futur, compte tenu de l'importance de la demande algérienne et des possibilités d'exportation dans certains secteurs. Un programme de développement des IAA a été mis en œuvre, afin d'en accroître le nombre et de les mettre à niveau. Les moteurs du développement sont l'investissement, la modernisation des équipements, l'acquisition du savoir-faire, les partenariats, l'innovation, la gestion de la sécurité sanitaire, la normalisation et la certification. Dans le cadre de ce programme, l'Algérie, par le biais de la rente pétrolière, a envisagé depuis les années 2000 de favoriser le développement de la production dans les secteurs fortement déficitaires (céréales, lait, viandes, boissons, fruits, légumes, huiles et corps gras) et favoriser la transformation. L'objectif est de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger, en veillant à ce que le marché intérieur soit suffisamment approvisionné et à des prix acceptables. Pour l'Etat, les IAA ont une importance capitale parce qu'elles assurent la sécurité alimentaire nationale, mais aussi parce que l'agriculture et les IAA emploient près de 23% de la population active et contribuent pour 12% au PIB de l'Algérie (dont 2% pour les IAA). En 2016, les IAA représentent au moins 17 000 entreprises et génèrent plus de 140 000 emplois³.

1. La genèse de l'industrie agroalimentaire en Algérie

En 1962, après 132 ans de colonisation française, l'Algérie est finalement indépendante, mais pauvre et sous-développée économiquement. Au seuil de son indépendance, l'Algérie a besoin d'un Etat fort afin de développer son économie, dans le but de créer une société moderne et dynamique. Le gouvernement met en place un modèle de développement fondé sur la théorie

²Boukella M. : « les industries agro-alimentaires en Algérie : politique, structure et performance depuis l'indépendance », Centre National de Haute Etude Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), cahiers options méditerranéennes, volume.19, Montpellier 1996.

³ Ambassade de Suisse/Alger : « Rapport économique Algérie 2016 », édition 2017. In: http://www.s-g.com/default/files/csever/publication/free/rapport-economique-algerie-201710_0.pdf Consulté le 17 Décembre 2017.

des industries industrialisantes, selon laquelle les pays les plus pauvres doivent investir en priorité dans les industries lourdes dont est supposé entraîner tous les autres secteurs de l'économie.

De 1967 à 1977 trois plans de développement économique se sont succédé. L'objectif est d'élever le niveau de vie de la population par l'appropriation et la mise en valeur par l'Algérie de ses propres richesses, par la construction d'une industrie de base et par la réforme de l'agriculture⁴.

En 1978, l'Etat avait lancé un plan Valorisation des Hydrocarbures (Valhyd). Il est destiné à favoriser les industries liées au pétrole et au gaz pour permettre une première transformation sur place de ces ressources, avec des investissements massifs de l'Etat. Depuis, l'Algérie est devenu un pays pétrolier et mono-exportateur.

Les premières années de la mise en place de ce plan, le niveau de vie des algériens commence à se détériorer et l'échec de l'économie administrée s'avère évident et inévitable, car elle est devenue totalement dépendante de la rente pétrolière. Le pays est dépendant de l'extérieur : notamment en ce qui concerne les produits alimentaires et les capitaux. En effet, pour répondre aux besoins de la population qui augmente rapidement et en conséquence du contre choc pétrolier de 1986, l'Algérie tombe dans la cessation de paiement, une crise économique et financière avait frappé le pays et l'Etat emprunte à court terme auprès des banques étrangères privées afin d'importer les aliments de base (Etat emprunteur/importateur).

Depuis 1994, l'Algérie signe le PAS et rentre dans une nouvelle phase de réformes de transition à l'économie de marché. Depuis les années 2000, une série de plans de soutien à la croissance économique ont été entamés jusqu'à 2020.

Dans ce point, nous allons présenter l'évolution des industries agroalimentaires en Algérie, tout en expliquant les différents événements historiques marquant l'économie algérienne avant 1962 à nos jours.

1.1. L'industrie agroalimentaire avant 1962

L'industrialisation de l'Algérie se pose déjà lors des deux grandes guerres, et en particulier lors de la seconde guerre mondiale. En effet, la défaite face à l'Allemagne fait apparaître l'impuissance de l'Algérie (française à l'époque) à pourvoir à ses propres besoins en biens de

⁴Ritimo, « D'une économie planifiée à une économie de marché ». In: <https://www.ritimo.org/D-une-economie-planifiee-a-une-economie-de-marche>. Consulté le 02 mai 2018.

consommation courants et à relayer l'effort de guerre en production de matériels militaires. Seule une petite industrie européenne existant depuis les années 1930.

Le projet d'une industrialisation de l'Algérie est né du choc de la défaite. Les produits alimentaires les plus élémentaires manquent. Dans ce contexte, elle s'improvise alors une industrie agroalimentaire qui fournit des produits de remplacement. La commission des réformes musulmanes (21 décembre 1943-8 juillet 1944) insiste sur la nécessité d'industrialiser l'Algérie à travers la création d'industries nouvelles capables d'absorber un plus grand nombre de travailleurs musulmans. La commission propose au total un programme de dépenses d'investissement de 21 milliards d'anciens francs pour vingt ans dont la charge devait être partagée par l'Algérie et la métropole. Le gouvernement général lance alors un plan d'industrialisation en 1946. Malgré ces efforts, l'Algérie ne s'industrialise pas dans les années après-guerre. De plus, la faible industrialisation ne touche pas la population musulmane. En effet, les propositions de réformes économiques et sociales ne seront pas adoptées (Pervillé, 1986).

A la fin des années 1930, l'Algérie exporte surtout vers la France des produits alimentaires végétaux (vins, blé dur, blé tendre, agrumes, dattes, semoule, huile d'olives), des produits animaux, des matières premières végétales (liège, alfa) et des matières premières minérales (fer, phosphate, plomb). En contrepartie, l'Algérie achète de la France des produits fabriqués (tissus, pièces détachés et machines, automobiles et pièces détachées, produits chimiques, vêtements, chaussures, médicaments, articles de ménages, meubles, armes, etc.), des produits alimentaires végétaux (sucres, huiles, pommes de terre, lait concentré, légumes secs, farines), des produits alimentaires animaux (lait, beurres et fromages, viandes fraîches et conservées), des produits minéraux (fers, aciers, tôles et fils, matériaux de construction). A la fin de la guerre d'indépendance, la situation n'a guère évolué : les produits industriels représentent 73,7%⁵ des importations, l'Algérie achète également de grandes quantités de biens de consommation pour satisfaire les besoins d'une fraction minoritaire de la population dont le niveau de vie est à peu près celui de la France. Quant aux exportations, les produits agricoles sont majoritaires, les produits de l'industrie concernant avant tout l'exportation de minerais (fer, phosphate, zinc). Il est intéressant de rappeler que la majorité des produits agricoles exportés est constitué des vins. On notera également que le pays est agricole mais le secteur agricole reste déficitaire. Ainsi, à la période coloniale, l'Algérie est structurellement importatrice de produits laitiers et de viandes et poissons. Les premières années qui suivent

⁵ZouacheA. : « ETAT, HERITAGE COLONIAL ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN ALGERIE », les cahiers du CREAD n° 100-2012. In: <http://www.ajol.info/index.php/cread/article/viewFile/124919/114437> Consulté le 19 mai 2018.

l'indépendance marquent une baisse sensible de la production minière, de la houille mais aussi des phosphates, du zinc et du plomb et une hausse sensible de la production d'hydrocarbures.

1.2. L'industrie agroalimentaire pendant 1962-1980

Au lendemain de l'indépendance nationale, l'Algérie s'est lancée dans la stratégie de l'industrie industrialisante avec un gigantesque effort d'investissement, fortement marqué par le modèle de pôles industriels. Dans cette stratégie, l'Algérie s'est orientée sur le secteur de l'énergie et de l'industrie de transformation, en s'appuyant sur un système centralisé de planification et de l'allocation des ressources ainsi que sur une gestion administrée des leviers de la régulation économique.

Avant 1962, plus de 80% des échanges se faisaient avec la France. L'Algérie ayant la volonté de rompre ces liens trop étroits de dépendance économique avec celle-ci, elle entend diversifier son commerce extérieur. Ainsi, et depuis 1963, de nombreux accords bilatéraux ont été conclus avec des pays européens : Suisse et Espagne, avec des pays en voie de développement : l'Egypte, la Tunisie et le Maroc et surtout avec les pays socialistes : Bulgarie, Cuba, Yougoslavie et Chine. Par ailleurs, des statistiques concernant le service de l'expansion commerciale de la chambre de commerce d'Alger permettent de cerner cet effort de diversification. Ce service s'efforce d'établir des relations entre commerçants algériens et commerçants étrangers. Ainsi, les statistiques de mise en relations d'affaires pour 1964 sont assez révélatrices : sur 761 propositions, le Japon vient en tête avec 95 propositions (soit 12,6%), la France au second rang avec 61 propositions (soit 10,5%), puis des pays comme l'Allemagne occidentale (10% des propositions), l'Italie (8%) et l'Espagne (5%). Les U.S.A sont les moins placés avec un pourcentage de 3,5⁶.

Tableau n° 03 : Lapart de la France dans le commerce extérieur de l'Algérie

années /désignation	1956	1960	1964
Importations	79%	80,80%	71%
Exportations	76%	83,90%	75%

Source : Georges Mutin : « le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 », géo carrefour, Année 1965, p 355.

Les données du tableau n° 3, nous informent sur la part de la France dans le commerce extérieur en Algérie qui est en position du premier client et du premier fournisseur de l'Algérie. Elle achète 75% des produits algériens et lui fournit 71% de ses achats en 1964. Néanmoins,

⁶Georges M, « Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 ». In revue de géographie de Lyon, vol.40, n°4, 1965.

bien que ce pourcentage soit élevé, il est en baisse de -12,12% par rapport à 1960 suite à l'application de la politique de diversification du commerce extérieur.

Le secteur des industries agroalimentaires a été largement dominé par les entreprises publiques qui assuraient plus de 61% de la production nationale. Ces entreprises étatiques étaient de grandes tailles englobant, pour l'essentiel, les activités de transformation de produits de base (produits céréaliers, sucre, lait, huile). Mais, l'activité des entreprises agroalimentaires a été quasi-exclusivement dépendante des importations de matières premières agricoles et agroalimentaires qui étaient de l'ordre de 60% en 1965. Ce taux important des importations était expliqué par l'incapacité du secteur agricole de répondre aux besoins de l'industrie agroalimentaire. Jusqu'au début des années soixante dix, la tendance générale des prix alimentaires au niveau mondiale était à la baisse. Cette conjoncture favorable aux importations de denrées alimentaires a permis à l'Etat algérien de poursuivre sa politique de stabilisation des prix intérieur (la politique des prix administrés) sans avoir à recourir à la pression sur les finances publiques. C'est en 1973, au moment où éclate la crise alimentaire mondiale, que la politique de subvention à démarré en Algérie. Par ailleurs, l'industrie agroalimentaire a connu un développement remarquable au cours des années soixante-dix et quatre-vingt

Si entre 1962 et 1988, bien qu'étatisée et planifiée, l'économie algérienne a conservé un secteur privé. Ces entreprises agroalimentaires étaient sous la tutelle étroite de l'administration et leur activité dépendait largement du secteur public. La réforme de 1988 visait à favoriser la coordination par le marché en rapprochant progressivement les conditions de l'activité économique dans les secteurs privé et public. Sur le plan légal, il s'agissait, d'une part, de faire converger les statuts juridiques de la propriété privée et étatique (ce qui aurait facilité le processus de privatisation), d'autre part, d'unifier l'environnement institutionnel des entreprises, notamment en modifiant ou supprimant les règles discriminatoires. L'interruption de la réforme, en figeant chaque secteur dans un état transitoire, a bloqué ce processus. D'un côté, le déclin du secteur public n'a pu être enrayeré, de l'autre, l'élan amorcé par la légalisation du secteur privé est retombé. La situation de non-droit (corruption, faiblesse des droits de propriété, retour aux interventions discrétionnaires et à l'arbitraire) a favorisé la constitution de puissants monopoles privés ainsi que le déploiement sans précédent de l'informel.

1.3. L'industrie agroalimentaire pendant 1980-1990

La période allant de 1980 à 1990 marque le tournant des politiques commerciales, le rapprochement de l'Algérie des institutions de Broton Wood, et la mise en place d'un Plan

d'Ajustement Structurel imposé par le Fonds Monétaire International (FMI), ainsi que le commencement d'une transition vers une économie de marché. Ceci nécessitait des réformes économiques et commerciales importantes touchant les secteurs public et privé afin d'encourager la production hors hydrocarbures. A partir de l'année 1986, l'économie nationale a connu des déséquilibres macro-économiques importants causés essentiellement par⁷ :

- **Le retournement de la conjoncture pétrolière** : la chute des prix du pétrole passant de 39,5 dollar le Baril en 1981 à 14,8 dollars en 1986. Soit une baisse de 63%.
- **Une accélération de l'endettement extérieur pour couvrir les dépenses nécessaires à la satisfaction des différents besoins** : besoins pour l'importation de biens d'équipements, de matières premières et semi-produits. La situation est devenue insoutenable avec une aggravation du stock de la dette extérieure de plus de 41% entre 1985 et 1987, un service de la dette absorbant 78% des exportations (1988).
- **La chute des recettes d'exportation hors hydrocarbures de plus de 38% entre 1985 et 1986.**

Ainsi, les industries agroalimentaires évoluaient, depuis 1986, dans un contexte de crise économique qui a bloqué la dynamique interne. Cette situation a lourdement pesé sur le niveau de la production de ce secteur. En effet, en terme de production brute, durant l'année 1991 les industries agroalimentaires ont réalisé 40,2 milliards de DA, soit 22% de l'ensemble des activités manufacturières hors hydrocarbure, ce qui constitue une contribution très appréciable qui les place au second rang après les ISMMEE (32% du total dans cette année-là). Cette part tombe à 19,2% (contre 35,4% pour les ISMMEE) mais demeure importante si l'on ne considère que les entreprises publiques et privées de plus de 20 salariés⁸.

1.4. De l'an 1995 jusqu'à 2000

Dès 1994, la situation sociale en Algérie va en empirant. La croissance économique baisse, la production industrielle et les exportations reculent : la libéralisation et le désengagement de l'Etat causent le démantèlement presque total du système productif et les privatisations engendrent des licenciements massifs. Les conditions de vie se dégradent vite, marquées par une forte hausse des prix (libéralisés avec l'application du PAS), l'augmentation du chômage (presque 30% de la population active), l'augmentation de la pauvreté et le recul de la consommation. La privatisation n'est pas arrivée à fragmenter les monopoles corrompus et

⁷ Kehl S. : « les stratégies de développement des entreprises agroalimentaires Algériennes », Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister en science agronomiques, option : développement rural, Ecole Nationale Supérieure Agronomique El-Harrach-Alger, Année : 2010/2011.

⁸ Georges M : « Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 ». In revue de géographie de Lyon, vol.40, n°4, 1965.

bureaucratisés gérés par l'Etat, la gestion était désormais dans les mains des intérêts de certains groupes proches du pouvoir, au détriment de la production locale⁹.

Pendant cette période, le secteur agroalimentaire est un secteur en perpétuelle évolution connaissant un recule depuis 1995. Cependant, le montant de la facture d'importation alimentaire durant la période 1995/1999 est passée de 1,9 milliard de dollars en 1995 à 2,8 milliard de dollars en 1999. Les produits qui occupent une importance considérable dans ces importations sont les céréales (23,2%), suivis des laits et produits laitiers avec 21,7%, des huiles et graisses avec 11,2%, et des produits de la minoterie avec 11,2%. Le sucre, quant à lui, l'Algérie en importait en 1999 un peu plus de 700 000 tonnes par an. Ce volume a été ramené actuellement à environ 500 000 Tonnes par an¹⁰.

A partir de 1994, la question du secteur privé est vue principalement sous deux aspects : d'une part, la privatisation des EPE, notamment dans le secteur industriel et d'autre part, l'ouverture à la concurrence nationale et étrangère de l'économie, ou plutôt la dérégulation partielle de certains secteurs.

La première mesure autorisant la privatisation des entreprises publiques est contenue dans la loi de finance 1994, prévoyant l'ouverture partielle de certaines EPE au capital privé. En 1995, une ordonnance-cadre sur les privatisations est prise avec l'ensemble des partenaires sociaux, ensuite amendée en 1997. Elle prévoit une privatisation graduelle, en commençant par les entreprises locales. Dans le contexte du PAS, ces mesures traduisent l'engagement de l'Algérie auprès du FMI d'assainir et de reconvertir les entreprises publiques, notamment dans le secteur industriel¹¹.

L'Etat a entamé, en 2000, la privatisation des entreprises publiques car, malgré des plans de relance et de modernisation, la plupart d'entre elles n'ont jamais réussi à être compétitives et à répondre aux besoins du marché algérien. Par l'ordonnance n° 01-04 du 20 août 2001, les autorités algériennes ont engagé le processus de privatisation de 942 entreprises publiques (sur un total de 1 280 entreprises, tous secteurs confondus), dont 268 entreprises agroalimentaires : (corps gras, laiteries, minoteries, brasseries, boissons, eaux, viandes). Fabricants de matériel agricole, industries avicoles, abattoirs, entreposage, commerce, sociétés d'études, toutes les tentatives visant à réhabiliter les entreprises agroalimentaires publiques auparavant s'étaient soldées par des échecs et c'est pourquoi elles ont été privatisées. La part de marché des IAA

⁹Horri K. : « Secteur agroalimentaire algérien et contraintes de la privatisation », Université Ibn Khaldoun Tiaret, 02 juillet 2007.

¹⁰ Idem.

¹¹L'ordonnance 1/04 d'Août 2001 définit comme privatisation toute transaction se traduisant par un transfert de la propriété des EPE (de 1 à 100%) et élargit son champ à tous les domaines d'activité.

publiques est passée en moyenne de 24 % en 1999 à 13 % en 2001 et à 5% en 2006. Les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivés (ERAD) ont ainsi été proposées à la privatisation dès 2001, dans le cadre d'un programme de restructuration du secteur public. Ce plan a été étendu à d'autres secteurs comme le Groupe Interprofessionnel du Lait (GIPLAIT), l'Entreprise Nationale des Corps Gras (l'ENCG), l'Entreprise Nationale du Sucre - Raffinage de Sucre (l'ENASUCRE) et l'Ensemble Boissons-Jus-Conserves (ENAJUC). Dans tous ces secteurs, les entreprises privées dominent désormais. Cependant, les entreprises publiques continuent d'assumer certaines missions comme la fourniture des produits à prix administrés, dont la production n'est souvent pas rentable (lait pasteurisé en sachets LPS, farine, semoule).

Les entreprises publiques n'ont pratiquement joué aucun rôle dans la diffusion du progrès technique dans les industries agroalimentaire, dans l'accroissement de la productivité et dans la promotion de la qualité¹². La crise du secteur public a été accentuée par des politiques d'approvisionnement basées sur le recours systématique aux importations dans le domaine alimentaire. Ce n'est que grâce à la privatisation que certains secteurs ont pu se moderniser, grandir, devenir compétitifs et évoluer vers des normes de qualité internationale. Dans la branche des céréales, les grands groupes privés comme Sim, groupe Metidji, Benamor, etc. dominent. Dans la branche laitier, les deux systèmes subsistent : Giplait domine le marché, et LPS est peu lucratif, alors que le privé a développé les yaourts, les fromages frais, les pâtes molles, etc.¹³

En juillet 2010, l'Etat a lancé un programme géré par l'Agence Nationale pour le Développement de la PME (ANDPME), doté d'une enveloppe de 386 Mds DZD (près de 4 Mds €) sur cinq ans, visant la mise à niveau de 20 000 entreprises, destinées à devenir le fer de lance du développement économique, et la création de 200 000 PME. Le développement de secteurs à forte valeur ajoutée, tels que les industries agro-alimentaires, mécaniques, le BTPH, et les services devra permettre de porter de 5 à 10 % la participation de l'industrie au PIB. Ce programme national doit être complété par le programme d'appui aux PME et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication, lancé en mars 2011 et doté d'un budget de 44 M€, financé à hauteur de 40 M€ par l'Union européenne et de 4 M€ par l'Etat algérien. En 2013, un programme est mis en œuvre consistant à créer 200 PME appartenant aux secteurs de l'industrie agro-alimentaire, des matériaux de construction, de la mécanique, de la

¹² Les partenariats public privé, type Eriad/Benamor ou Cegro/Lesaffre, sont récents.

¹³ Agroligne N° 97- Novembre/décembre 2015 : « le marché des industries alimentaire en Algérie », page 07. In : www.agroligne.com. Consulté le 05 mai 2018.

transformation des métaux, de la chimie et de la pharmacie, de l'électricité, de l'électronique et des TIC.

1.5. De l'an 2000 à l'an 2018

Les décideurs publics voulaient utiliser la manne pétrolière en l'orientant vers des programmes économiques de relance pour insuffler une nouvelle dynamique à l'économie algérienne et promouvoir l'investissement national et améliorer les conditions de vie. Ainsi, trois programmes se sont succédé depuis 2001 jusqu'à 2014, puis un nouveau programme est en cours d'application depuis 2015.

L'industrie agroalimentaire occupe au cours des années 2000 une place de choix dans l'approvisionnement du marché national en produits alimentaires qui constituent la base du système nutritionnel algérien (farine, semoule, pâtes alimentaires, lait et produits laitiers, huiles alimentaires, tomate industrielle, sucre). Même si les IAA affichent une forte dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs, une proximité trop faible avec l'amont agricole et un déficit dans le processus de valorisation de produits locaux, le secteur des IAA contribue en 2013 à hauteur de 50 à 55% au PIB industriel (hors hydrocarbure). Il est le premier employeur dans l'industrie (40% de l'emploi avec près de 150 000 actifs occupés) et il produit 40 à 45% de la valeur ajoutée industrielle (plus de 300 milliards de DA). Ce sont les entreprises des filières céréales, lait, eaux et boissons non alcoolisées qui sont les filières clés du paysage des IAA algériennes. Par exemple, les capacités annuelles de trituration des entreprises de la filière céréalière ayant plus de 400 unités de production sont évaluées à 110 millions de quintaux en semoule et farine représentant plus du double des besoins du marché intérieur.¹⁴

Les productions agroalimentaires jouent donc un rôle important dans l'économie et la croissance économique globale du pays. Tous les indicateurs révèlent une tendance à la croissance du secteur et à l'amélioration de sa productivité. Les acteurs des IAA contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire en approvisionnant régulièrement le marché national en produits de base (pain, farine, semoule, lait, sucre, tomate industrielle, viandes et huiles alimentaires).

1.5.1. Le Plan de Soutien à la Relance Economique (PSRE) : 2001-2004

Pour améliorer la situation socioéconomique dramatique de la décennie noire, en 2001, l'Etat met en place un nouveau plan triennal de soutien à la relance économique (PSRE). L'Etat continue à préserver un niveau élevé de réserves financières dans le but d'insérer l'économie

¹⁴Synthèse de l'étude « sécurité alimentaire », juillet 2016, page 3, consulté le 29 mars 2018.

algérienne dans le marché mondial. En 2002, l'Algérie signe un accord avec l'Union Européenne dans le cadre du Partenariat Euro-méditerranéen et entame des négociations pour faire partie de l'OMC¹⁵. Les négociations piétinent et jusqu'à aujourd'hui (2018), le processus d'adhésion n'a toujours pas abouti.

Le Programme de Soutien à la Relance Economique (PSRE) s'étale sur la période 2001-2004 et s'articule autour d'actions destinées à l'appui aux entreprises et aux activités productives agricoles, agroalimentaire et autres ; au renforcement du service public dans le domaine de l'hydraulique, des transports et des infrastructures ; à l'amélioration du cadre de vie ; au développement local ; et, au développement des Ressources humaines¹⁶.

Conformément au programme du gouvernement, les actions retenues visent l'impulsion des activités économiques à travers l'ensemble du territoire national, et plus particulièrement, dans les zones défavorisées et la création d'emplois et l'amélioration du pouvoir d'achat. Elles s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de la politique d'aménagement du territoire tendant à la réduction des déséquilibres intra et interrégionaux¹⁷.

1.5.2. Le Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance : 2005-2009

La détermination de l'Etat à combler les besoins en infrastructures s'est concrétisée par son engagement dans des grands projets d'envergure. Ainsi et en prolongement du PSRE, l'année 2005 est marquée par le lancement du plan complémentaire du soutien à la croissance (PCSC). Ce plan quinquennal de relance a absorbé ce qui n'a pas été réalisé du PSRE avec l'incorporation de nouveaux programmes.

Les montants destinés au PCSC n'étaient pas fixés. Ils sont passés successivement de 55 milliards de dollars fin 2004 à 100 milliards de dollars fin 2005, puis à 140 milliards de dollars US fin 2006, et a été clôturé à presque 200 milliards de dollars fin 2009. Cette action budgétaire s'inscrit comme la précédente dans le soutien à la croissance économique, l'amélioration du climat des affaires, et l'incitation du secteur privé à s'impliquer davantage dans le développement économique du pays. Les infrastructures économiques et sociales se sont taillé la part du lion dans l'enveloppe globale destinée à ce programme. Le développement humain

¹⁵Ritimo : « D'une économie planifiée à une économie de marché ». In: <https://www.ritimo.org/D-une-economie-planifiee-a-une-economie-de-marche>. Consulté le 07 mai 2018.

¹⁶Hadjer A. : « L'entreprise et la relance économique », mémoire de magistère en management, université d'Oran, année 2011. In: https://www.memoireonline.com/12/13/8330/m_L-entreprise-et-la-relance-economique8.html Consulté le 08 mai 2018.

¹⁷ Idem.

(santé, logement, éducation, etc.) connaissons à leur tour des avancées remarquables, 25% sont destinées à l'habitat et au cadre de vie (loi de finances de 2005)⁸.

Tableau n° 4 : Structure du plan complémentaire de soutien à la croissance.

Unité : millions de dinars.

Agrégations	Montants	pourcentage
Conditions de vie de la population	1908,5	46,6%
Développement des infrastructures de base	1703,15	41%
Soutien de développement économique	337,2	8,1%
Modernisation du secteur public	203,9	4,9%
Développement des TIC	50	1,2%
Total	4152,75	100%

Source: Benabdallah Y : «Le développement des infrastructures en Algérie: quels effets sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement?» Article disponibles sur le site www.gate.cnrs.fr/unecaomc P.2.

1.5.3. Le plan de développement quinquennal (2010-2014)

En 2009, le gouvernement algérien présente un troisième plan de relance dans un contexte international difficile marqué par la crise financière et économique de 2007/2008. Une crise qui a touché presque toutes les économies et a plongé le monde dans une longue récession. Pendant que plusieurs pays opéraient des restrictions budgétaires sévères, l'Algérie lançait, pour 2010-2014, son deuxième programme quinquennal. Ambitieux par ses objectifs, important par les moyens financiers mobilisés, ce programme se veut le prolongement des deux précédents programmes de relance (2001-2009). Doté d'une enveloppe globale de 21124 milliards de dinars, soit 286 milliards de dollars US, il retient deux volets :

- Le parachèvement des grands projets déjà entamé (routes, rail, eau, etc.) pour un montant de 9700 milliards de dinars soit, 130 milliards de dollars US ;
- L'engagement de nouveaux projets pour un montant de 11534 milliards de dinars, soit près de 156 milliards de dollars US¹⁹. En effet :
 - Plus de 40% des ressources sont réservées à l'amélioration du développement humain (la mesure de 2 millions de logements est inscrite).
 - 40% des ressources seront affectées aux infrastructures de base et des services publics.
 - L'appui au développement de l'économie nationale avec plus de 1500 milliards de dinars, dont 1000 milliards pour le soutien du développement agricole et 150 milliards pour la promotion des PME à travers la réalisation des zones industrielles, la mise à niveau et la bonification des crédits bancaires (300 milliards de dinars).

¹⁸ Seddiki M. : «Investissement public et gouvernance en Algérie : Quelle relation ? », les communications du colloque international sur l'évaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique, faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion- université Sétif 1, le 12 et 13 mars 2013.

¹⁹ Idem.

- Le développement industriel mobilise plus de 2000 milliards de dinars (350 milliards sont destinés à la création d'emplois).
- L'économie de la connaissance a mobilisé plus de 250 milliards de dinars.

Le programme réserve une place importante pour l'amélioration des conditions de vie et le développement humain et des projets d'infrastructures de base. Les objectifs concernent toujours la redynamisation de l'économie, la construction d'une économie diversifiée et productive afin de faire sortir le pays de sa dépendance aux hydrocarbures.

1.5.4. Le plan quinquennal de développement économique et social : 2015-2020

Le nouveau plan quinquennal de développement 2015-2019, qui fait suite aux plans 2005-2009 et 2010-2014, s'inscrit dans la continuité des programmes de développement et d'investissements précédents et marque, cependant, une rupture avec les méthodes d'avant. Ce plan est destiné à renforcer la résistance de l'économie algérienne aux effets de la crise financière mondiale et à développer une économie compétitive et diversifiée.

Ajoutons que ce programme poursuivra les investissements déjà consentis dans les secteurs des infrastructures, de l'industrie, du tourisme et de l'agriculture.

La relance de l'économie productive est au cœur des préoccupations du programme. Le plan 2015-2019 se tient de contribuer à la relance de nombreux secteurs productifs comme le tourisme ainsi qu'au développement social, et à axer l'effort d'investissement à l'horizon 2019 sur l'industrie dans toutes les filières, particulièrement dans l'agroalimentaire et la pharmacie.

II. Le poids de l'industrie agroalimentaire dans l'économie nationale

Le secteur des industries agroalimentaire occupe une place stratégique au sein de l'économie compte tenu de son objectif principal qui vise la satisfaction des besoins essentiels en alimentation de la population.

Les industries agroalimentaires contribuent largement à la formation du Produit Intérieur Brut par la Valeur Ajoutée qu'elles créent, et contribuent aussi à l'absorption du chômage par l'emploi qu'elles créent.

Dans cette section nous avons pour objectif d'évaluer, à partir de certain indicateurs, la place occupée par les industries agroalimentaires dans l'économie nationale, que ce soit en termes de la production industrielle, ou de la valeur ajoutée ou de l'emploi productif.

1. La part des industries agroalimentaires dans la production brute : 2002-2015

En se référant aux données du tableau n°5 et de la figure n°1, ci-joint en annexe 1 (Cf. Annexe n°1), nous allons présenter la production des industries agroalimentaires, les tabacset allumettes pour la période 2002-2015.

D'après les données de l'annexe n° 01, nous remarquons qu'après une hausse significative de 60,6 %, la production dans les industries agroalimentaires affiche une variation négative de 28,3% entre la période (2003 à 2007). Après un relèvement remarquable (2,2%) observé en 2008, après une baisse de 3,2% en 2009 et de 1% en 2010. Une hausse significative de 21,0% observée en 2011, la production dans les industries agroalimentaires affiche une variation négative de -2,1% en 2012.

Le travail de grains qui s'est caractérisé par un relèvement remarquable en 2011 (+44,5%) et ce après une baisse de près de 12% observée en 2010, voit sa production rechuter en 2012 (-6,5%). Les industries des tabacs et allumettes enregistrent une baisse de 7,5% en 2012 par rapport à l'année écoulée qui s'est caractérisée également par une variation de même tendance (-4,8%) mais de moindre ampleur.

Par ailleurs, l'industrie du lait enregistre une hausse de 7,9%. Ce taux est relativement appréciable, mais reste toutefois très en deçà de ceux relevés en 2010 et 2011 (respectivement +10,6% et +30,1%). Après des augmentations très importantes affichées en 2010 et 2011 (respectivement de +25,8% et de +20,7%), les produits alimentaires pour animaux accusent une décélération du rythme de hausse en 2012 en inscrivant un taux de +11,2%. Cette tendance s'explique particulièrement par la baisse (-11,2%) de produit alimentaire pour animaux enregistrée au quatrième trimestre de l'année 2012²⁰.

Après un relèvement remarquable (+7,2%) observé en 2014, les Industries agroalimentaires voient leur production reculer de 1,0% en 2015. La baisse a particulièrement gagné les deux derniers trimestres de l'année (respectivement -6,5% et -6,9%) alors que les deux autres se sont

²⁰ Collections Statistique n° 180/2013, Série E : Statistiques Economiques n°74 : «Évolution des principaux paramètres du secteur industriel 2010 à 2012», Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Juillet 2013.

caractérisés par des hausses respectives de 7,6% et de 1,9%. Cette tendance est nettement observable au niveau des tabacs et allumettes qui enregistrent une décroissance de près de 22,0% en 2015, d'une ampleur beaucoup plus importante que celle relevée en 2014 (-5,6%).

En revanche, le travail de grains poursuit sa tendance à la hausse et enregistre, de nouveau, une croissance de 7,8%, mais moins importante que celle observée l'année précédente (+15,4%). De même, l'industrie du lait affiche une variation positive de 1,8%, mais bien en deçà de celle enregistrée l'année précédente (+8,0%).

La fabrication des produits alimentaires pour animaux enregistre également une hausse pour la deuxième année consécutive : le taux relevé en 2015 est de +5,2% et celui relevé en 2014 est de 4,7% (moins important que celui l'année précédente). Le taux d'utilisation des capacités de production continue sa tendance à la décélération. En effet, il passe de 65,7% en 2011 à 58,8% en 2012, perdant ainsi près de 7 points en une année. Ce fléchissement concerne particulièrement le travail de grains dont le taux passe, respectivement de 56,2% à 52,6% et les industries de tabacs (passant de 105,8% à 85,6%).

Après un gain de 5,1 points observé entre 2013 et 2014, le taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie agro-alimentaire acquiert encore 3 points en 2015, passant respectivement de 64,0% à 67,0%. Cette tendance est perceptible, particulièrement, au niveau du travail de grains dont le taux passe de 63,4% à 67,5%²¹ cumulant un total de plus de 4 points.

2. La structure de la valeur ajoutée des industries agroalimentaires

Dans le tableau ci-dessous, nous allons présenter la répartition de la valeur ajoutée des industries agroalimentaires à l'instar de tous les secteurs d'activité. (Cf. Tableau n°06).

²¹Collections Statistique n° 202/2016, Série E : Statistiques Economiques n°89 : «Évolution des principaux paramètres du secteur industriel 2013 à 2015», Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Novembre 2016.

Tableau N° 06 : Structure de la valeur ajoutée hors hydrocarbures par secteur d'activité et secteur juridique :(2010-2015).

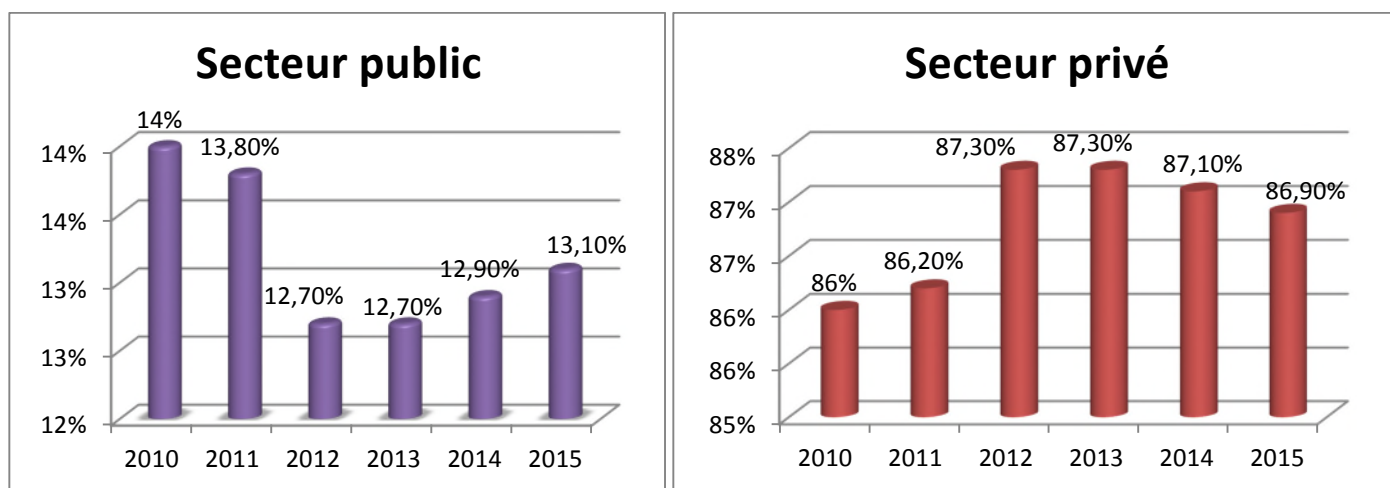
Intitulé/ agrégations	2010*		2011*		2012*		2013**		2014**		2015**	
	Public (%)	Privé (%)	Public (%)	privé (%)	Public (%)	privé (%)	Public (%)	Privé (%)	public (%)	Privé (%)	Public (%)	privé (%)
Eau et Energie	100	0,0	100	0,0	100	0	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Mines et Carrières	86,2	13,8	88,1	11,9	88,7	11,3	90,2	9,8	91,4	8,6	92,0	8,0
I.S.M.M.E.	91,6	8,4	91,8	8,2	92,2	7,8	92,5	7,5	92,5	7,5	93,2	6,8
Mat. Construction	46,8	53,2	46,5	53,5	44,7	55,3	46,3	53,7	47,0	53,0	48,0	52,0
Chimie et Plastiques	32,4	67,6	27,0	73,0	25,8	74,2	25,2	74,8	22,7	77,3	22,3	77,7
Agroalimentaires	14,0	86,0	13,8	86,2	12,7	87,3	12,7	87,3	12,9	87,1	13,1	86,9
Textiles	15,5	84,5	13,8	86,2	11,7	88,3	11,9	88,1	12,0	88,0	12,8	87,2
Cuirs et Chaussures	11,5	88,5	10,0	90,0	10,6	89,4	10,4	89,6	10,8	89,2	10,3	89,7
Bois et papier	49,3	50,7	54,4	45,6	53,1	46,9	53,4	46,6	53,1	46,9	50,5	49,5
Industries Diverses	95,4	4,6	95,6	4,4	95,6	4,4	95,1	4,9	94,9	5,1	93,6	6,4
TOTAL	54,2	45,8	52,9	47,1	51,4	48,6	51,2	48,8	50,1	49,9	50,0	50,0

Source : Etabli par nous même à partir des donnés :

*Collections Statistiques N° 180/2013, Série E : Statistiques Economiques N° 74 : « Activité industrielle de l'année 2012 ».La Direction Technique Chargée des Statistiques d'entreprises et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Juillet 2013.p20.

**Collections Statistiques N° 202/2016, Série E : Statistiques Economiques N°89 : « Activité industrielle :2005-2015 », La Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, ONS, Alger, novembre 2016.p17.

Figure n°02 : Structure de la valeur ajoutée des industries agroalimentaires par secteur juridique : (2010-2015).



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°06.

De la lecture des données du tableau n° 06, nous remarquons la prédominance du secteur privé sur le secteur public où celui-ci avoisine les 90% de la création de la valeur ajoutée du secteur. De plus, nous remarquons que la valeur ajoutée du secteur public baisse continuellement mis à part la dernière hausse de 1,6% entre 2014 et 2015. Par contre, la valeur ajoutée du secteur privé,

ne cesse d'augmenter et ce depuis 2010 jusqu'à 2014. En 2015, contrairement au secteur public, le secteur privé connaît une baisse de (-0,22%). Par ailleurs, comparativement aux autres secteurs, nous remarquons que la valeur ajoutée du secteur des industries agroalimentaires pour le secteur public vient en huitième position, et celle du secteur privé vient en troisième position.

3. Evolution du chiffre d'affaire du secteur agroalimentaire à l'instar des autres secteurs : 2010-2015.

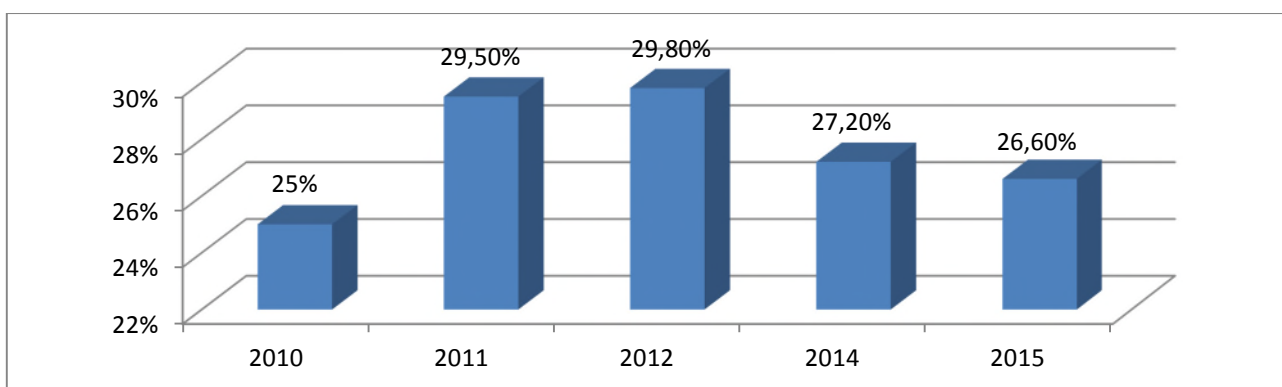
Dans le tableau ci-dessous, nous allons présenter la répartition du chiffre d'affaire des industries agroalimentaires à l'instar de tous les secteurs d'activité.

Tableau n°07 : Evolution du chiffre d'affaire par secteur d'activité (secteur public national) : 2010-2015.

Intitulé et agrégation	Chiffre d'affaire en 10*6 DA						Structure en (%)					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Mines et carrières	20937	20471	23095	20364	20633	24145	6,6	5,8	6,5	5,0	5,2	5,6
I.S.M.M.E.E.	99896	102551	107345	148059	138451	151893	31,6	29	30,1	36,4	34,6	35,0
Matériaux de construction et verre	56734	66415	62569	70316	74093	83478	18	18,8	17,6	17,3	18,5	19,2
Chimie et pharmacie	30478	29274	29436	29550	26987	27157	9,7	8,3	8,3	7,3	6,8	6,3
Agroalimentaire et tabac	78883	104412	106172	110322	108908	115704	25	29,5	29,8	27,1	27,2	26,6
Textiles, bonneteries et confection	12462	12308	7053	8024	9032	10480	3,9	3,5	2	2,0	2,3	2,4
Cuir et chaussure	1904	1867	2344	2217	2868	2508	0,6	0,5	0,7	0,6	0,7	0,6
Bois, liège et papiers	14416	15962	18152	17611	18746	18831	4,6	4,5	5,1	4,3	4,7	4,3
TOTAL	315709	353261	356167	406463	399720	434196	100	100	100	100	100	100

Source : Ecofie, cité par ONS : « l'activité industrielle année 2005-2015 », série E, statistiques économiques N°89-novembre 2016.p18.

Figure n°03 : Evolution du chiffre d'affaire du secteur agroalimentaire et tabac (secteur public national) : 2010-2015.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°07.

Les industries agroalimentaires et tabacs dont la variation en 2011 était de 32,4%, affichent une hausse très en deca en 2012 (+1,7%), après une baisse de 1,3% enregistrée en 2014, les industries agro-alimentaires, tabacs et allumettes marquent un net relèvement en 2015, en inscrivant une augmentation de 6,2%. Néanmoins, la part dans la structure totale affiche une perte, quoique légère, avec un taux passant respectivement de 27,2% à 26,6%.

Par ailleurs, comparativement aux autres secteurs, nous remarquons que le chiffre d'affaire des industries agroalimentaires vient en deuxième position après les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électroniques et électriques (I.S.M.M.E.E).

4. Evolution de l'emploi dans le secteur agroalimentaire (2010-2015)

En matière d'emploi, les effectifs employés dans le secteur des industries agroalimentaires augmentent depuis 2010 jusqu'à 2015 et dont le poids est relativement important. Néanmoins, ce rythme d'évolution connaît une légère régression depuis 2013 à 2015.

Comparativement aux autres secteurs, nous trouvons que le secteur des industries agroalimentaires est le deuxième employeur après les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électroniques et électriques (I.S.M.M.E.E). Confirmant ainsi, une fois de plus le rôle des industries agroalimentaires dans la création d'emploi.

Tableaux n° 08 : Evolution de l'emploi par secteur d'activité (secteur public national) :2010-2015.

Intitulé et agrégation	Emploi						Structure en (%)					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Mines et carrières	6576	6599	6687	6745	6987	7037	6,5	6,4	6,7	6,5	6,4	6,4
I.S.M.M.E.E.	33821	34062	34825	38438	44266	44963	33,3	33,2	34,7	37,0	40,4	41,1
Matériaux de construction et verre	13667	13480	13135	13453	13372	13678	13,4	13,1	13,1	13,0	12,2	12,5
Chimie et pharmacie	9611	7648	7461	7157	6827	6528	9,4	7,5	7,4	6,9	6,2	6,0
Agroalimentaire	19169	19486	19854	19851	20293	20200	18,8	19	19,8	19,1	19,1	18,5
Textiles, bonneteries et confection	11075	10832	7421	7414	7215	6897	10,9	10,6	7,4	7,1	7,1	6,6
Cuir et chaussure	1367	1483	1590	1573	1633	1565	1,3	1,4	1,6	1,5	1,5	1,5
Bois, liège et papiers	6431	9025	9506	9247	8929	8641	6,3	8,8	9,5	8,2	8,9	8,2
TOTAL	101708	102615	100479	103878	109522	109509	100	100	100	100	100	100

Source : Ecofie, cité par ONS : « l'activité industrielle année 2005-2015 », série E, statistiques économiques N°89-novembre 2016.p19.

5. Les caractéristiques et les contraintes de l'industrie agroalimentaire

Dans ce point, nous avons pour objectif de présenter les caractéristiques et les contraintes de l'industrie agroalimentaire en Algérie

5.1. Les caractéristiques de l'industrie agroalimentaire

En Algérie, les caractéristiques du secteur agro-alimentaire peuvent être résumées de la manière suivante²² :

- Les industries agroalimentaires sont déconnectées de l'amont agricole et encore trop peu présentes, particulièrement dans les territoires ruraux.
- Les industries agroalimentaire intègrent trop faiblement les productions nationales et sont fortement dépendantes de l'importation de matières premières et de la grande majorité des intrants.
- Les industries agroalimentaires sont orientées vers le marché local et totalement déconnectées du marché extérieur. Elles sont marquées par un faible degré d'intégration verticale en amont et en aval et par l'absence d'intégration des méthodes modernes d'organisation et de management.
- Les industries agro-alimentaires jouent présentement un rôle primordial dans le système alimentaire national mais ne participent que marginalement à l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- Une faible compétitivité.
- Un secteur pénalisé par une absence de régulation du marché.
- Absence ou faiblesse des organisations professionnelles ou interprofessionnelles.
- Nombreux cas de concurrence déloyale qui risquent d'asphyxier les entreprises sérieuses.
- En 2011, il a été dénombré 19.172 PME et plus de 120 000 travailleurs, dans le domaine de l'agroalimentaire.
- Une vingtaine de grandes entreprises privées employant quelque 16 000 travailleurs.

L'industrie agroalimentaire constitue un secteur important, à la fois par son poids, en termes socioéconomiques, et par ses effets d'entraînement. Il est maintenant admis que c'est l'aval qui est la locomotive du développement du secteur agricole, rôle que l'industrie de transformation devra pouvoir assumer pour la promotion, la réhabilitation et le développement des activités agricoles. Sur le plan international, on observe depuis quelques années, une progression constante de l'industrie agroalimentaire dans la consommation internationale. Ainsi, les

²² Touari.S : « Technopoles Agroalimentaires en Algérie –Perspectives et Défis- », Université d'Alger 3. 23-24/11/2014. p4.

produits transformés représentent aujourd'hui plus de 75% du marché agroalimentaire mondial, contre 50% dans les années 80. Avec l'ouverture du marché, cette tendance commence à s'installer sur le marché algérien²³.

5.2. Les contraintes de l'industrie agroalimentaire

En Algérie, le secteur agro-alimentaire fait face aux contraintes suivantes :

- Industries agroalimentaires encore trop peu présentes, particulièrement dans les territoires ruraux et intègrent trop faiblement les productions nationales.
- Une forte dépendance des importations des produits agricoles.
- Un faible degré d'intégration verticale en amont et en aval.
- Un système commercial et logistique traditionnel, avec des coûts de fonctionnement excessifs et une absence de transparence dans la détermination des prix.
- Un environnement scientifique et technique embryonnaire.
- Un faible maîtrise des méthodes modernes d'organisation et de management des entreprises.
- Une capacité d'attraction des investissements étrangers presque inexistante.
- Des difficultés à affronter la concurrence internationale.

Le secteur des industries agro-alimentaires occupe une place privilégiée dans le processus de libéralisation et de mise à niveau de l'économie. Les entreprises agro-alimentaires doivent, en effet entreprendre des efforts importants pour faire face aux multiples contraintes qui les caractérisent et répondre, d'une manière efficace, aux changements rapides de l'environnement national et international.

III. Le commerce extérieur de l'industrie agroalimentaire en Algérie

Dans cette section, nous allons présenter la part de l'industrie agroalimentaire dans le commerce extérieure en présentant la structure des importations et des exportations des produits agroalimentaires en Algérie.

1. La structure des importations agroalimentaires en Algérie

Dans ce point, nous avons pour objectif de donner un état des lieux sur le volume et la valeur des importations agroalimentaires en Algérie depuis 2001 à 2015. C'est pourquoi, nous allons

²³Horri K, Dahane A, Maatoug M « Problématique du développement des industries agroalimentaire en Algérie », EuropeanScientific Journal January 2015 edition vol. 11, No. 3 ISSN : 1857-788 (print) e-ISSN, 1857-7431.

d'abord traiter la structure des importations des biens alimentaires, puis nous allons présenter la structure des importations des industries agroalimentaires, tabac et allumettes en Algérie depuis 2004 jusqu'à 2017, et nous terminerons par les principaux produits alimentaires importés en Algérie concernant le mois de janvier de 2017 et le mois de janvier de 2018.

1.1. La structure des importations agroalimentaires en Algérie (2001/2015)

Dans le tableau ci-dessous, nous allons présenter la structure des importations agroalimentaires en Algérie depuis 2001 à 2015.

Tableau n°09 : Evolution et structure des importations des industries agroalimentaires, tabac et allumettes (2001-2015).

Intitulé et agrégation	Industrie agroalimentaire, tabac et allumette			
	La valeur courante des importations des IAA en millions de DA*	Structure en (%)*	La valeur constante des importations des IAA en millions de DA**	Indice générale des prix à la consommation en (%)***
2001	100 654,7	13,2	100654,7	100,00
2002	106 207,1	11,1	104709,751	101,43
2003	112 308,6	10,7	106201,986	105,75
2004	149 269,3	11,4	135761,073	109,95
2005	144 934,9	9,7	130021,441	111,47
2006	157 595,3	10,1	138180,886	114,05
2007	195 970,0	10,2	165739,175	118,24
2008	233 410,7	9,1	188264,801	123,98
2009	237 202,0	8,3	180932,113	131,10
2010	281 341,1	9,3	206716,458	136,10
2011	398 992,7	11,6	280211,181	142,39
2012	435 325,1	11,1	280673,823	155,10
2013	467 104,4	10,7	291739,679	160,11
2014	554 284,6	11,7	336398,98	164,77
2015	536 773,4	10,3	310902,635	172,65

Source : Etabli par nous même à partir de :

* : De 2001 à 2010 : Collections Statistiques N° 176/2012, Série E : Statistiques Economiques N° 72 : « Evolution des échanges extérieurs de marchandises de 2001 a 2012 », La Direction Technique Chargée de la Comptabilité Nationale, ONS, Alger, novembre 2012. De 2011 à 2015 : Collections Statistiques N° 205/2017, Série E : Statistiques Economiques N° 92 « Evolution des échanges extérieurs de marchandises de 2011 a 2016 », La Direction Technique Chargée de la Comptabilité Nationale, ONS, Alger, Novembre 2017.

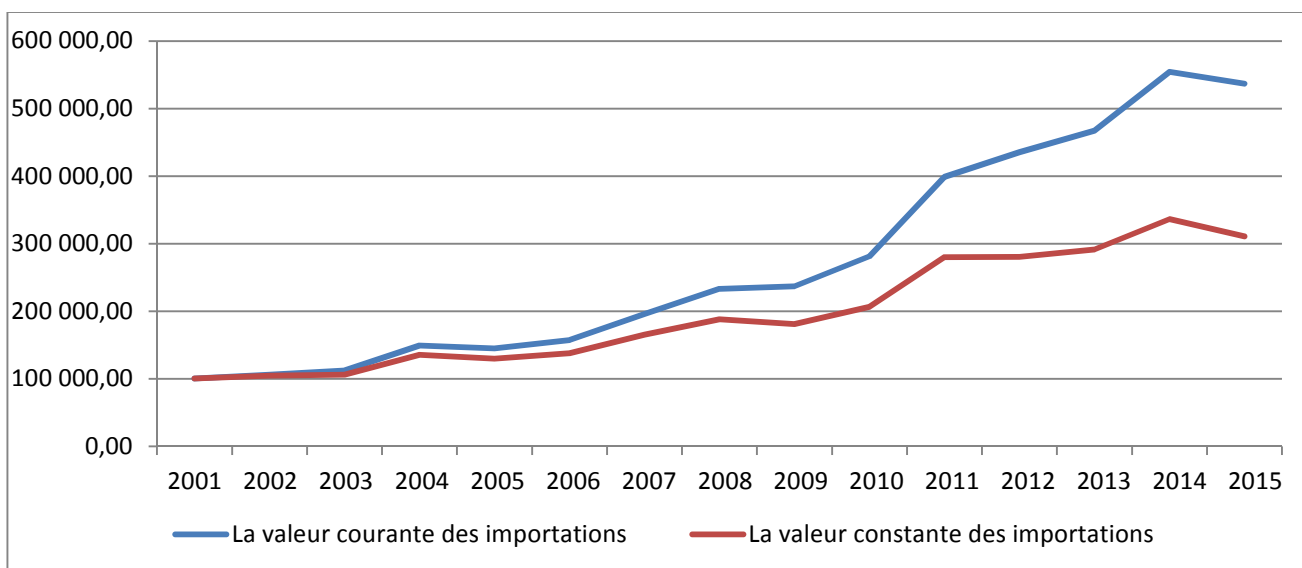
** : Calculé par nos soins en utilisant la formule de déflateur.

*** : ONS : « L'évolution annuelle de l'indice générale des prix à la consommation de la ville d'Alger de 1969 à 2013 ».

Les données du tableau n°09 nous informent que l'évolution des importations des industries agroalimentaires en Algérie pendant la période 2001-2015 est instable. Par ailleurs, nous remarquons que la part des industries agroalimentaires dans le totale de la balance commerciale en Algérie n'est pas très importante où celle-ci varie entre 8,3% à 13,2%. Néanmoins, si nous prenons les quantités importées, nous remarquons que leur valeur augmente considérablement

d'une année à l'autre. Celles-ci doublent en huitans (passant de 100654,7DA en 2001 à 233410,7DA en 2008) et passe par ailleurs de 237202DA en 2009 à 563842,9DA en 2016. En effet, ceci est dû à l'augmentation démographique, à l'évolution des besoins, à l'amélioration du pouvoir d'achat des algériens depuis l'application des plans de soutiens et de la relance économique depuis 2001 à 2016 et la situation de l'économie algérienne c'est amélioré depuis l'augmentation des prix du pétrole qui ont arrivé au pique en 2009-2010.

Figure n° 04 : Evolution des importations des industries agroalimentaires, tabac et allumettes.



Source : Graphique réalisé par nous même à partir des données du tableau n° 09.

De la lecture des données du tableau n°09, nous remarquons que :

- Le rythme d'évolution, aux prix constants, des importations agroalimentaires, tabac et allumettes au prix constants nous indiquent que le volume de ces importations augmente en quantité et en valeur.
- L'importation des produits agroalimentaires et des tabacs et allumettes en Algérie ne cesse d'augmenter et ce depuis 2001 jusqu'à 2015. Le rythme d'évolution des importations agroalimentaire connait d'abord une hausse relativement faible et stable jusqu'à 2008 l'année où ces importations connaissent une hausse très significatif d'un montant 88 fois plus important comparativement aux années 2001. Depuis 2014, les importations agroalimentaires commencent à baisser suite à la baisse des réserves de changes et à l'application de la politique de restrictions des importations à cause de la crise pétrolière qui a frappée l'économie nationale.

1.2. Les principaux produits alimentaires importés en Algérie (2017/2018)

Le tableau ci-après, illustre les principaux produits alimentaires importés durant le mois de janvier 2017/2018 en valeur et en pourcentage.

Tableau n°10: Les principaux produits alimentaires importés durant le mois de janvier 2017/2018.

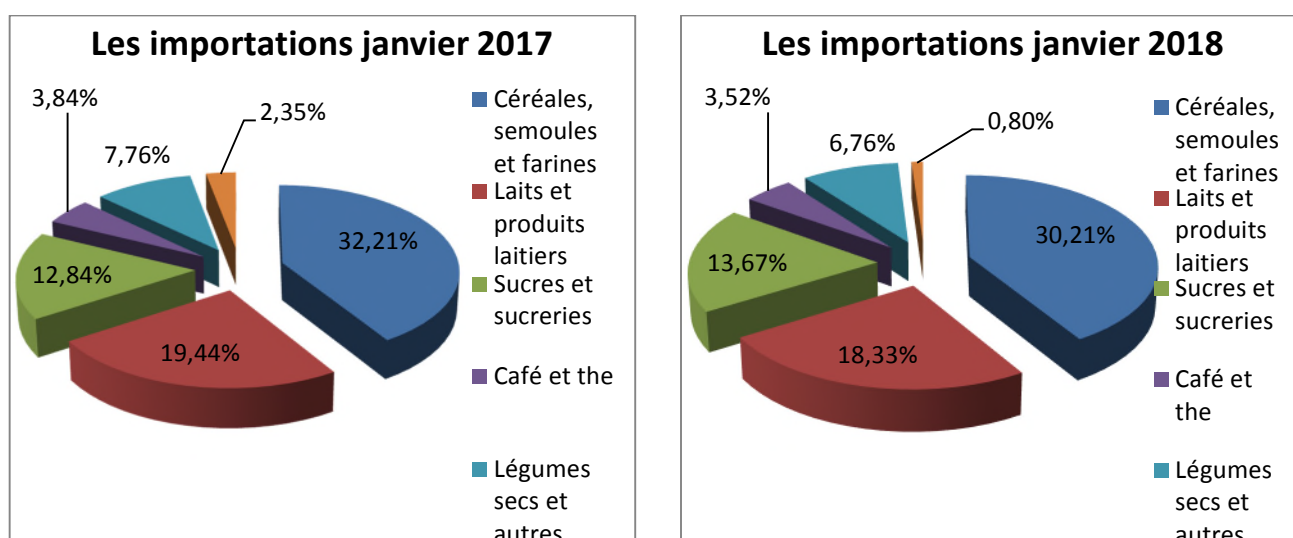
Valeurs en millions USD.

Principaux produits	Janvier 2017		Janvier 2018		Evolution en %
	valeurs	Structure %	valeurs	Structure %	
Céréales, semoules et farines	240,61	32,21	253,13	30,21	5,20
Laits et produits laitiers	145,23	19,44	153,63	18,33	5,78
Sucres et sucreries	95,92	12,84	114,59	13,67	19,46
Café et the	28,66	3,84	29,52	3,52	3,00
Légumes secs et autres	57,95	7,76	56,66	6,76	-2,23
Viandes	17,56	2,35	6,67	0,80	-62,02
Sous total	585,93	78,44	614,20	73,29	4,82
Total du groupe	747	100%	838	100%	12,18

Source : CNIS, « Statistique du commerce extérieur de l'Algérie, période : janvier 2018 », Ministère des Finances Direction Générale des Douanes.

D'après les données du tableau ci-dessus, nous constatons que les céréales, semoules et farines constituent la part la plus importante de la catégorie des produits alimentaires importés en Algérie (ceux-ci passent de 32,21% en 2017 à 30,21% en 2018), suivi des laits et produits laitiers et des sucres et sucreries représentant respectivement : 19,44% et 12,84% en 2017, et 18,33% et 13,67% en 2018. Viennent en suite dans cet ordre d'importance : les légumes secs et autres, le café et thé et enfin les viandes (Cf. Tableau n°10).

Figure n°5 : Les principaux produits alimentaires importés durant le mois de janvier 2017/2018.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°10.

2. Evolution et structure des exportations des industries agroalimentaires, tabac et allumette en Algérie (2001-2015)

Dans le tableau ci-dessous nous allons présenter la structure des exportations agroalimentaires, tabac et allumettes en Algérie.

Tableau n°11 : Evolution et structure des exportations des industries agroalimentaire, tabac et allumette depuis les années 2001 jusqu'à 2015 en millions de DA et en pourcentage.

Intitulé et agrégation	Industrie agroalimentaire, tabac et allumette			
	La valeur courante des exportations des IAA en millions de DA*	Structure en pourcentage (%)*	La valeur constante des exportations des IAA en millions de DA**	Indice général des prix à la consommation (%)***
2001	888,2	0,1	888,2	100,0
2002	2017,8	0,1	1989,35226	101,43
2003*	2303,7	0,1	2178,43972	105,75
2004*	3408,8	0,1	3100,31833	109,95
2005*	3092,8	0,1	2774,55818	111,47
2006*	4118,6	0,1	3611,22315	114,05
2007*	4380,3	0,1	3704,5839	118,24
2008*	5531,6	0,1	4461,68737	123,98
2009*	3439,6	0,1	2623,64607	131,10
2010*	21878,4	0,5	16059,67607	136,23
2011*	23837,1	0,4	16740,7121	142,23
2012**	21263,7	0,4	13709,6712	155,10
2013**	27644,9	0,5	17266,192	160,11
2014**	21751,5	0,4	13201,1288	164,77
2015**	18440,9	0,5	10681,0889	172,65

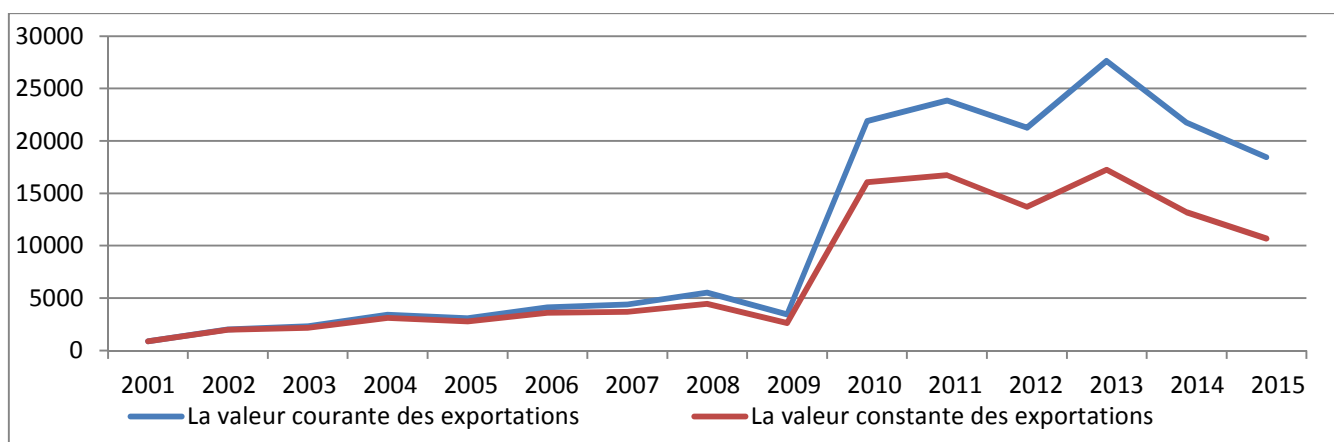
Source : Réalisé par nos soins à partir de :

* : De 2001 à 2010 : De 2001 à 2010 : Collections Statistiques N° 176/2012, Série E : Statistiques Economiques N° 72 : « Evolution des échanges extérieurs de marchandises de 2001 a 2012 », La Direction Technique Chargée de la Comptabilité Nationale, ONS, Alger, novembre 2012. p71. De 2011 à 2015 : Collections Statistiques N° 205/2017, Série E : Statistiques Economiques N° 92 « Evolution des échanges extérieurs de marchandises de 2011 a 2016 », La Direction Technique Chargée de la Comptabilité Nationale, ONS, Alger, Novembre 2017. P65.

** : Calculer par nos soins en utilisant la formule du déflateur.

*** : ONS : « L'évolution annuelle de l'indice générale des prix à la consommation de la ville d'Alger de 1969 à 2013 ».

Figure n°06 : Evolution et structure des exportations des industries agroalimentaire, tabac et allumette depuis les années 2001 jusqu'à 2015 en millions de DA.



Source : Graphique réalisé par nos même à partir des données du tableau n°11.

Les données du tableau n°11, nous informent que l'évolution et la structure des exportations des industries agroalimentaires, tabac et allumettes en Algérie depuis 2001 jusqu'à 2009 sont très faibles et évolue dans un rythme plus au moins stable, où pendant huitains, la structure des exportations des industries agroalimentaire, tabac et allumettes dans le totale de la balance commerciale des exportations en Algérie ne dépasse pas 0,1%. Depuis 2010 jusqu'à 2015, celles-ci connaissent une augmentation mais ne dépassant pas 0,5% de l'ensemble des exportations algériennes. Ceux-ci dit que la part des industries agroalimentaires dans la structure des exportations est insignifiante et éphémère et ce en raison de plusieurs facteurs :

- la production agroalimentaire en Algérie n'arrive pas à satisfaire la demande locale pour pouvoir exporter à l'extérieur ;
- les obstacles bureaucratiques induits, par la complexité des procédures douanières, et autres ;
- l'insuffisance des mécanismes d'aide et d'un encouragement réel à l'exportation ;
- le manque de la logistique et d'infrastructures portuaires ; etc.

De la lecture des données du tableau n°11, nous remarquons que :

- Le rythme d'évolution, aux prix constants, des exportations agroalimentaires, tabac et allumettes au prix constants nous indiquent que le volume de ces exportations évolue dans un même rythme en quantité (prix constants) et en valeur (prix courants).
- Les exportations des produits agroalimentaires et des tabacs et allumettes en Algérie ont connu des fluctuations depuis 2001 jusqu'à 2015. Depuis 2001 jusqu'à 2009, ces exportations ont été faibles, et depuis 2009 jusqu'à 2014 celles-ci ont connu une augmentation soutenue mais pas très importante. En effet, depuis 2010, celles-ci ont augmenté de manière très importante mais dans un rythme plus au moins stable. Cette hausse des exportations des produits agroalimentaires peut être expliquée par l'augmentation des rentes tirées des hydrocarbures permettant à l'Etat de subventionner les matières premières agroalimentaires et d'assurer des facilitations et des aides aux entreprises agroalimentaires. De plus, les entreprises agroalimentaires ont profité de l'exonération fiscale, des subventions de l'Etat et bénéficient des crédits auprès du secteur bancaire public. Tous ces facteurs ont fait que le niveau de production argumente et donc celui d'exportation. En revanche, depuis 2014, le volume de ces exportations a connu une baisse de -38,14% entre 2013 à 2015. Cette baisse s'explique par les conséquences de la crise pétrolière ayant pour conséquence des restrictions l'importation des matières premières et produits semi-finis agroalimentaires.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté le secteur de l'industrie agroalimentaire en Algérie, en mettant en lumière la genèse de ce secteur, et voir comment les industries agroalimentaires contribuent à l'économie nationale. Nous avons également présenté la structure des importations et des exportations des produits agroalimentaires en Algérie afin de dégager la part de cette industrie agroalimentaires dans le commerce extérieur.

En Algérie, l'industrie agroalimentaire constitue la deuxième industrie après les hydrocarbures. Le secteur agroalimentaire occupe une place importante notamment ces dernières années et détient un potentiel de production considérable dans le domaine des industries agroalimentaires.

Avant 1962, le secteur agroalimentaire n'était développé. Après la guerre de libéralisation nationale, l'Algérie a commencé à avoir un tissu industriel et avec la création des entreprises nationales, le secteur agroalimentaire commençait à se constituer. Depuis les années 2000, l'Algérie a lancé une série de plans de soutien à la croissance économique. L'objectif est de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger, en l'occurrence en produits agroalimentaires, ainsi que d'avoir un marché intérieur suffisamment approvisionné et à des prix acceptables.

En revanche et malgré les efforts consentis, les importations agroalimentaires en Algérie ne cesse d'augmenter et ce depuis 2001 jusqu'à 2013. Depuis 2014, les importations agroalimentaires commencent à baisser suite à la baisse des réserves de changes et à l'application des restrictions à l'importation des matières premières à cause de la crise pétrolière qui a frappé l'économie nationale.

Par contre, les exportations des produits agroalimentaires en Algérie ont connu des fluctuations depuis 2001 à 2015. Depuis 2001 jusqu'à 2009, ces exportations ont été faibles, mais connaissent une augmentation dans la période qui s'étend entre 2009 et 2014 due à l'augmentation des rentes tirées des hydrocarbures permettant à l'Etat de subventionner les matières premières agroalimentaires et d'assurer des facilitations et des aides aux entreprises agroalimentaires.

Chapitre III :
Résultat d'enquête sur la
situation des entreprises
agroalimentaires de la wilaya
de Bejaia face à la crise :
production, importation,
exportation.

Introduction

La wilaya de Bejaia dispose d'un tissu industriel important et diversifié. Elle dispose de 220 unités industrielles en activité couvrant presque toutes les branches d'activité. Cependant, les unités manufacturières et particulièrement de transformation agroalimentaire sont dominantes.

L'activité du secteur agroalimentaire dans la wilaya de Bejaia s'est progressivement développée durant la période 2000-2010 suite à l'ouverture du pays à l'économie de marché et la mise en place d'une nouvelle politique d'investissement. Celle-ci a permis à un certain nombre d'unités industrielles de transformation de voir le jour au niveau des zones d'activités industrielles de la wilaya, à l'exemple de la zone industrielle TAHARACHT (AKBOU). Pour l'année 2017, 839 entreprises agroalimentaires exercent dans la wilaya de Bejaia, soit 3403 de nombre d'emploi.

Après avoir présenté la zone géographique, dans une approche territoriale, du lieu d'enquête, faisant recours à la situation géographique, économique. Dans un second lieu, nous avons pour objectif de présenter le secteur agroalimentaire de la wilaya de Bejaia. Puis nous présenterons le déroulement de l'enquête de terrain des entreprises agroalimentaires dans la wilaya de Bejaia. Enfin, nous terminerons par présenter les résultats de l'enquête de terrain.

I. Présentation du lieu, de l'échantillon, le secteur agroalimentaire de la wilaya de l'enquête et déroulement de l'enquête de terrain.

Dans un premier lieu, nous allons présenter la wilaya dans laquelle s'est réalisée notre enquête, faisant recours à la situation géographique et économique de la wilaya de Bejaia, et le secteur agroalimentaire de cette wilaya.

1. Situation géographique et démographique de la région d'étude

La wilaya de Bejaia est située au Nord-Est du pays, sur le littoral méditerranéen. Elle est limitée par :

- La mer méditerranée au Nord avec une façade maritime de plus de 100km alternant criques rocheuses et plages de sable fin d'Est vers l'Ouest. La frange du littoral qui a un climat doux bénéficie des influences de la mer. Elle reçoit en moyenne 800 à 1100 mm de pluie par an.
- La wilaya de Jijel à L'Est.

- Les wilayas de Sétif et Bordj-Bou-Argeridj au Sud.
- Les wilayas de Tizi Ouzou et Bouira à l'ouest.

Le Chef lieu de wilaya est située à **220** km à l'Est de la capitale, Alger. La wilaya s'étend sur une superficie de **3 261** km².

La population totale de la wilaya à la fin 2015, est estimée à 203264 habitants.

2. Situation économique de la région d'étude

La wilaya de Bejaia est l'une des régions qui rassemble des structures économiques de base des plus importantes elle est incontestablement une des régions nationales les plus dynamique, allant d'un réseau routier important et dense jusqu'à à un port et un aéroport. Cette wilaya dispose d'un réseau routier en bon état qui subdivise en une voie principale et relie la wilaya de Bejaia avec d'autres wilayas limitrophes. En plus, de leur importance stratégique (sécurité alimentaire), les industries agroalimentaires occupent une place privilégiée dans la nouvelle stratégie industrielle nationale fondée sur les pôles de compétitivité. A cet effet, la wilaya de Bejaia a été choisie comme un des espaces appropriés pour le développement d'un pole de compétitivité basé sur les entreprises agroalimentaires.

3. Le secteur agroalimentaire de la wilaya de l'enquête

Le tableau en dessous représente la répartition des entreprises et de l'emploi dans la wilaya de Bejaia selon les branches de l'industrie.

Tableau n° 12: Répartition des entreprises et de l'emploi selon les branches de l'industrie.

Secteurs D'activité	Nombre de PME	Nombre D'emplois
Mines et carrières	33	469
I.S.M.M.E	595	2248
Matériaux de construction, céramique	330	1659
Chimie, caoutchoucs, plastique	167	750
Industries agroalimentaires	839	3403
Industrie Textile, bonneterie, confection	322	570
Industries des cuirs et chaussures	6	14
Industrie du bois, liège, papier, imprimerie	1 153	2225
Industries diverses	46	64
Total	3491	11402

Source : Etablie par nous même à partir des données collectées auprès de direction des mines et de l'industrie (DMI) de la wilaya de Bejaia. 2018.

En termes de démographie d'entreprise, les données du tableau n°12 ci-dessus montrent que le secteur de l'industrie agroalimentaire occupe la première place en termes d'emploi et la deuxième place après l'industrie du bois, liège, papier et imprimerie du nombre d'entreprises, ce secteur industrie bois est composé essentiellement des micros entreprises menuiseries ce qui explique son classement dans la deuxième place en termes d'emploi.

4. Présentation et déroulement de l'enquête de terrain

Dans ce qui suit, nous allons expliquer les conditions de déroulement de notre enquête. Notre enquête a été réalisée à base des entretiens auto-administrés par un questionnaire auprès des cadres dirigeants des entreprises agroalimentaires se trouvant au niveau de la wilaya de Bejaia.

Nous avons procédé à la codification des réponses, à la préparation de la matrice de données sur SPSS, à la numérotation de tous les questionnaires d'enquête réalisés, à la saisie des réponses contenues dans les questionnaires dans la matrice de données déjà préparée et enfin, à leur traitement informatique afin d'aboutir à l'analyse des données.

Pour l'étude exploratoire des données collectées dans notre enquête, nous avons utilisé deux formes de tableaux, à savoir les tableaux de fréquence simple construits par la méthode de tri vectoriel (tri plat) et les tableaux croisés construits par la méthode de tri matriciel (tri croisé). La présentation des données en ligne dans la construction des tableaux croisés facilite la lecture des résultats, c'est pourquoi nous avons adopté cette manière de faire. Pour ce faire, nous avons présenté les pourcentages en colonnes non pas en ligne car rapporter les proportions en ligne ne fait pas beaucoup de sens faussant ainsi la réflexion et les résultats à apporter.

Notre enquête s'est déroulée à partir du 10 avril 2018 et a pris fin le 10 mai 2018. Plusieurs entraves ont marqué notre enquête, à savoir :

- Un manque de coopération des entreprises : les entreprises enquêtées n'acceptent pas de coopérer à notre étude que dans les cas où nous étions envoyés par un intermédiaire. En effet, certaines entreprises redoutent et sont méfiantes de toute sorte

de questionnaire et d'autre nous ont pas accordé suffisant de temps afin d'approfondir notre entretien.

- La maîtrise du temps nous a présenté la majeure difficulté car nous ne pouvons pas forcer les enquêtés à remettre dans les délais prévus. D'autant plus, nous étions obligé, pour certains d'entre eux, de se présenter plusieurs fois dans l'espérance de retrouver le questionnaire rempli en raison de leur surcharge de travail, ce qui nous a fait perdre énormément du temps.
- La qualité de rédaction et l'écriture de certains enquêtés est illisible.

Notre échantillon d'enquête avait porté sur 50 entreprises du secteur agroalimentaire exerçant dans la wilaya de Bejaia. Bien que nous ayons déposé les questionnaires par nos soins auprès des propriétaires et dirigeants de ces entreprises et avec tous les éclaircissements que nous leur avons donné, quelques questionnaires étaient non ou mal remplis, ce qui nous a obligés de les écarter de l'étude. Par conséquent, l'échantillon final de notre enquête est composé de 31 entreprises.

Nous avons établi un questionnaire comportant 55 questions réparties sur six (06) axes :

Axe I : Informations générales : Cette axe contient 07 questions permettant de recueillir des renseignements sur les entreprises enquêtées tel que la dénomination de l'entreprises, la date de création de l'entreprises l'effectif des salariés, le statut juridique des entreprises et la branche d'activité.

Axe II : le deuxième axe concerne l'impact de la crise sur l'activité de l'entreprise : Cet axe comporte 06 questions sur l'effet de la crise sur le volume de production et le volume des ventes.

Axe III : le commerce extérieur : Cet axe comporte 03 questions qui devraient nous renseigner sur les relations des entreprises enquêtées avec l'extérieure (firmes agroalimentaires étrangères).

Axe IV : le quatrième axe concerne l'impact de la crise sur les importations

de l'entreprise : Cet axe contient 13 questions touchant la problématique de notre travail. Ces questions sont censées nous permettre de recueillir des informations sur les effets de la crise sur l'activité d'importation des entreprises enquêtées.

Axe V : le cinquième axe concerne l'impact de la crise sur les exportations :

Cet axe contient 16 questions touchant la problématique de notre travail. Ces questions sont censées nous permettre de recueillir des informations sur les effets de la crise sur l'activité d'exportations des entreprises enquêtées.

Axe VI : le Sixième axe concerne la production, importation et exportation :

Cet axe contient 11 questions nous informons sur le rôle de l'Etat dans la protection des entreprises agroalimentaires des effets de la crise à partir des droits de douanes et des subventions.

II. Résultat de l'enquête de terrain

Dans cette section, nous allons présenter l'essentiel des résultats de notre enquête.

1. Analyse des informations générales des entreprises enquêtées

Dans ce point, nous allons répartir les entreprises agroalimentaires enquêtées selon leurs types, leur taille, leur date de création, leur forme juridique et selon leurs branches agroalimentaires exercées.

Tableau n°13 : Répartition des entreprises agroalimentaires enquêtées selon le type d'entreprise, la taille, la date de création, la forme juridique, l'effectif de salariés et selon la branche d'activité agroalimentaire spécialisés.

Caractéristiques			Type d'entreprise			Total
			Publique	Privée	Mixte	
Taille d'entreprise	Grande entreprise	Effectif	0	9	1	10
		%	0,0%	31,0%	100,0%	32,3%
	PME	Effectif	1	17	0	18
		%	100,0%	58,6%	0,0%	58,1%
	Micro entreprise	Effectif	0	3	0	3
		%	0,0%	10,3%	0,0%	9,7%
Total		Effectif	1	29	1	31
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Date de création	[3-5 ans [Effectif	0	3	0	3
		%	0,0%	10,3%	0,0%	9,7%
	[5-10 ans [Effectif	0	7	0	7
		%	0,0%	24,1%	0,0%	22,6%
	> à 10ans	Effectif	1	19	1	21
		%	100,0%	65,5%	100,0%	67,7%
Total		Effectif	1	29	1	31
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Forme juridique	EURL	Effectif	0	4	0	4
		%	0,0%	13,8%	0,0%	12,9%
	SARL	Effectif	0	15	1	16
		%	0,0%	51,7%	100,0%	51,6%
	SNC	Effectif	0	6	0	6
		%	0,0%	20,7%	0,0%	19,4%
	SPA	Effectif	1	4	0	5
		%	100,0%	13,8%	0,0%	16,1%
Total		Effectif	1	29	1	31
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif salariés	de 1 à 9	Effectif	0	2	0	2
		%	0,0%	6,9%	0,0%	6,5%
	de 10 à 49	Effectif	0	7	0	7
		%	0,0%	24,1%	0,0%	22,6%
	de 50 à 249	Effectif	1	12	1	14
		%	100,0%	41,4%	100,0%	45,2%
	250 et plus	Effectif	0	8	0	8
		%	0,0%	27,6%	0,0%	25,8%
Total		Effectif	1	29	1	31
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Branche d'activité	La fabrication des produits à base de céréales	Effectif	1	7	0	8
		%	100,0%	24,1%	0,0%	25,8%
	La fabrication des produits alimentaires élaborés	Effectif	0	1	1	2
		%	0,0%	3,4%	100,0%	6,5%
	La fabrication des produits alimentaires divers	Effectif	0	3	0	3
		%	0,0%	10,3%	0,0%	9,7%
	La fabrication des huiles, des corps gras et des margarines	Effectif	0	1	0	1
		%	0,0%	3,4%	0,0%	3,2%
	La fabrication des boissons et alcools	Effectif	0	13	0	13
		%	0,0%	44,8%	0,0%	41,9%
	La fabrication des produits laitiers	Effectif	0	3	0	3
		%	0,0%	10,3%	0,0%	9,7%
	La fabrication des huiles, des corps gras et des margarines, la fabrication sucrière.	Effectif	0	1	0	1
		%	0,0%	3,4%	0,0%	3,2%
Total		Effectif	1	29	1	31
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

La répartition de notre échantillon d'enquête nous indique qu'une seule entreprise publique est enquêtée. Celle-ci est une SPA de taille petite et moyenne, la date de sa création est supérieure à 10 ans. Elle emploie un effectif de 50 à 249 salariés et la branche alimentaire dans laquelle elle exerce est la fabrication des produits à base de céréales.

L'entreprise mixte que nous avons enquêté est une SARL de taille grande. Sa date de création est supérieure à 10 ans. Elle emploie un effectif de 50 à 249 salariés et elle est spécialisée dans la fabrication des produits alimentaires élaborés.

Il est à signaler que les entreprises privées constituent une part principale de notre échantillon d'enquête (93,5%), où nous avons 58,6% des entreprises privées sont des petites et moyennes entreprises (PME) et 31% qui sont des grandes entreprises. Les résultats de notre enquête nous révèlent également que 80% des entreprises privées enquêtées sont récentes. La majorité des entreprises enquêtées sont créées durant les années 2000 ; rares sont celles qui date depuis les années 1980. De plus, les entreprises privées enquêtées sont issues des branches suivantes : 44% dans la fabrication des boissons, 24,1% dans la fabrication des produits à base de céréales, 10,3% dans la fabrication des produits alimentaires divers, 10,3% dans la fabrication des produits laitiers, 3,4% dans la fabrication des produits alimentaires élaborés et enfin 3,4% dans la fabrication des huiles, des corps gras et des margarines ainsi que dans la fabrication sucrière (cf. Tableau n°13).

2. Impact de la crise sur l'activité de l'entreprise

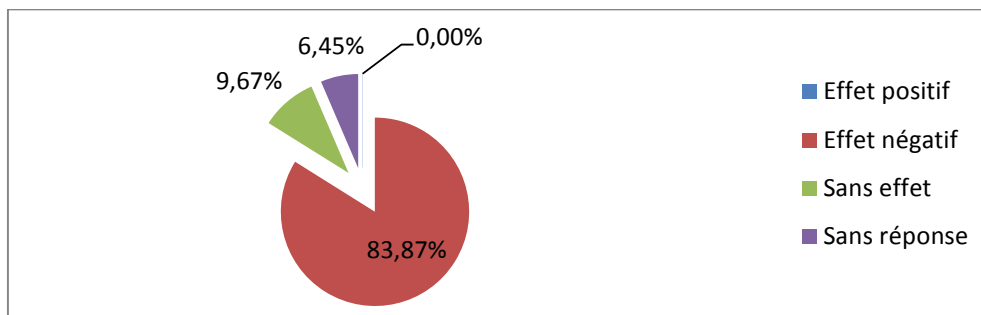
Dans cet axe, nous avons pour objectif de vérifier l'impact de la crise sur l'activité des entreprises enquêtées touchant le volume de leurs ventes, leur production, leur effectif employés et le risque de faillite qu'elles ont encouru.

2.1. Impact de la crise sur le volume des ventes

Tableau n° 14: L'impact de la crise sur le volume des ventes des entreprises enquêtées.

L'impact de la crise sur le volume des ventes	Effectif	Pourcentage
Effet positif	0	0,00%
Effet négatif	26	83,87%
Sans effet	3	9,67%
Sans réponse	2	6,45%
Totale	31	100%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Figure n°07 : L'impact de la crise sur le volume des ventes des entreprises enquêtées.

Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°14.

Les entreprises qui nous ont répondu que la crise n'a pas eu d'effet sur leurs ventes représentent 9,67% de la totalité d'entreprises enquêtées (cf. Figure n°07). Ce sont des entreprises privées qui exercent dans différentes branches agroalimentaires tel que la fabrication des produits à base de céréales, la fabrication des produits alimentaires divers et dans la branche de fabrication des produits alimentaires élaborés.

- Celle qui est spécialisée dans la fabrication des produits à base de céréales est une grande et ancienne entreprise (c'est une SARL qui emploie un effectif de plus de 250 salariés et sa date de création est supérieure à dix ans).
- L'entreprise spécialisée dans la fabrication des produits alimentaires divers est une SNC ; c'est une petite et moyenne entreprise récemment créée (entre 05 à 10 ans), et emploie un effectif de 10 à 49 salariés.
- Enfin, une SARL spécialisée dans la fabrication des produits alimentaires élaborés est une grande entreprise ancienne, créée depuis plus de 10 ans, et emploie un effectif de 50 à 249 salariés.

Les résultats de notre enquête, nous informent que plus les entreprises sont anciennes, de grande taille et emploient un effectif important, moins est important l'effet de la crise sur le volume de leurs ventes.

Les entreprises négativement affectées par la crise représentent 83,87% de la totalité des entreprises enquêtées (cf. Figure n°07). Les responsables de ces entreprises nous ont expliqué que la crise a eu un impact direct sur le coût de revient de leurs produits, et par conséquent sur le prix de vente à cause de l'augmentation des prix de la matière première et du manque de disponibilité de certaines autres matières premières. Ce qui a par conséquent la baisse du chiffre d'affaire et la baisse du nombre important de clients. La faible demande, la diminution

de cadence des ventes, la concurrence loyale et déloyale notamment dans le secteur privé, la concurrence de divers produits importés sur le marché sont autant de facteurs qui font que les prix augmentent et la disponibilité des matières premières est rigoureusement négociée.

Par exemple, l'entreprise enquêtée spécialisée dans la fabrication des produits à base de céréales, ne cesse de voir ses cotas du blé tendre et dure baisser. Ce qui influence négativement sur ses capacités de production et sur le volume de ses ventes notamment.

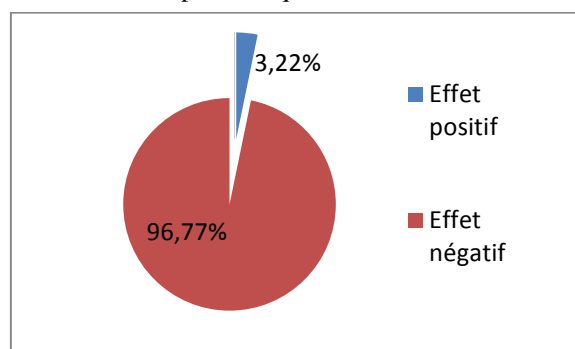
2.2. Impact de la crise sur le volume de production

Tableau n°15 : L'impact de la crise sur le volume de la production des entreprises enquêtées.

Impact de la crise sur le volume de la production	Effectif	Pourcentage
Effet positif	1	3,22%
Effet négatif	30	96,77%
Sans effet	0	0
Sans réponse	0	0
Totale	31	100%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Figure n°08 : L'impact de la crise sur le volume de la production des entreprises enquêtées.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°15.

La seule entreprise dont la crise a eu un effet positif sur elle représente 3,22% de l'ensemble des entreprises enquêtées. C'est une entreprise privée, une SARL créée il y a plus de 10 ans (ce qui veut dire que c'est une entreprise ancienne), de taille grande, et emploie un effectif de plus de 250 salariés. Cette entreprise est spécialisée dans la branche agroalimentaire de production d'eau minérale et boissons divers. Selon le responsable de cette entreprise, le volume de production, pendant la crise, est plus au moins stable vu la bonne gestion du service commercial et marketing et grâce à la qualité des produits de cette entreprise reconnue.

Les entreprises dont la crise a eu un effet négatif sur le volume de leur production représentent 96,77% de l'ensemble des entreprises enquêtées dans le secteur privé et publique (cf. Figure n°08), exerçant dans différentes branches agroalimentaires. Selon leurs responsables, cet effet négatif s'explique par l'inflation (le volume des ventes a chuté à cause de l'inflation ce qui a engendré une baisse du volume de la production), le manque de la

matière première, la faible demande et la concurrence déloyale par les grandes entreprises en utilisant les matières premières moins chères.

2.3. Impact de la crise sur le licenciement

Une entreprise parmi celles enquêtées été poussée au licenciement car elle n'arrive pas à couvrir les charges du personnel. Celle-ci avait fait des licenciements des contractuels. Par contre, la majorité des entreprises enquêtées n'ont pas été poussées au licenciement, ce qui sous entend que la crise n'a pas un impact sévère sur les entreprises agroalimentaires enquêtées. D'après les enquêtés, les entreprises recrutent du personnel par ce que l'Algérie a besoin d'une couverture importante vue sa grande superficie.

Nous avons remarqué que, ce sont les grandes entreprises qui n'ont pas été affectées par la crise, même si elles avaient un certain effectif en oisiveté, elle l'a gardé en attendant la reprise de l'économie.

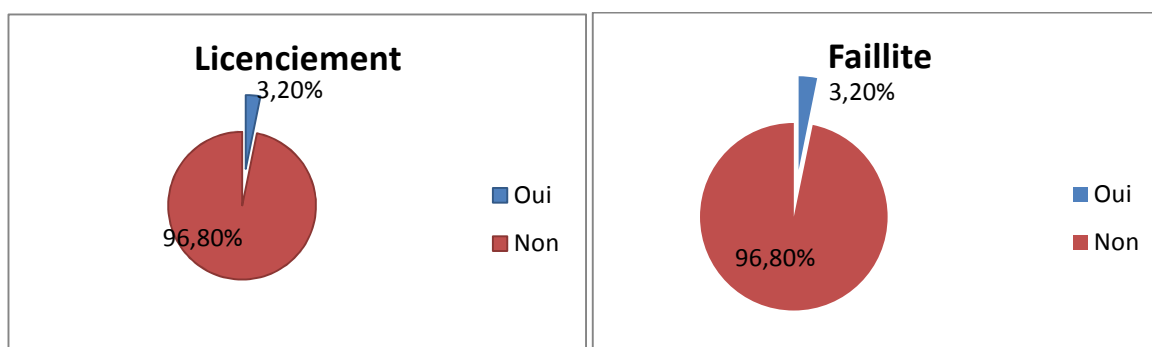
2.4. Impact de la crise sur la faillite

Tableau n°16 : L'impact de la crise sur le licenciement et la faillite.

Les entreprises qui ont été poussées au licenciement et la faillite		Effectifs	Pourcentage
Licenciement	Oui	1	3,2%
	Non	30	96,8%
	Total	31	100,0%
La faillite	Oui	1	3,2%
	Non	30	96,8%
	Total	31	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Figure n°09 : L'impact de la crise sur le licenciement et la faillite.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°16.

Les résultats de notre enquête nous informent que 96,8% des entreprises enquêtées n'ont pas été poussées au licenciement (cf. Figure n°09), et aucune n'a risqué, à un moment donné, la

faillite. Donc, ceci confirme, une fois de plus que l'impact de cette crise sur l'activité de l'entreprise n'a pas été sévère sur les entreprises agroalimentaires.

La seule entreprise qui a été poussée au licenciement représente 3,2% dans l'ensemble des entreprises enquêtées. C'est une entreprise privée, une EURL dont sa date de création est entre 03 à 05 ans, de taille petite et moyenne entreprise, et emploient un effectif de 10 à 49 salariés. Cette entreprise spécialisée dans la branche de fabrication des produits à base de céréales.

3. Commerce extérieur

Dans cet axe, nous avons pour objectif de vérifier la dépendance des entreprises agroalimentaires enquêtées vis-à-vis de l'importation des matières premières. Notre objectif est de vérifier beaucoup plus la dépendance des entreprises agroalimentaires enquêtées vis-à-vis de l'extérieur dans des opérations d'exportation.

Tableau n°17 : La répartition des entreprises agroalimentaires qui ont des relations avec des firmes agroalimentaires étrangères selon le type d'entreprise.

Les entreprises agroalimentaires qui ont des relations avec des firmes agroalimentaires étrangères		Type d'entreprise			Total
		Publique	Privée	Mixte	
Oui	Effectif	0	17	1	18
	%	0,0%	58,6%	100,0%	58,1%
Non	Effectif	1	12	0	13
	%	100,0%	41,4%	0,0%	41,9%
Total	Effectif	1	29	1	31
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Les entreprises qui ont des relations avec des firmes agroalimentaires étrangères représentent 58,6% de l'effectif totale des entreprises enquêtées ; elles sont privées, à l'exception d'une seule entreprise mixte. Par ailleurs, la seule entreprise publique enquêtée n'avait pas de relations avec l'extérieur. Quelques entreprises privées, représentant 41,4% de l'effectif total, n'ont pas des relations avec des firmes agroalimentaires étrangères (cf. Tableau n°17). Celle-ci exerce dans les branches agroalimentaires de fabrication des produits à base de céréales, de fabrication des produits alimentaires divers et de fabrication des boissons non alcoolisées. Celles-ci sont récentes dépendent à 100% du marché local pour s'approvisionner. Donc, pour celles-ci, la crise était sans impact car leur production dépend du marché local.

4. Impact de la crise sur les importations des entreprises agroalimentaires

Dans cet axe, nous allons étudier la situation des entreprises agroalimentaires enquêtées lorsqu'elles effectuent leurs opérations d'importation et quel est l'impact de la crise sur cette dernière. Nous allons également expliquer l'impact de la dévaluation du dinar algérien sur les importations des entreprises enquêtées. Nous terminerons par l'étude de l'impact de la décision du gouvernement pour la suspension de l'importation de 900 produits.

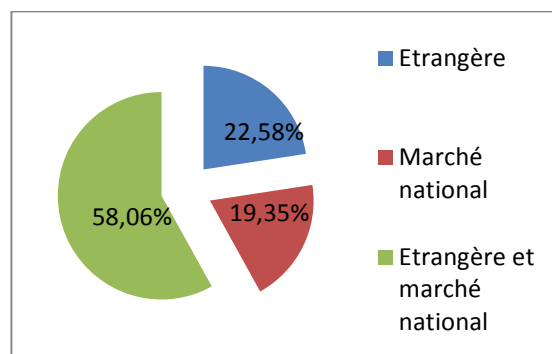
4.1. La source des matières premières des produits agroalimentaires fabriqués

Tableau n° 18: La source des matières premières utilisées dans la fabrication des produits agroalimentaires.

La source des matières premières utilisées dans la fabrication des produits agroalimentaires	Effectif	Pourcentage
Etrangère	7	22,58%
Marché national	6	19,35%
Etrangère et marché national	18	58,06%
Totale	31	100%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Figure n° 10: La source des matières premières utilisées dans la fabrication des produits agroalimentaires.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°18.

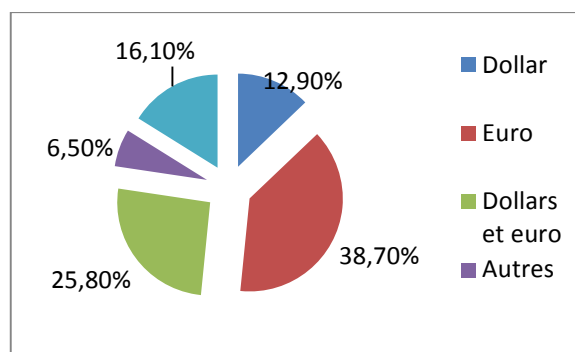
58,06% des entreprises agroalimentaires enquêtées dépendent à la fois de l'étranger et du marché local pour l'achat des matières premières utilisées dans la fabrication de leurs produits. 22,58% des entreprises enquêtées dépendent de l'étranger pour l'importation des matières premières. Par conséquent, ces entreprises sont affectées par la dévaluation du dinar algérien. Les entreprises qui s'approvisionnent du marché local représentent 19,35% du total de l'effectif des entreprises enquêtées (cf. Figure n°10). Ces entreprises sont également affectées par l'inflation due à la dévaluation.

4.2. La devise de l'importation

Tableau n°19 : La répartition des entreprises enquêtées selon la devise utilisées pour l'importation des matières premières.

La devise	Effectifs	Pourcentage
Dollar	4	12,9%
Euro	12	38,7%
Dollars et euro	8	25,8%
Autres	2	6,5%
Sans réponse	5	16,1%
Total	31	100,0%

Figure n° 11: La répartition des entreprises enquêtées selon la devise utilisées pour l'importation des matières premières.



Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°19.

D'après les données de l'enquête, les entreprises agroalimentaires importent beaucoup plus avec l'euro (38,7%) ; les entreprises qui importent avec le dollar sont de l'ordre de 12,9% et les entreprises qui utilisent l'euro et le dollar à la fois dans leurs importations représentent 25,8% de notre effectif d'enquête (cf. Figure n°11). Les données de l'enquête nous indiquent que les entreprises qui importent avec l'euro sont les plus touchées par la crise à cause de l'augmentation du taux de change de l'euro avec le dinar algérien. Par contre, les entreprises qui importent avec le dollar sont moins touchées par la crise.

4.3. La nature des produits importés

Les entreprises agroalimentaires qui importent de l'étranger le font pour accomplir leur processus de production, c'est-à-dire qu'elles importent soit des équipements de production, soit des matières premières, ou soit des produits semi-finis. En effet, 77,41% des entreprises enquêtées importent des équipements de production et des matières premières. Celles-ci sont obligées d'importer pour leur production. Donc, elles sont les plus vulnérables d'être touchées par la crise mais d'une manière moins importante car l'Etat subventionne les entreprises qui importent les matières premières et les équipements de production. 3,22% de l'effectif des entreprises enquêtées importent les produits finis. Celles-ci sont les plus touchées par la crise car l'Etat a appliqué des restrictions pour l'importation des produits finis.

4.4. La dépendance aux importations

Tableau n° 20: La répartition des entreprises enquêtées selon le type d'entreprise et leur dépendance des importations.

La dépendance d'importation		Type d'entreprise			Total
		Publique	Privée	Mixte	
Oui	Effectif	1	16	1	18
	%	100,0%	57,1%	100,0%	60,0%
Non	Effectif	0	12	0	12
	%	0,0%	42,9%	0,0%	40,0%
Total	Effectif	1	28	1	30
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Les données du tableau ci-dessus nous indiquent que la majorité des entreprises agroalimentaires enquêtées dépendantes des importations (60%) (cf. Tableau n°20) :

- 57,1% sont privées, anciennes et exercent dans les branches agroalimentaires de fabrication des produits à base de céréales et de fabrication des boissons alcoolisés et non alcoolisés ;
- 56,2% sont des SARL.

Cette dépendance est due à la disponibilité des matières premières sur le marché local. Pour cela, les entreprises s'approvisionnent à l'étranger, affectant ainsi la production sur le marché local (insuffisante).

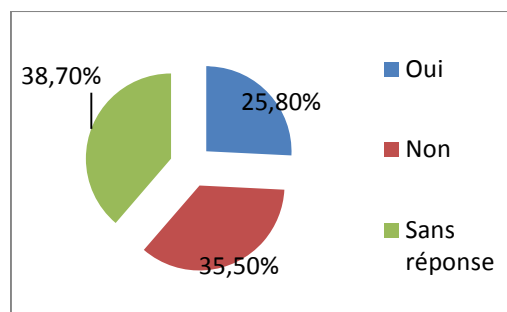
4.5. Obstacles financiers à l'importation

Tableau n° 21: la répartition des entreprises enquêtées selon leurs réponses concernant les obstacles financiers.

Les obstacles financiers	Effectifs	Pourcentage
Oui	8	25,8%
Non	11	35,5%
Sans réponse	12	38,7%
Total	31	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Figure n°12 : la répartition des entreprises enquêtées selon leurs réponses concernant les obstacles financiers.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°21

25,8% des entreprises enquêtées ont répondu qu'ils ont des obstacles financiers lors des opérations d'importation, et 35,5% ont affirmé qu'ils ne rencontrent pas d'obstacles financiers

(cf. Figure n°12), car l'Etat les aide à surmonter financièrement les conséquences de la dévaluation du dinar algérien et le renchérissement des prix des matières premières sur le marché étranger, sinon elles seront poussées au licenciement ou bien risquer la faillite.

Les résultats de notre enquête nous informent que le secteur bancaire joue un rôle important par son soutien financier à aider les entreprises pour surmonter les effets de la crise à travers la disponibilité des moyens financiers à l'importation.

4.6. Les défis d'importation en période de crise

D'après les entreprises agroalimentaires enquêtées, les défis affrontés lors des opérations d'importation sont :

- acheter au prix le plus bas ;
- assurer la disponibilité des matières premières utilisées pour assuré la continuité de la production ;
- faire des négociations avec les fournisseurs avec les quotas élevés pour obtenir des prix bas ;
- obtenir les autorisations nécessaires à l'importation ;
- faire face au problème de la trésorerie causé par la dévaluation du dinar algérien ;
- Et, importer les matières premières qui ne se trouvent pas sur le marché local.

4.7. Impact de la crise sur les capacités d'importation

Tableau n°22 : La répartition des entreprises enquêtées selon le type d'entreprise, la date de création et leurs réponses concernant l'effet de la crise sur les capacités d'importation.

Les effets de la crise sur les capacités d'importation		Type d'entreprise			Total	Date de création			totale	Taille de l'entreprise			totale
		Publique	Privée	Mixte		[3-5ans]	[5-10ans]	> à 10ans		Grande entreprise	PME	Micro entreprise	
Positivement	Effectif	1	1	0	2	0	0	2	2	0	2	0	2
	%	100,0%	5,9%	0,0%	10,5%	0,0%	0,0%	14,3%	10,5%	0,0%	18,2%	0,0%	10,5%
Négativement	Effectif	0	13	0	13	1	3	9	13	6	6	1	13
	%	0,0%	76,5%	0,0%	68,4%	100,0%	75,0%	64,3%	68,4%	85,7%	54,5%	100,0%	68,0%
Sans effet	Effectif	0	3	1	4	0	1	3	4	1	3	0	4
	%	0,0%	17,6%	100,0%	21,1%	0,0%	25,0%	21,4%	21,1%	14,3%	27,3%	0,0%	21,1%
Total	Effectif	1	17	1	19	1	4	14	19	7	11	1	19
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Les résultats de notre enquête nous informent que les capacités d'importation des entreprises agroalimentaires enquêtées sont beaucoup plus affectées négativement par la crise (68%),

parmi lesquelles 76,5% des PME privées créées entre 5ans et 10ans. Cela s'explique par la chute de la valeur du dinar algérien et l'augmentation de la valeur du dollar. D'autant plus, les enquêtés nous ont informé que la quantité des produits importés a baissé de la moitié à cause de la limitation des importations ce qui les a poussé à s'approvisionner sur le marché national, ayant pour conséquence la diminution de la production brute.

Les capacités d'importation des entreprises enquêtées affectées positivement sont plutôt des PME publiques et privées créés il y'a plus de 10 ans. Cependant, la raison qui explique cet impact positif c'est que cette entreprise dépend du marché national et elle fait repenser ses stratégies et ses politiques.

Nous avons deux entreprises qui n'ont subi aucun effet : une entreprise mixte et autre privée créent tout les deux il y'a plus de 10 ans (cf. Tableau n°22). Selon les responsables de ces entreprises, celles-ci ne sont pas affectées grâce à la qualité de leurs produits, en plus que le volume de leur importations n'a pas été touchée malgré les effets de la crise sur le secteur.

4.8. L'impact de la décision du gouvernement pour la suspension d'importation de 900 produits

Tableau n° 23: La répartition des entreprises enquêtées selon la nature des produits importés et la source de matières premières utilisées dans la fabrication des produits finis.

Nature des produits importés			Source des matières premières			Total
			Etranger	Marché national	Etranger et marché national	
Equipement de production	Oui	Effectif	5	3	15	23
		%	71,4%	75,0%	83,3%	79,3%
	Non	Effectif	2	1	3	6
		%	28,6%	25,0%	16,7%	20,7%
Total		Effectif	7	4	18	29
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Matières Premières	Oui	Effectif	4	0	18	22
		%	57,1%	0,0%	100,0%	78,6%
	Non	Effectif	3	3	0	6
		%	42,9%	100,0%	0,0%	21,4%
Total		Effectif	7	3	18	28
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Produits semi-finis	Oui	Effectif	0	0	1	1
		%	0,0%	0,0%	5,6%	3,6%
	Non	Effectif	7	3	17	27
		%	100,0%	100,0%	94,4%	96,4%
Total		Effectif	7	3	18	28
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Produit finis	Oui	Effectif	1	0	1	2
		%	14,3%	0,0%	5,6%	7,1%
	Non	Effectif	6	3	17	26
		%	85,7%	100,0%	94,4%	92,9%
Total		Effectif	7	3	18	28
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Selon les données de notre l'enquête, la décision du gouvernement pour la suspension d'importation de 900 produits, parmi lesquels, une bonne partie des produits agroalimentaires (finis et semi-finis), avait affecté négativement un nombre important d'entreprises, dont : 57,1% des entreprises dépendent de l'étranger pour l'importation de leurs matières premières ; 71,4% des entreprises dépendent de l'étranger pour l'importation des équipements de production ; et, 14,3% des entreprises dépendent de l'étranger pour l'importation des produits finis (cf. Tableau n°23). Selon les responsables des entreprises enquêtées, parmi les raisons qui expliquent cet impact négatif :

- l'augmentation des taxes douanières et la TVA qui est passée de 17% à 19%. Ainsi, le prix de la matière première devient chère ce qui se répercute sur le prix des produits finis ;

- manque de matières premières nécessaire à la fabrication des produits sur le marché national ce qui impacte la production même. Pour fabriquer ces matières premières sur le marché local, n'y a pas de qualité donc il faut du temps pour les développer. Le taux 83,3% des entreprises dépendent à la fois de l'étranger et du marché locale pour des équipements de production, 100% des entreprises dépendent de l'étranger pour les matières premières et 5,6% pour celles dépendent de l'étranger pour l'importation des produits semi-finis et parallèle pour les produits finis.

Les entreprises qui n'ont pas été affectées par cette décision sont celles qui s'approvisionnent principalement du marché local. Certaines entreprises dépendent de l'étranger mais elles n'ont pas eu un impact négatif par cette décision car les matières premières importées ne figurent pas dans la liste des 900 produits suspendus.

4.9. L'impact de la dévaluation du dinar algérien sur les importations

La plupart des entreprises agroalimentaires enquêtées sont affectées par la dévaluation du dinar algérien. Avec cette dernière, les produits importés ont été achetés à des prix plus chers ce qui a entraîné l'augmentation des prix de ces produits, débouchant donc à la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs entraînant ainsi la baisse des ventes. Certaines entreprises n'ont pas été affectées parce qu'elles n'ont pas des relations avec l'extérieur.

5. Impact de la crise sur les exportations

Dans cet axe, nous allons étudier le marché local avant et après la crise, les entraves, les défis que rencontrent les entreprises lors des opérations d'exportation, l'impact de la dévaluation du dinar algérien sur les exportations des entreprises agroalimentaires, l'impact de la crise sur le chiffre d'affaire tiré des exportations, l'impact de la crise sur l'activité d'exportation, et puis en dernier lieu, nous étudions les principaux obstacles bloquant la démarche d'internationalisation .

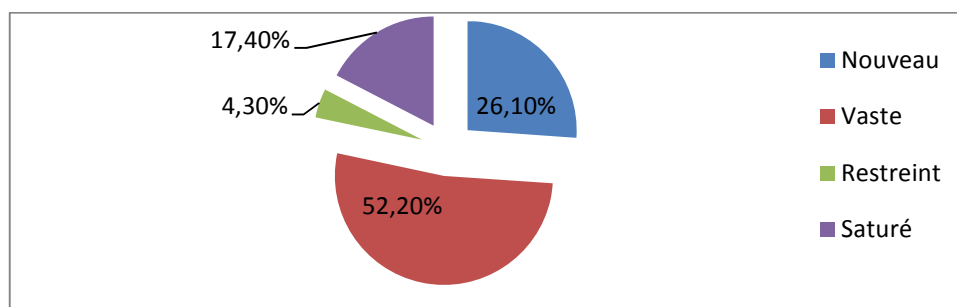
5.1. La situation du marché local avant la crise

Dans ce point, nous avons pour ambition de vérifier comment les entreprises agroalimentaires trouvent-elles le marché local avant la crise.

Tableau n°24 : La répartition des entreprises enquêtées selon le type de l'entreprise et la situation de marché local avant la crise.

La situation du marché local avant la crise		Type d'entreprise			Total
		Publique	Privée	Mixte	
Nouveau	Effectif	0	6	0	6
	%	0,0%	28,6%	0,0%	26,1%
Vaste	Effectif	1	10	1	12
	%	100,0%	47,6%	100,0%	52,2%
Restreint	Effectif	0	1	0	1
	%	0,0%	4,8%	0,0%	4,3%
Saturé	Effectif	0	4	0	4
	%	0,0%	19,0%	0,0%	17,4%
Total	Effectif	1	21	1	23
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Figure n° 13 : La répartition des entreprises enquêtées selon leur situation sur le marché local avant la crise

Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°24.

Le tableau ci-dessus nous indique que la majorité des entreprises agroalimentaires qui sont privées trouvent que le marché local avant la crise est vaste (47,6 % de l'ensemble des entreprises agroalimentaires enquêtées), parmi lesquelles une seule entreprise publique le trouve aussi vaste. 28,6% des entreprises privées trouvent le marché local nouveau, contre 4,8% qui le trouvent restreint. Celles qui le trouvent saturé sont des entreprises privées (19%) (cf. Figure n°13). A partir de cette lecture, nous remarquons que la plupart des entreprises ne rencontrent pas des obstacles pour affronter le marché local avant la crise.

5.2. Le marché local après la crise

La plupart des entreprises enquêtées trouvent le marché local après la crise saturé et restreint, mais très promoteur pour le futur, en raison de la déréglementation de marché.

5.3. La part des produits vendus sur le marché local

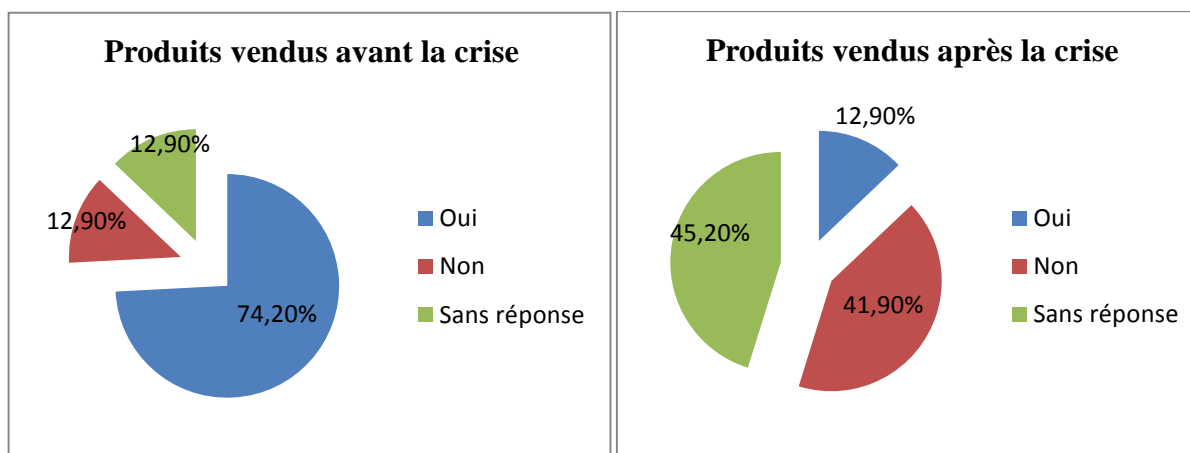
Compte tenu de la situation du marché local avant et après la crise, les données du tableau n°25 nous confirment que la quantité des produits vendus sur le marché local avant la crise est plus importante par rapport celles vendus après la crise, passant de 74,2% avant la crise à 12,9% après la crise. (cf. tableau n°25).

Tableau n°25 : Répartition des entreprises enquêtées selon leur capacité à vendre leur produit sur le marché local avant et après la crise.

Facilité des entreprises à vendre leurs produits avant et après la crise	Produits vendus avant la crise		Produits vendus après la crise	
	Effectifs	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Oui	23	74,2%	4	12,9%
Non	4	12,9%	13	41,9%
Sans réponse	4	12,9%	14	45,2%
Total	31	100,0%	31	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Figure n°14 : Répartition des entreprises enquêtées selon leur capacité à vendre leur produit sur le marché local avant et après la crise.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n° 25.

En effet, les entreprises qui vendent leurs produits sur le marché local facilement avant et après la crise arrivent à avoir des bonnes parts sur le marché national et arrivent à exporter la moitié de leur production. Les entreprises qui n'arrivent pas à exporter par contre ont des parts très restreintes sur le marché national.

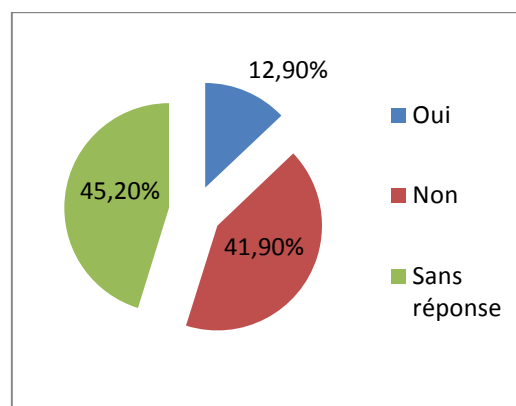
5.4. Capacité d'exportation des entreprises enquêtées

Tableau n° 26: La répartition des entreprises enquêtées selon leur capacité d'exportation.

La capacité des entreprises exportatrices	Effectifs	Pourcentage
Oui	4	12,9%
Non	13	41,9%
Sans réponse	14	45,2%
Total	31	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Figure n° 15: La répartition des entreprises enquêtées selon leur capacité d'exportation.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir du tableau n°26.

Selon les résultats de notre enquête, 12,9% uniquement des entreprises enquêtées qui arrivent à exporter et 41,9% n'arrivent pas à exporter (cf. Figure n°15). Ainsi, pour cerner les caractéristiques de celles qui exportent et afin d'identifier leur capacité à affronter le marché international, nous avons pour ambition d'analyser la répartition des entreprises enquêtées qui arrivent à exporter selon leur taille et la nature des produits qu'elles importent.

Tableau n°27 : La répartition des entreprises enquêtées qui arrivent à exporter selon leur taille.

Les entreprises qui arrivent à exporter		Taille d'entreprise			Total
		Grande entreprise	PME	Micro entreprise	
Oui	Effectif	3	1	0	4
	%	50,0%	11,1%	0,0%	23,5%
Non	Effectif	3	8	2	13
	%	50,0%	88,9%	100,0%	76,5%
Total	Effectif	6	9	2	17
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

En effet, la répartition des entreprises exportatrices par taille nous informe que 50% sont des grandes entreprises et 11,1% de taille petite et moyenne (cf. Tableau n°27). Cela veut dire que les grandes entreprises sont celles qui ont plus de capacité à exporter.

Tableau n°28: La répartition des entreprises enquêtées qui arrivent à exporter selon la nature des produits importés.

Les entreprises qui arrivent à exporter		Equipement de production		total	Matières premières		Total	Produits semi-finis		Total	Produits finis		total
		oui	non		oui	non		oui	non		oui	non	
		Effectif											
Oui	Effectif	4	0	4	4	0	4	0	4	4	1	3	4
	%	30,8%	0,0%	25,0%	36,4%	0,0%	26,6%	0,0%	28,6%	26,7%	100,0%	21,4%	26,5%
Non	Effectif	9	3	12	7	4	11	1	10	11	0	11	11
	%	69,2%	100,0%	75,0%	63,6%	100,0%	73,3%	100,0%	71,4%	73,3%	0,0%	78,6%	73,3%
Total	Effectif	13	3	16	11	4	15	1	4	15	1	14	15
	%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Les données du tableau ci-dessus nous informent que 36,4% des entreprises agroalimentaires enquêtées exportatrices dépendantes des importations des matières premières, 30,8% sont dépendantes des importations des équipements de production, et une seule entreprise dépendante des importations des produits finis. Donc, nous concluons que les entreprises agroalimentaires exportatrices enquêtées sont dépendantes de l'étranger (cf. Tableau n°28).

5.5. Les procédures à suivre afin de prendre une décision d'exportation

Selon les responsables des entreprises enquêtées, les procédures à suivre afin de prendre une décision d'exportation, sont tout d'abord avoir un produit qui répond aux normes internationales (une très bonne qualité). De plus, pour réaliser une transaction, l'acheteur doit accepter le prix exigé et les conditions de paiement par l'exportateur. Lorsque il s'agit des entreprises privées, celle-ci se basent sur leurs propres moyens financiers pour exporter, mais lorsqu'il s'agit d'une entreprise publique, celle-ci bénéficie d'aide de l'Etat.

5.6. Les entraves d'exportation des entreprises agroalimentaires

Tableau n°29 : La répartition des entreprises enquêtées selon les entraves rencontrées lors des opérations d'exportation.

Les entraves lors des opérations d'exportation			Les entreprises qui exportent		Total
			Oui	Non	
Risque commercial	Oui	Effectif	2	2	4
		%	50,0%	40,0%	44,4%
	Non	Effectif	2	3	5
		%	50,0%	60,0%	55,6%
Total		Effectif	4	5	9
		%	100,0%	100,0%	100,0%
Risque pays	Oui	Effectif	3	0	3
		%	75,0%	0,0%	50,0%
	Non	Effectif	1	2	3
		%	25,0%	100,0%	50,0%
Total		Effectif	4	2	6
		%	100,0%	100,0%	100,0%
Risque de change	Oui	Effectif	3	0	3
		%	75,0%	0,0%	50,0%
	Non	Effectif	1	2	3
		%	25,0%	100,0%	50,0%
Total		Effectif	4	2	6
		%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Parmi les entreprises agroalimentaires exportatrices enquêtées, 50% sont celles qui sont exposées au risques commerciales (risque de non paiement, non transfert de devise, insolvabilité de l'acheteur et l'environnement culturel qui différent), 75% sont celles qui sont exposées au risque pays (y compris le risque d'interruption du marché et risque politique), et 75% sont celles qui sont exposées au risque de change (cf. Tableau n°29).

5.7. L'impact de la dévaluation du dinar algérien sur les exportations

A travers les résultats de notre enquête, la totalité des entreprises exportatrices sont affectées par la dévaluation du dinar algérien. Selon les responsables des entreprises enquêtées, la chute de dinar affecte négativement leurs marges car leurs ventes s'effectuent en dollar ou en euro.

5.8. L'impact de la crise sur l'activité d'exportation des entreprises agroalimentaires

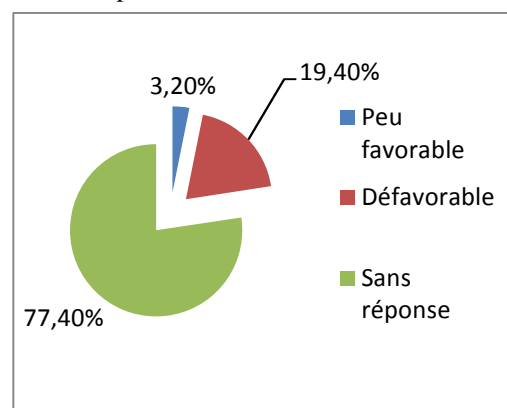
Dans ce point, nous avons pour objectif d'étudier l'impact de la crise sur l'activité d'exportation des entreprises agroalimentaires enquêtées (cf. Tableau n°30 et figure n°16).

Tableau n° 30: La répartition des entreprises enquêtées selon l'effet de la crise sur leur activité d'exportation.

L'impact de la crise sur l'activité d'exportation	Effectifs	Pourcentage
Peu favorable	1	3,2%
Défavorable	6	19,4%
Sans réponse	24	77,4%
Total	31	100,0%

Source : Etablie à partir des résultats de l'enquête de terrain.

Figure n°16 : La répartition des entreprises enquêtées selon l'effet de la crise sur leur activité d'exportation.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n°30.

19,4% des entreprises exportatrices enquêtées ont été affecté négativement par la crise, à cause de l'augmentation de la TVA qui est passé de 17% à 19%, du manque et de la rupture d'importation de matières premières de bonne qualité afin de fabriquer un produit qui répond au normes internationales, et de la compétitivité par ce que les entreprises enquêtées achètent plus chers. 3,2% sont celles qui ont été affecté d'une manière moins importante et ce pour les raisons suivantes :

- L'ancienneté de ces entreprises, et donc elles ont l'expérience sur le marché.
- La taille de l'entreprise où celles-ci sont de grandes entreprises.
- L'effectif de salariés employés est grand.
- Et, la disponibilité des moyens financiers.

5.9. L'impact de la crise sur le chiffre d'affaire tiré des exportations

Les résultats de notre enquête nous révèlent que la crise a affecté négativement le chiffre d'affaire tiré des exportations. 80,6% des entreprises exportatrices enquêtées voient baisser

leur chiffre d'affaire tiré des exportations à cause de la dévaluation du dinar algérien ce qui a affaibli leur compétitivité sur le marché international.

5.10. Les défis d'exportation des entreprises agroalimentaires

Un seul enquêté nous a expliqué les défis des entreprises lors des opérations d'exportation. Selon, lui, les défis que son entreprise affronte lors d'une opération d'exportation sont :

- D'être compétitif et vendre plus.
- satisfaire les besoins des clients malgré le système de licence et les dérogations sanitaires qui sont délivré par le ministère de l'agriculture tardent et les quotas sont réduits.
- Avoir une image de marque à l'international.
- S'implanter dans plusieurs pays afin d'arriver de faire connaître au niveau international le produit.
- Arriver à exporter une bonne partie de la production de l'entreprise afin de contribuer à la croissance économique nationale.
- Avoir l'aide de l'Etat afin d'encourager les exportations.

5.11. Les principaux obstacles qui bloquent la démarche d'internationalisation

Selon les résultats de notre enquête, la plupart des entreprises ont des obstacles informationnels y compris l'éloignement géographique, la différence culturelle, le mode de consommation qui diffèrent d'un pays à un autre et beaucoup d'obstacles opérationnels y compris : le coût de transport élevé, la méconnaissance des procédures d'internationalisation, le manque de financement et la crise de disponibilité et de cherté des réserve de change. A ces obstacles s'ajoutent d'autres obstacles internes à l'entreprise dont : la capacité de production qui est faible et la non-conformité de la qualité des produits fabriqués aux normes internationales.

6. Droit des douanes et subventions étatiques : quels solutions pour surmonter la crise

Dans cet axe, nous allons étudier le rôle des droits de douanes et des subventions de l'Etat à surmonter la crise pour les entreprises agroalimentaires.

- En ce qui concerne les droits de douane, nous constatons que les produits sont taxés de plus de 10% lors de leur entrée au pays de l'importateur.
- En ce qui concerne l'appréciation de ces droits de douane, nous avons eu une contradiction entre les réponses. Il ya les entreprise qui trouvent ces droits de douane défavorables, cela veut dire que leur éventail est peu ouvert pour exercer une action discriminatoire en faveur de développement de telle ou telle branche. Par contre, les autres entreprises qui pensent que les droits de douanes sont plutôt favorables, sont celles qui exportent facilement leur produit et n'ont pas des entraves à l'export.

Malheureusement, nous n'avons reçu aucune réponse à propos des mesures d'aide à l'exportation insaturée par l'Etat et le soutien à l'export mis enœuvre par le gouvernement.

En effet, l'augmentation des droits de douanes sur les importations ou les exportations n'a pas vraiment affecté les entreprises agroalimentaires, car certaines entreprises reçoivent des aides étatiques (les exonérations fiscales sur certaines matières premières importées), et d'autres entreprises achètent les matières premières auprès des fournisseurs importateurs sur le marché local.

Conclusion

Dominée par le secteur privé, l'industrie agroalimentaire dans la wilaya de Bejaia occupe la seconde position après l'industrie de bois, liège et de papier, de loin.

A travers l'analyse des résultats de notre enquête réalisée auprès des entreprises agroalimentaires publiques et privées de la wilaya de Bejaia, nous avons essentiellement tiré les résultats ci-après.

- ❖ Nous avons conclu que la crise a eu un impact direct sur l'activité de la pluparts des entreprises enquêtées, précisément sur le coût de revient de leur produits. De fait, que les prix des matières premières va en augmentation, par conséquence, les prix des produits finis augmente et la faible demande engendre la diminution de cadence des ventes.
- ❖ 58,1% des entreprises agroalimentaires enquêtées ont des relations avec des firmes agroalimentaires étrangères, y compris les entreprises importatrices des matières premières et les entreprises exportatrices des produits finis.
- ❖ En termes de notre étude sur l'impact de la crise sur les importations des entreprises agroalimentaires, nous avons dégagé les résultats suivants : les importations sont affectées négativement par la crise à cause de la chute de la valeur de dinar algérien face à l'augmentation de la valeur de dollar, et par la décision du gouvernement pour la suspension d'importation de 900 produits.
- ❖ L'impact négatif de la crise sur les opérations d'exportations des entreprises agroalimentaires enquêtées s'explique par l'augmentation de la TVA et le manque d'importation des matières premières de qualité supérieure. La plupart des entreprises ne rencontrent pas des obstacles pour affronter le marché local avant la crise. Par contre, après la crise, certaines entreprises ont des parts de marché très restreintes sur le marché national.
- ❖ L'augmentation des droits de douanes sur les importations et les exportations n'a pas vraiment affecté les entreprises agroalimentaires.

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans ce travail, nous avons essayé de présenter l'impact de la crise pétrolière qui a frappé l'économie algérienne, depuis mi-2014, sur les importations et les exportations des produits agroalimentaires et sur l'activité des entreprises agroalimentaires en Algérie. Au terme de notre travail, nous avons aboutit aux conclusions ci-après.

L'industrie agroalimentaire a poussé tous les pays du monde à s'intéresser dans ce secteur afin de répondre à la fois, aux objectifs de croissance économique globale, et de sécurité alimentaire des populations. Cette industrie représente depuis son apparition l'un des secteurs primordiaux dans l'économie mondialisée. C'est face à la globalisation du commerce international et aux exigences des consommateurs en matière de santé et de sécurité alimentaire, que nous assistons à l'émergence des firmes agroalimentaires de plus en plus innovantes et créatives.

En Algérie, l'industrie agroalimentaire était toujours marginale. Cette industrie est née avant la colonisation française (1930) où l'Algérie exportait vers la France des produits alimentaires végétaux, des produits animaux et des matières premières végétales. En contrepartie, l'Algérie achetait de la France des produits fabriqués. Après la guerre de libération nationale, l'Algérie a commencé à avoir un tissu industriel et avec la création des entreprises nationales, un secteur agroalimentaire commençait à se constituer en Algérie. A partir des années 1980, les industries agroalimentaires évoluaient dans un contexte de crise économique qui a bloqué la dynamique interne. Cette situation a lourdement pesé sur le niveau de la production de secteur agroalimentaire. Depuis 1994, l'Algérie signait le Plan d'Ajustement Structurel et rentre dans une nouvelle phase de réformes de transition à l'économie de marché, qui nécessite des réformes économiques et commerciales importantes touchant les secteurs publics et privées afin d'encourager la production. L' agroalimentaire est l'un des secteurs où l'investissement privé est dominant. Cette tendance est encouragée par l'ouverture à l'économie de marché et par le plan national de développement de l'agriculture et rural.

Depuis les années 2000, une série des plans de soutien à la croissance économique était entamée jusqu'à 2020. L'Etat a entamé, en 2000, la privatisation des entreprises publiques car, malgré les plans de relance et de modernisation, la plupart d'entre elles n'ont jamais réussi à être compétitives et à répondre aux besoins du marché algérien.

Aujourd'hui, l'industrie agroalimentaire constitue un secteur incontournable en Algérie, mais qui reste faiblement liés aux productions agricoles nationales, en particulier à l'élevage laitier et dépend des importations.

Par ailleurs, l'industrie agroalimentaire constitue un maillon important du tissu industriel national du fait du rôle important qu'elle joue dans l'économie nationale : contribution à l'augmentation du PIB, à la fiscalité et à la résorption du chômage.

Par ailleurs, nous avons mené une enquête auprès des entreprises agroalimentaires de la wilaya de Bejaia. Au terme de notre enquête, nous avons abouti aux résultats suivants :

- Nous avons conclu que la crise a eu un impact directe sur l'activité des entreprises enquêtées, particulièrement sur le coût de revient de leurs produits, et par conséquent sur les prix de vente. Ceci est dû à l'augmentation des prix de la matière première à cause de la dévaluation du DA et du manque de disponibilité de certains autres matières premières en raison des difficultés financières consécutives à la crise (baisse des réserves de change) et des restrictions à l'importation. En effet, le recule de la demande, la diminution de la cadence des ventes, la concurrence loyale et déloyale notamment dans le secteur privé, la concurrence de divers produits importés sur le marché sont autant de facteurs qui font que les prix augmentent et l'approvisionnement des matières premières de l'étranger est rigoureusement négociée. Les entreprises qui disposent plusieurs unités de production n'ont pas été affectées par la crise, car se sont de grandes et anciennes entreprises dans le secteur et qui ont une part importante sur le marché.
- Au terme d'évaluation de l'effet de la crise sur les importations des entreprises agroalimentaires enquêtées, nous avons conçu qu'elles sont affectées négativement par la crise expliqué principalement par la dévaluation du DA. Après la crise, la quantité des produits importés a baissé de moitié à cause des restrictions à l'importation. ceci a poussé nos entreprises agroalimentaires à s'approvisionner les matières premières, de moindre qualité, sur le marché national. Par conséquent, la demande baisse et affectant ainsi négativement le niveau de la production qui ne cesse de diminuer.
- Par ailleurs, la décision du gouvernement pour la suspension d'importation de 900 produits, avait affecté très négativement la majorité des entreprises agroalimentaires importatrices, conjugué par les facteurs suivants :
 - L'augmentation des taxes douanières et de la TVA.

- Le renchérissement des matières premières à cause de la dévaluation de DA.
- Le manque des matières premières nécessaires à la fabrication des produits sur le marché national.

Cependant, certaines entreprises agroalimentaires enquêtées n'ont pas été affectées par cette décision, car les matières premières qu'elles importent ne figurent pas dans la liste des 900 produits suspendus.

➤ Au terme d'évaluation de l'impact de la crise sur les opérations d'exportation des entreprises agroalimentaires enquêtées, nous avons conclu que le volume des exportations des entreprises agroalimentaires exportatrices est négativement affecté à cause de l'augmentation de la TVA et de la rupture d'importation des matières premières de bonnes qualités afin de fabriquer un produit qui répond aux normes internationales. Cependant, les grandes entreprises ont été affectées d'une manière moins importante. Ainsi, travers notre étude nous avons abouti aux résultats suivants :

- La plupart des entreprises ne rencontrent pas des obstacles pour affronter le marché local avant la crise. Alors qu'après la crise, les entreprises trouvent le marché local saturé et restreint, mais très promoteur pour le futur, en raison de la déréglementation de marché.
- Les entreprises qui vendent leurs produits sur le marché local facilement avant et après la crise arrivent à avoir des bonnes parts sur le marché national, et donc arrivent à exporter. Par contre, celles qui n'arrivent pas à exporter ont des parts très restreintes sur le marché national.

Afin que les entreprises agroalimentaires prennent une décision d'exportation, elles doivent d'abord vérifier et mettre en place certaines exigences :

- Les produits fabriqués doivent être de meilleure qualité et répondre aux normes internationales.
- L'acheteur doit accepter le prix exigé et les conditions de paiement par l'exportateur.

Par ailleurs, les résultats de notre enquête nous révèlent que la totalité des entreprises exportatrices sont affectées par la dévaluation du dinar algérien car leurs ventes s'effectuent en dollar ou en euro.

➤ Au terme d'évaluation des effets de l'augmentation des droits de douanes sur les importations et les exportations, nous avons constaté que l'augmentation des droits de douane n'a pas vraiment affecté les entreprises agroalimentaires. Ceci peut être

expliqué par la politique de soutien de l'Etat, dans le cas de certaines entreprises qui reçoit des exonérations fiscales.

Au terme de ce travail, nous pouvons donc conclure en disant que les résultats obtenus nous permettent de confirmer les hypothèses posées au départ. Par conséquent, le secteur agroalimentaire doit répondre aux défis et aux exigences de la sécurité alimentaire, une stratégie de développement intégrée s'impose. Pour ce faire nous pensons d'apporter certain recommandations des défis d'importations et d'exportations :

- Assurer la disponibilité des matières premières utilisées pour assuré la continuité de la production ;
- Faire des négociations avec les fournisseurs avec des quotas élevés pour obtenir des prix bas ;
- Obtenir les autorisations nécessaires à l'importation ;
- Faire face au problème de la trésorerie causé par la dévaluation du dinar algérien ;
- Mettre en place des nouvelles stratégies, de nouveau mécanismes de régulation, qui conditionnent la dynamisation de la production locale dans ces segments à valeur ajoutée au sein des filières internationalisées.
- Importer les matières premières qui ne se trouvent pas sur le marché local.
- Satisfaire les besoins des clients malgré le système de licence et les retards dans les dérogations sanitaires qui sont délivré par le ministère de l'agriculture ainsi que les quotas qui ne cessent de baisser.
- Avoir une image de marque à l'international.
- Avoir l'aide de l'Etat afin d'encourager les exportations.
- L'insuffisance des aides proposées par l'Etat pour l'accompagnement des entreprises exportatrices hors hydrocarbure nous mène à recommander de revoir ces aides avec plus de vision et de stratégies.

La contribution des aides par l'Etat reste insuffisante car l'Algérie souffre actuellement de la dépendance aux importations dans le secteur agroalimentaire, où la consommation en produits agroalimentaires est assurée par les importations des produits destinés à l'industrie en matière première et équipement de production.

Bibliographie

Ouvrages

- Djimet-Baboun A. : « Agriculture et développement dans le monde », Ellipses édition Marketing S.A. 2006. p45.
- Malassis L. : « Economie Agro-alimentaire », Tom III, Paris 1986.
- Malassis (L)-Gheri (G). : « Initiation a l'économie agro-alimentaire », Ed. Hatier 1992, p 102.
- Tournier J. : « Les Bases Economiques et Humaines de l'Activité Agricole », Ed. Technique et Documentation-lavoisier, 1989. p67.

Articles et communications

- Agroligne N° 97- Novembre/décembre 2015, « le marché des industries alimentaire en Algérie », page 07. In : www.agroligne.com. Consulté le 05 mai 2018.
- Augé-Laribé M. : « essai de définition de terme de l'économie rurale », In : Bulletin de la société française d'économie rurale. Volume 1, n°2, 1949. p 34.
- Ayadi N. et Rastoin J-L. et Tozanli S. : « Les opérations de restructuration des firmes agroalimentaires multinationales entre 1987 et 2003 », N°8 / 2006, p 5.
- Benabdallah Y. : «Le développement des infrastructures en Algérie: quels effets sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement?» Article disponibles sur le site www.gate.cnrs.fr/unecaomc P.2.
- Boukella M. : « les industries agro-alimentaires en Algérie : politique, structure et performance depuis l'indépendance », Centre National de Haute Etude Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), cahiers options méditerranéennes, volume.19, Montpellier1996.
- Davin Louis. : « Les facteurs de localisation des industries nouvelles », revue économique, volume 20, n°5, 1969. P 894.
- Ecoline : « Guide en sciences économiques et de gestions ». In: http://urfist.chartes.psl.eu/anciensite/Ecoline/TEXT_theme_secteurs.htm Consulté le : 14 Avril 2018.
- Georges Mutin. : « Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964 ». In revue de géographie de Lyon, vol.40, n°4, 1965.

- Hatem F. : « Internationalisation des industries agroalimentaires », revue des chambres d'agriculture, numéro 969, Février 2008.
- Horri K. : « Secteur agroalimentaire algérien et contraintes de la privatisation », Université Ibn Khaldoun Tiaret, 02 juillet 2007.
- Horri K, dahane A et maatoug M. : « problématique du développement des industries agroalimentaire en Algérie », European Scientific Journal January, volume 11,2015. In: <http://paperity.org/p/59171236/problematique-du-developpement-des-industries-agroalimentaires-en-algerie>. Consulté le 23 mars 2018.
- Lettres infos Onisep: « l'industrie agroalimentaire », n°36-janvier 2016. In: <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Publications-de-la-region/Publications-pour-les-equipes-educatives/Lettres-infos-Onisep-equipes-educatives>. Consulté le: 09 Avril 2018.
- Moncrieff, Patrick M. : «Economie Agricole », dans l'Encyclopédie canadienne. Toronto: Historica canada, 2012. In: <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/economie-agricole/> Consulté le : 15 avril 2018.
- Peltier C. : « Historique de l'industrie de l'alimentation », Futra Santé 2011. In: www.futra-sciences.com. Consulté le 14 avril 2018.
- Pierre J, Rajendra. K, PACHAURI et Laurence. T. : «Développement, alimentation, environnement : changer l'agriculture ? », Regard 2012, chapitre 11, p275.
- Rastoin J-L. : « Une brève histoire de l'industrie alimentaire», revue d'économie rurale, N°255-256, année 2000. P 61 et 71.
- Raston J-L. : « Tendances lourdes de l'agro-industrie mondiale », médit N° 1/93. P 04.
- Ritimo : « D'une économie planifié à une économie de marché ». In: <https://www.ritimo.org/D-une-economie-planifiee-a-une-economie-de-marche> Consulté le 02 mai 2018.
- Seddiki M. : «Investissement public et gouvernance en Algérie : Quelle relation ? », les communications du colloque international sur l'évaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique , faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion-université Sétif 1, le 12 et 13 mars 2013
- Synthèse de l'étude « sécurité alimentaire », juillet 2016, page 3.

- Zouache A. : « ETAT, HERITAGE COLONIAL ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN ALGERIE », les cahiers du CREAD n° 100-2012. In: <http://www.ajol.info/index.php/cread/article/viewFile/124919/114437> Consulté le 19 mai 2018.

Rapports et documents divers

- Agefma. : « Industrie agroalimentaire, secteur des industries agroalimentaires ». Rapport 2009. In: www.agmefma.org. Consulté le : 13 avril 2018.
- ONS : « l'évolution annuelle de l'indice générale des prix à la consommation de la ville d'Alger de 1969 à 2013 ».
- CNIS : « Statistique du commerce extérieur de l'Algérie, période : janvier 2018 », Ministère des Finances, Direction Générale des Douanes.
- ONS : Collections Statistiques N° 176/2012, Série E : Statistiques Economiques N° 72 : « Evolution des échanges extérieurs de marchandises de 2001 a 2012 », La Direction Technique Chargée de la Comptabilité Nationale, Alger, novembre 2012.
- ONS : Collections Statistique n° 180/2013, Série E : Statistiques Economiques n°74 : «Évolution des principaux paramètres du secteur industriel 2010 à 2012», Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Juillet 2013.
- ONS : Collections Statistique n° 202/2016, Série E : Statistiques Economiques n°89 : «Évolution des principaux paramètres du secteur industriel 2013 à 2015», Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Novembre 2016.
- ONS : Collections Statistiques N° 205/2017, Série E : Statistiques Economiques N° 92 « Evolution des échanges extérieurs de marchandises de 2011 a 2016 », La Direction Technique Chargée de la Comptabilité Nationale, Alger, Novembre 2017.
- Ambassade de suisse/Alger. : « Rapport économique Algérie 2016 », édition 2017. In: http://www.s-ge.com/default/files/csever/publication/free/rapport-economique-algerie-201710_0.pdf. Consulté le 17 Décembre 2017.
- Agrgc. : « Accords de l'organisation mondiale du commerce en matière d'agriculture et d'agroalimentaire », 2017.

- Barnier M. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. : « enjeux des industries agroalimentaires », 2008. In : www.panoramaiaa.agriculture.gouv.fr. Page 08. Consulté le : 15 février 2018.
- Document agence de développement et réseaux locaux de services de santé et de services sociaux. : « système alimentaire et sécurité alimentaire : comprendre et agir », Février 2015.
- Le rapport de l'Office National des Statistiques-Série E : Statistiques économiques N°74-juillet 2013. P 19.
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : « Enjeux pour les industries agroalimentaires », Rapport du MAP de France, 2008, page.03.
- Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. : « Vers l'alimentation moderne », histoire de l'industrie-agroalimentaire, 2014. In : <http://agriculture.gouv.fr/>, consulté le 14 avril 2018.
- Organisation Mondiale de Commerce « Agriculture-introduction ». In : https://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/ag_intro01_intro_f.htm Consulté le: 02 avril 2018.
- Performances Management Consulting (PMC). : « L'industrie agroalimentaire dans l'UEMOA Panorama. Problématique, Enjeux et Perspectives », Juillet 2008, P70-76.
- TOUARI S. : « Technopoles Agroalimentaires en Algérie –Perspectives et Défis- », Université d'Alger 3. 23-24/11/2014. p4.

Mémoires et thèses

- Elvis munoy G. : « Apport de l'ONG Codefer à la promotion de l'agriculture comme facteur de développement socio-économique dans la ville province de Kinshasa », Université catholique du Congo - Licence 2013. In: <https://www.memoireonline.com/03/14/8786/Apport-de-l-ONG-Codefer--la-promotion-de-l-agriculture-comme-facteur-de-developpement-socio-econ.html> Consulter le 26 mars 2018.
- Hadjer A. : « L'entreprise et la relance économique », mémoire de magistère en management, université d'Oran, année 2011. In:

https://www.memoireonline.com/12/13/8330/m_L-entreprise-et-la-relance-economique8.html. Consulté le 08 mai 2018.

- KEHL S. : « les stratégies de développement des entreprises agroalimentaires Algériennes », Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister en science agronomiques, option : développement rural, Ecole Nationale Supérieure Agronomique El-Harrach-Alger, Année : 2010/2011.
- OUYAHIA.M. : « Analyse de dynamique des industries agroalimentaires : cas du secteur de la wilaya de Bejaia », mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Magister en sciences économiques, option : gestion du développement », Université A.M de Bejaia, 2005.

Dictionnaires

- Dictionnaire. : « académie des sciences commerciales ». In: http://academie-des-sciences-commerciales.org/dictionnaire_new/definition.php?id=40 Consulté le : 25 mars 2018.

Textes réglementaires

- L'ordonnance 1/04 d'Août 2001 définit comme privatisation toute transaction se traduisant par un transfert de la propriété des EPE (de 1 à 100%) et élargit son champ à tous les domaines d'activité.

Sites web

www.fao.org.

www.agroligne.com.

www.memoireonline.com.

www.encyclopediecanadienne.ca

www.wto.org.

www.panoramaiaa.agriculture.gouv.fr.

www.agmefma.org.

www.futra-sciences.com.

<http://agriculture.gouv.fr/>.

<https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1498>

<http://regardssurlaterre.com>.

www.persee.fr.

www.ons.dz.

Annexes

Annexe I

Tableau n°05: Evolution de l'indice de la production des industries agroalimentaires, les tabacs et allumettes en 2002 a 2015.

Base 1989= 100.

Code nomencl	Intitulé/agrégation	Indice															T.U.C. °-												
		2002°	2003°	2004°	2005°	2006°	2007°	2008°	2009°	2010*	2011*	2012*	2013**	2014**	2015**	2002°	2003°	2004°	2005°	2006°	2007°	2008°	2009°	2010*	2011*	2012*	2013**	2014**	2015**
NSA 10	Ind. Agroalim. Tab. Allum.	60,6	48,0	40,5	34,6	33,0	32,3	34,5	31,3	30,3	36,6	35,9	35,6	38,2	37,8	55,3	44,2	39,3	38,1	48,4	51,9	60,6	58,1	70,6	65,7	58,8	58,9	64,0	67,0
NAPR 53	Ind. Tab. Manuf. Allum.	111,2	114,1	107,8	113,1	110,2	101,9	101,9	100,4	101,3	96,4	89,1	81,3	76,8	60,0	103,5	106,0	100,8	105,1	85,4	77,7	78,1	76,2	77,8	105,8	85,6	80,5	80,0	87
NAPR 55	Travail de grains	52,0	32,1	24,9	16,1	14,0	16,8	24,4	21,9	19,3	27,9	26,1	27,2	31,4	33,8	50,3	31,1	27,3	21,7	35,6	50,6	70,1	64,1	78,7	56,2	52,6	54,9	63,4	67,5
NAPR 56	Industrie du sucre	38,5	69,8	62,7	58,9	75,0	41,3	23,6	14,7	1,8	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	30,7	55,6	56,2	56,0	53,2	34,6	24,2	15,5	83,3	79,2	-	-	-	-
NAPR 57	Fab. Boiss. Alcoolisées	77,6	45,5	34,1	33,9	20,1	24,5	18,3	10,2	3,8	2,4	1,0	0,0	0,0	0,0	64,3	37,7	19,8	18,8	11,1	11,8	16,1	8,9	3,4	2,1	1,0	0,0	0,0	0
NAPR 58	Fab. Boiss. Non Alcoolis.	20,0	19,8	20,0	10,3	8,0	10,9	7,5	3,4	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	0,0	15,9	15,7	24,1	21,0	21,6	29,5	20,3	9,2	6,7	6,6	6,7	6,7	6,7	0
NAPR 59	Industrie du lait	79,6	64,1	59,4	57,6	48,6	59,5	65,1	60,1	66,4	86,4	93,3	95,1	102,7	104,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NAPR 61	Fab. Cons. Fruits/légumes	59,7	57,8	65,7	51,4	40,4	17,3	2,4	2,4	1,2	1,3	1,5	0,4	0,5	0,0	63,7	61,1	63,3	49,4	32,3	16,9	3,6	6,9	5,3	9,4	12,4	3,3	4,6	0
NAPR 63	Fab. Prods. Alim. animaux	48,2	39,8	40,4	32,4	23,1	18,6	12,6	11,0	13,8	16,6	18,5	17,9	18,7	19,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

°-Taux d'utilisation des capacités de production.

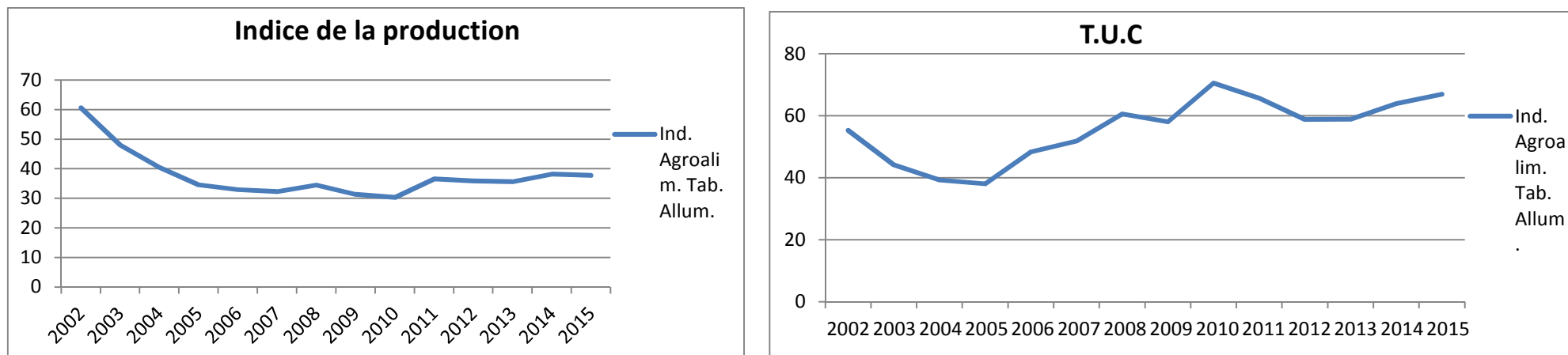
Source : établi par nous même à partir des données de :

° : Collections Statistiques N° 180/2013, Série E : Statistiques Economiques N° 74 : « Activité industrielle de l'année 2012 » La Direction Technique Chargée des Statistiques d'entreprises et du Suivi de la Conjoncture, Office National des Statistiques, Alger, Juillet 2013.p27.

*Idem. p13.

** Collections Statistiques N° 202/2016, Série E : Statistiques Economiques N°89 : « Activité industrielle : 2005-2015 », La Direction Technique Chargée des Statistiques Economiques et du Suivi de la Conjoncture, ONS, Alger, novembre 2016.p11.

Figure n° 01 : Evolution de l'indice de la production des industries agroalimentaires, les tabacs et allumettes en 2002 a 2015.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau n° 05.

Annexe II

Université Abderrahmane Mira de Bejaia.

**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion.**

**Département des Sciences Commerciales
Option : Finance et Commerce International**

THEME :

« Les défis d'importation et d'exportation de l'industrie agroalimentaire algérienne face à la crise: Etude de cas dans la wilaya de Bejaia ».

Nous avons réalisé cette enquête afin d'étudier les défis d'importation et d'exportation de l'industrie agroalimentaire face à la crise qui a frappé l'économie algérienne depuis mi-2014.

Notre étude s'insère dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de Master, option, Finance et Commerce International.

Les informations que vous allez apporter à ce questionnaire seront totalement confidentielles, ne seront traitées que de façon anonyme et ne serviront qu'à des fins scientifiques.

Bien que votre participation soit volontaire, votre coopération est importante afin que les données recueillies puissent interpréter la réalité sur terrain.

De votre esprit d'initiative dépendra le succès de notre travail.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Enquêteur : Bendellali Zahra et Izouaouene Taous

Date d'enquête : /..... /.....

I. Informations générales : identification de l'enquêté

1- Etes-vous une entreprise :

- Publique Privée Etrangère Mixte (précisez)

2- Votre entreprise est une :

- Grande entreprise Petite et moyenne entreprise (PME) Micro entreprise

3- Veuillez nous préciser la dénomination de votre entreprise ?

.....

4- La date de création de votre entreprise :

- < 3ans [3-5 ans [[5-10 ans [> à 10ans

5- La forme juridique de votre entreprise :

- EURL SARL SNC SPA

6- L'effectif de salariés de votre entreprise est :

- De 1 à 9 de 10 à 49 de 50 à 249 250 et plus

7- Dans quelle branche agroalimentaire êtes-vous spécialisé ?

- La fabrication des produits à base de céréales.
 La fabrication des produits alimentaires élaborés : fruits, légumes, poissons, plats cuisinés, confitures, surgelés.
 La fabrication des produits alimentaires divers : chocolat, confiserie, herbes aromatique, aliments diététiques, aliments pour bébés, café et thé conditionnés, épices, sauce préparées.
 La fabrication des huiles, des corps gras et des margarines.
 La fabrication sucrière.
 L'industrie de la viande.
 La fabrication des boissons et alcools.
 La fabrication des produits laitiers.

II. Impact de la crise sur l'activité de l'entreprise

1. Comment la crise avait-elle affecté le volume de vos ventes (la demande)?

Expliquez.....
.....
.....

2. Comment la crise avait elle affecté le volume de votre production?

Expliquez.....

.....

.....

3. Si l'impact est très important, est-ce que ça vous a poussé au licenciement ?

Oui Non

4. Expliquez votre réponse ?

.....

.....

.....

5. Suite à la crise, avez-vous risqué, à un moment donné, la faillite ?

Oui Non

6. Expliquez votre réponse ?

.....

.....

III. Commerce extérieur

1. Avez-vous des relations avec des firmes agroalimentaires étrangères ?

Oui

Non

2. Si oui, maintenez-vous ces relations pour des transactions internationales (importation et exportation) ?

Oui Non

3. Si non, veuillez nous préciser les objectifs de vos relations ?

.....

.....

.....

IV. Impact de la crise sur les importations de l'entreprise

1. D'où viennent-elles les matières premières des produits que vous fabriquez ?

Etranger

Marché national

Etranger et marché national

2. Précisez la devise avec laquelle vous importez :

Le dollar (\$)

L'euro (£)

Autres (précisez).....

3. Quelle est la nature des produits qu'importez-vous ?

- Equipements de production
- Matières premières
- Produits semi-finis
- Produits finis

4. Dans votre activité, êtes-vous dépendants des importations ?

- Oui
- Non

5. Expliquez ?

.....
.....

6. Affrontez-vous des obstacles financiers pour l'importation de vos produits ?

- Oui
- Non

7. Expliquez

.....
.....

8. Quels sont les défis qu'affrontez-vous lors des opérations d'importation ?

.....
.....
.....

9. Comment la crise avait elle affecté vos capacités d'importation ?

- Positivement
- Négativement
- Sans effet

10.Expliquez ?.....

.....
.....

11.Comment la décision du gouvernement pour la suspension d'importation de 900 produits, parmi lesquels, une bonne partie des produits agroalimentaires (finis et semi-finis) avait-elle affecté vos importations ?

.....
.....
.....

12. Comment la dévaluation du dinar algérien avait-elle affecté vos importations ?

Expliquez.....

.....
.....

13. Aujourd'hui (en période de crise), quels défis relevez-vous lorsque vous effectuez vos opérations d'importation?

.....
.....

V. L'impact de la crise sur les exportations de l'entreprise

1. Comment trouvez-vous le marché local avant la crise ?

Vaste Restreint Saturé Nouveau

2. Comment le trouvez-vous après la crise ? Expliquez votre réponse?

.....
.....

3. Est-ce que vos produits se vendent facilement sur le marché local ?

- Avant la crise : Oui Non

- Après la crise : Oui Non

4. Arrivez-vous à exporter ? Oui Non

5. Si oui, veuillez nous préciser depuis combien de temps exportez-vous?

.....

6. Vers quel(s) pays exportez-vous vos produits ?

.....

.....

7. Comment procédez-vous afin de prendre une décision d'exportation ?

.....
.....

8. Quelles sont les entraves que vous rencontrez lors de vos opérations d'exportation ?

Risque commerciale (non paiement, non transfert de devises, insolvabilité de l'acheteur, environnement culturel différent)

Risque pays (y compris le risque d'interruption du marché, risque politique)

Risque de change (évolution défavorable de la monnaie de facturation, fluctuation du taux de change)

Autres risques (précisez)?

9. Si vous exportez, comment la dévaluation du dinar algérien avait-elle affecté vos exportations ?.....

.....

.....

10. Comment considérez-vous l'impact de la crise sur votre activité d'exportation ?

- Favorable Peu favorable Défavorable

11. Pourquoi, justifiez votre réponse?

.....
.....

12. Comment la crise avait-elle affecté votre chiffre d'affaire tiré des exportations (Expliquez)?

.....
.....

13. Quel sont les principaux obstacles qui vous bloquent, en période de crise, dans la démarche d'internationalisation ?

a. Obstacles informationnels

- Différence linguistiques
 Eloignement géographique
 Différence culturelle
 Mode de vie et de consommation
 Autres (précisez).....

b. Obstacles opérationnels

- Manque d'importateurs étrangers
 Méconnaissance des procédures d'internationalisation
 Coût de transport élevé
 Manque de financement
 La crise de réserve de change (la variation du taux de change)
 Autres (précisez).....

c. Obstacles internes à l'entreprise

- Faible capacité de production
 Compétence de personnels insuffisante
 Non-conformité de la qualité aux normes internationales

14. Quels défis relevez-vous lorsque vous effectuez vos opérations d'exportation ? (expliquez).....

.....
.....

VI. Production, importation et exportation

1. A quel pourcentage vos produits sont-ils taxés par la douane lors de leur entrée au territoire de l'importateur ?

- < 10 % [10 % à 20 % [> 20%

2. Comment appréciez-vous ces droits de douane ?

- Favorables Peu favorables Défavorables

3. Avez-vous bénéficié des mesures d'aide à l'exportation instaurées par l'Etat ?

- Oui Non

4. Si oui, auprès de quel organisme ?

.....

5. Les subventions étatiques des prix des matières premières ont-elles augmenté après la dévaluation du dinar algérien ?

- Oui Non

6. Est-ce que les droits de douanes sur les produits que vous importez et/ou exportez ont augmenté après la crise?

- Oui Non

7. Si oui, est-ce que ça a touché vos :

- Exportations Importations Exportations et importations

- Comment l'augmentation des droits de douanes a-t-elle affecté les prix de vos produits ?.....

.....

- Comment l'augmentation des droits de douanes a-t-elle touché vos importations ?.....

.....

- Comment l'augmentation des droits de douanes a-t-elle touché le volume de vos exportations ?

.....

.....

8. Quelle sorte d'aide étatique reçoit-elle votre entreprise (subventions, exonération fiscales, etc.) Précisez ?.....

.....

.....

.....

Annexe III

Ministère du Commerce Centre National du Registre du Commerce

Date : 25/02/2018

Nomenclature des Activités Economiques

Número	Code Activité	Libellé
1	107106	BISCUITERIE, PATISSERIE ET PRODUITS DE REGIME
2	107202	BEURRERIE
3	107203	FROMAGERIE
4	107205	INDUSTRIE DE LA CHOCOLATERIE
5	107206	FABRICATION DE GLACES INDUSTRIELLES
6	107208	PRODUCTION INDUSTRIELLE DE CREMES GLACEES ET AUTRES PRODUITS GLACES
7	107402	PREPARATION DE CAFE, THE, CHICOREE (BRULERIE DE CAFE)
8	107511	PRODUCTION DE BOISSONS DIVERSES NON ALCOOLISEES

Source: Centre National du Registre du Commerce
Antenne de Bejaia

Fait par Mr BOUZERA Toufik -- Ingénieur d'état en Informatique.

Remarque: Une inscription (PP ou PM) peut contenir plusieurs codes d'activités,

PP Personne Physique
PM Personne Morale

Liste des tableaux, figures et schémas

Liste des tableaux

Tableau n°01 : Le classement des six grandes entreprises agroalimentaire mondiales selon leur chiffre d'affaires (en milliards de dollars).....	23
Tableau n°02 : Les principaux pays exportateurs et importateurs mondiaux des produits alimentaires en 2016.....	24
Tableau n°03 : La part de la France dans le commerce extérieur de l'Algérie en %.....	30
Tableau n°04 : Structure du plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC).....	37
Tableau n°05 : Evolution de l'indice de la production des industries agroalimentaires, les tabacs et allumettes en 2002 a 2015 (voir annexe n°01).	
Tableau n°06 : Structure de la valeur ajoutée hors hydrocarbures par secteur d'activité et secteur juridique : (2010-2015).....	41
Tableau n°07 : Evolution du chiffre d'affaire par secteur d'activité (secteur public national) : 2010-2015	42
Tableau n°08 : Evolution de l'emploi par secteur d'activité (secteur public national) : 2010-2015.....	43
Tableau n°09 : Evolution et structure des importations des industries agroalimentaires, tabac et allumettes (2001-2015).....	48
Tableau n°10 : Les principaux produits alimentaires importés durant le mois de janvier 2017/2018.....	50
Tableau n°11 : Evolution et structure des exportations des industries agroalimentaire, tabac et allumette depuis les années 2000 jusqu'à 2016 en millions de DA et en pourcentage.....	51
Tableau n° 12 : Répartition des entreprises et de l'emploi selon les branches de l'industrie.....	53
Tableau n°13 : Répartition des entreprises agroalimentaires enquêtées selon le type d'entreprise, la taille, la date de création, la forme juridique, l'effectif de salarié et selon la branche d'activité agroalimentaire spécialisés.....	57
Tableau n° 14 : L'impact de la crise sur le volume des ventes des entreprises enquêtées....	58
Tableau n°15 : L'impact de la crise sur le volume de la production des entreprises enquêtées.....	60
Tableau n°16 : L'impact de la crise sur le licenciement et la faillite.....	61

Tableau n°17 : La répartition des entreprises agroalimentaires qui ont des relations avec des firmes agroalimentaires étrangères selon le type d'entreprise	62
Tableau n°18 : La source des matières premières utilisées dans la fabrication des produits agroalimentaires.....	63
Tableau n°19 : La répartition des entreprises enquêtées selon la devise utilisées pour l'importation des matières premières.....	64
Tableau n°20 : La répartition des entreprises enquêtées selon le type d'entreprise et leur dépendance des importations.....	65
Tableau n°21 : la répartition des entreprises enquêtées selon leurs réponses concernant les obstacles financiers.....	65
Tableau n°22 : La répartition des entreprises enquêtées selon le type d'entreprise, la date de création et leurs réponses concernant l'effet de la crise sur les capacités d'importation.....	66
Tableau n°23 : La répartition des entreprises enquêtées selon la nature des produits importés et la source de matières premières utilisées dans la fabrication des produits finis.....	68
Tableau n°24 : La répartition des entreprises enquêtées selon le type de l'entreprise et la situation de marché local avant la crise.....	70
Tableau n°25 : Répartition des entreprises enquêtées selon leur capacité à vendre leur produit sur le marché local avant et après la crise.....	71
Tableau n°26 : La répartition des entreprises enquêtées selon leur capacité d'exportation.....	72
Tableau n°27 : La répartition des entreprises enquêtées qui arrivent à exporter selon leur taille.....	72
Tableau n°28 : La répartition des entreprises enquêtées qui arrivent à exporter selon la nature des produits importées.....	73
Tableau n°29 : La répartition des entreprises enquêtées selon les entraves rencontrées lors des opérations d'exportation.....	74
Tableau n°30 : La répartition des entreprises enquêtées selon l'effet de la crise sur leur activité d'exportation.....	75

Liste des figures et schémas

Figure n°01 : Evolution de l'indice de la production des industries agroalimentaires, les tabacs et allumettes en 2002 a 2015 (voir annexe n°01).	
Figure n°02 : Structure de la valeur ajoutée des industries agroalimentaires par secteur par secteur juridique : (2010-2015).....	41
Figure n°03 : Evolution du chiffre d'affaire du secteur agroalimentaire et tabac (secteur public national) : 2010-2015.....	42
Figure n°04 : Evolution des importations des industries agroalimentaires, tabac et allumettes.....	49
Figure n°05 : Les principaux produits alimentaires importés durant le mois de janvier 2017/2018.....	50
Figure n°06 : Evolution et structure des exportations des industries agroalimentaire, tabac et allumette depuis les années 2000 jusqu'à 2016 en millions de DA.....	51
Figure n°07 : L'impact de la crise sur le volume des ventes des entreprises enquêtées.....	59
Figure n°08 : L'impact de la crise sur le volume de la production des entreprises enquêtées.....	60
Figure n°09 : L'impact de la crise sur le licenciement et la faillite.....	61
Figure n°10 : La source des matières premières utilisées dans la fabrication des produits agroalimentaires.....	63
Figure n°11 : La répartition des entreprises enquêtées selon la devise utilisées pour l'importation des matières premières.....	64
Figure n°12 : la répartition des entreprises enquêtées selon leurs réponses concernant les obstacles financières.....	65
Figure n°13 : La répartition des entreprises enquêtées selon leur situation sur le marché local avant la crise.....	70
Figure n°14 : Répartition des entreprises enquêtées selon leur capacité à vendre leur produit sur le marché local avant et après la crise.....	71
Figure n°15 : La répartition des entreprises enquêtées selon leur capacité d'exportation.....	72
Figure n°16 : La répartition des entreprises enquêtées selon l'effet de la crise sur leur activité d'exportation.....	75
Schéma n°01 : La complexité d'un système agroalimentaire.....	10

Table des matières

Table des matières

Dédicaces.....	I
Remerciements.....	III
Liste des abréviations.....	VI
Sommaire.....	VII
Introduction Générale.....	1
Chapitre I : Etat des lieux de l'industrie agroalimentaire dans le monde.....	6
Introduction.....	6
I : L'économie de l'industrie agroalimentaire.....	6
1. Généralités sur l'industrie agroalimentaire.....	6
1.1.L'industrie agroalimentaire.....	6
1.2.Le secteur agroalimentaire.....	7
1.3.L'agriculture.....	8
1.4.L'économie agricole.....	8
1.5.L'économie agroalimentaire.....	8
1.6.Les agro-industries.....	9
1.6.1. Les agro-industries d'amont.....	9
1.6.2. Les agro-industries d'aval.....	9
1.7.Le système agroalimentaire.....	9
1.8.La filière agroalimentaire.....	11
2. Les facteurs de productions de l'industrie agroalimentaire.....	11
2.1.Le facteur humain de l'industrie agroalimentaire.....	12
2.2.Ressources naturelles pour l'industrie agroalimentaire.....	12
2.3.Le facteur technique dans l'industrie agroalimentaire.....	12
2.4.Le facteur financier de l'industrie agroalimentaire.....	13
2.5.Le facteur de recherche, développement et innovation.....	13
3. Les enjeux de l'industrie agroalimentaire.....	14
3.1.La création d'emploi.....	14
3.2.Développement durable.....	14
3.3.La logistique, emballage et technologie de l'information et de la communication.....	15

3.4.La création de la valeur ajoutée.....	15
3.5.L'adaptation de l'offre à la demande.....	16
3.6.L'indépendance alimentaire.....	16
II. L'évolution de l'industrie Agroalimentaire dans le Monde.....	16
1. Genèse de l'industrie agroalimentaire.....	17
2. Développement et essor de l'industrie agroalimentaire dans le monde.....	18
2.1. Accord sur l'agriculture.....	19
2.2. Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires.....	19
2.3. Accord sur les obstacles techniques au commerce.....	19
3. Internationalisation du secteur agroalimentaire.....	20
3.1. Internationalisation des grandes firmes agroalimentaires.....	21
3.2. La globalisation de l'industrie agroalimentaire.....	22
3.3. Les grandes groupes mondiaux de l'industrie agroalimentaire.....	22
3.4.Les principaux exportateurs et importateurs mondiaux des produits alimentaires.....	24
Conclusion.....	25
Chapitre II : Etat des lieux de l'industrie agroalimentaire en Algérie.....	26
Introduction.....	26
I. Présentation du secteur agroalimentaire en Algérie.....	26
1. La genèse de l'industrie agroalimentaire en Algérie.....	27
1.1.L'industrie agroalimentaire avant 1962.....	28
1.2.L'industrie agroalimentaire pendant 1962-1980.....	30
1.3.L'industrie agroalimentaire pendant 1980-1990.....	31
1.4.De l'an 1995 jusqu' à 2000.....	32
1.5.De l'an 2000 à l'an 2018.....	35
1.5.1. Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) : 2001- 2004.....	35
1.5.2. Le plan complémentaire de soutien à la croissance : 2005- 2009.....	36
1.5.3. Le plan de développement quinquennal : 2010-2014.....	37
1.5.4. Le plan quinquennal de développement économique et social : 2015- 2020.....	38
II. Le poids de l'industrie agroalimentaire dans l'économie nationale.....	38

1.	La part des industries agroalimentaire dans la production brut 2002-2015.....	39
2.	La structure de la valeur ajoutée des industries agroalimentaires.....	40
3.	Evolution du chiffre d'affaire du secteur agroalimentaire à l'instar des autres secteurs : 2010-2015.....	42
4.	Evolution de l'emploi dans le secteur agroalimentaire 2010-2015.....	43
5.	Les caractéristiques et les contraintes de l'industrie agroalimentaire.....	44
5.1.	Les caractéristiques de l'industrie agroalimentaire.....	44
5.2.	Les contraintes de l'industrie agroalimentaire.....	45
III.	Le commerce extérieur de l'industrie agroalimentaire en Algérie.....	45
1.	La structure des importations agroalimentaire en Algérie.....	45
1.1.	La structure des importations agroalimentaires en Algérie (2001-2015).....	46
1.2.	Les principaux produits alimentaires importés en Algérie (2017-2018).....	48
2.	Evolution et structure des exportations des industries agroalimentaires, tabac et allumette en Algérie 2001-2015.....	49
	Conclusion.....	51
	Chapitre III : Résultats d'enquête sur la situation des entreprises agroalimentaires de la wilaya de Bejaia face à la crise : production, importation et exportation.....	52
	Introduction.....	52
I.	Présentation du lieu, de l'échantillon, le secteur agroalimentaire de la wilaya de l'enquête et le déroulement de l'enquête de terrain.....	52
1.	Situation géographique et démographique de la région d'étude.....	52
2.	Situation économique de la région d'étude.....	53
3.	Le secteur agroalimentaire de la wilaya de l'enquête.....	53
4.	Présentation et déroulement de l'enquête de terrain.....	54
II.	Résultats de l'enquête de terrain.....	56
1.	Analyse des informations générales des entreprises enquêtées.....	56
2.	Impact de la crise sur l'activité de l'entreprise.....	58
2.1.	Impact de la crise sur le volume des ventes.....	58
2.2.	Impact de la crise sur le volume de production.....	60
2.3.	Impact de la crise sur licenciement.....	61

2.4. Impact de la crise sur la faillite.....	61
3. Commerce extérieur.....	62
4. Impact de la crise sur les importations des entreprises agroalimentaires.....	63
4.1. La source des matières premières des produits agroalimentaires fabriqués.....	63
4.2. La devise de l'importation.....	64
4.3. La nature des produits importés.....	64
4.4. La dépendance aux importations.....	65
4.5. Obstacles financiers à l'importation.....	65
4.6. Les défis d'importation en période de crise.....	66
4.7. Impact de la crise sur les capacités d'importation.....	66
4.8. Impact de la décision du gouvernement pour la suspension d'importation de 900 produits.....	68
4.9. L'impact de la dévaluation du dinar algérien sur les importations.....	69
5. Impact de la crise sur les exportations.....	69
5.1. La situation du marché local avant la crise.....	69
5.2. Le marché local après la crise.....	70
5.3. La part des produits vendus sur le marché local.....	71
5.4. Capacité d'exportation des entreprises enquêtées.....	72
5.5. Les procédures à suivre afin de prendre une décision d'exportation.....	73
5.6. Les entraves d'exportation des entreprises agroalimentaires.....	74
5.7. L'impact de la dévaluation du dinar algérien sur les exportations.....	74
5.8. L'impact de la crise sur l'activité d'exportation des entreprises agroalimentaires.....	75
5.9. L'impact de la crise sur le chiffre d'affaire tiré des exportations.....	75
5.10. Les défis d'exportations des entreprises agroalimentaires.....	76
5.11. Les principaux obstacles qui bloquent la démarche d'internationalisation.....	76
6. Droit des douanes et subventions étatiques : quels solutions pour surmonter la crise.....	77
Conclusion.....	78
Conclusion générale.....	79
Bibliographie.....	83
Annexe	

Liste des tableaux, figures et schémas

Table des matières

Résumé

Dans le monde, l'industrie agroalimentaire a connu une dynamique majeure et très importante, expliqué par l'augmentation du volume des échanges des produits alimentaires à l'échelle international.

En raison de la fragilité de l'économie algérienne fortement dépendante des hydrocarbures et en raison du recule de l'agriculture et de la pêche, le secteur des industries agroalimentaires en Algérie souffre de lacunes de production, et dépend des importations de matières premières, de produits semi-finis, et arrive très faiblement à exporter.

Les résultats de notre enquête nous ont révélé que les entreprises agroalimentaires sises dans la wilaya de Bejaia sont, plus au moins, négativement affectées (production, volume d'exportation et volume d'importation) par la crise qui a frappée l'économie algérienne en raison de leur dépendance au marché international.

Summary

In the world, the agri-food industry has experienced a major and very important dynamic, explained by the increase in the volume of trade in food products internationally.

Due to the fragility of the Algerian economy highly dependent on hydrocarbons and because of the decline of agriculture and fishing, the agri-food industry sector in Algeria suffers from production shortfalls, and depends on imports of raw materials, semi-finished products, and very weakly exports.

The results of our survey revealed that the agribusiness enterprises located in the wilaya of Bejaia are, more or less, negatively affected (production, export volume and import volume) by the crisis which hit the Algerian economy in because of their dependence on the international market.

ملخص

في العالم، شهدت صناعة الأغذية الزراعية ديناميكية رئيسية وهامة للغاية، موضحة بالزيادة في حجم التجارة في المنتجات الغذائية على المستوى الدولي.

بسبب هشاشة الاقتصاد الجزائري الذي يعتمد بشكل كبير على المواد الهيدروكربونية وبسبب تدهور الزراعة وصيد الأسماك، يعاني قطاع الصناعات الغذائية الزراعية في الجزائر من نقص في الإنتاج، ويعتمد على استيراد المواد الخام، المنتجات شبه الجاهزة، والصادرات ضعيفة

كشفت نتائج استطلاعنا أن الشركات التجارية الزراعية الموجودة في ولاية بجاية، هي أكثر أو أقل متأثرة سلبيا (الإنتاج، حجم الصادرات وحجم الاستيراد) بسبب الأزمة التي ضربت الاقتصاد الجزائري في بسبب اعتمادهم على السوق الدولية.